



LE VERITABLE
MESSAGER BOITEUX

DE NEUCHATEL
pour l'an de grâce

1923





Almanach de l'Agronome

contenant les travaux du cultivateur
et du jardinier pendant chaque mois de l'année

JANVIER

Utiliser jours de mauvais temps et veillées à raccom-

moder instruments aratoires et matériel de ferme ; confectionner corbeilles, hottes, ruches d'abeilles, manches d'outils. — Emonder arbres et haies pour bois d'affouage. — Confectionner composts avec terres, matières fécales et autres engrais disponibles ; conduire et épandre ceux qui sont faits. — Fabriquer liens de paille pour moisson. — Défoncements à bras. — Labours préparatoires profonds, pour plantes sarclées, si le sol n'est pas trop gelé. Saler viandes pour provisions de ménage. — Engraisser bêtes de boucherie. — Mettre comptes à jour et dresser inventaire annuel.

Fabriquer échelas et les tremper au carboli-néum, au sulfate de cuivre ou au goudron. — Arracher vieilles vignes et défoncer le sol pour nouvelles plantations. — Reporter terres. — Taille préparatoire, soit mise à porteurs. — Mettre cave et futailles en ordre.

Nettoyer arbres fruitiers de bois gourmand, mousses, gui, rejetons et nids de chenilles ; badigeonner troncs et grosses branches avec lait de chaux ou solution de sulfate de fer (15 à 20 kg. par hectolitre) ; les fumer au pied ; faire creux pour nouvelles plantations. — Défoncer et préparer carrés libres du potager, surtout en terre forte. — Réparer clôtures et palissades. — Semer sous châssis premiers melons et carottes.

FÉVRIER

Labours préparatoires profonds. — Premières semences d'avoine sur labours d'automne. — Préparer chenevière et semer chanvre et lin. — Répandre derniers composts. — Herser et nettoyer prés fumés précédemment. — Rigoler prés irrigués et curer fossés d'écoulement. — Étendre taupinières et détruire fourmilières. — Engraisser bêtes de boucherie. — Tuer porcs pour ménage. — Visiter colonies d'abeilles, pigeonnier, poulailler. — Surveiller fenils ; au commencement du mois, consommation ne doit pas dépasser moitié approvisionnements.

Continuer taille à porteurs et commencer taille définitive. — Ratisser vignes enherbées. — Pro-

vigner dans les beaux jours. — Porter et étendre fumiers. — Distribuer et recouvrir engrais artificiels. — Premier transvasage des vins et cidres.

Semer sur couches chaudes tomates, laitues, carottes, céleri à pomme, choux-fleurs, melons, concombres et autres légumes, ainsi que toutes fleurs annuelles. — Greffer arbres en fente. — Transplanter arbres fruitiers en terre forte. — Tailler poiriers et pommiers. — Premiers semis, en pleine terre bien exposée, de pois, bettes, carottes, salsifis, cerfeuil, fèves, poireaux.

MARS

Labourer toutes terres libres. — Grande semaille des avoines, poisettes mélangées pour fourrages verts, pois, blés de printemps. — Semer betteraves en pépinières et carottes en plein champ. — Planter topinambours et premières pommes de terre. — Répandre engrais artificiel sur prés, avant la pluie, et sulfate de fer en poudre pour détruire mousses. — Mettre couvrir.

Provigner ; déchausser et nettoyer provins d'un an. Meilleure époque pour la taille. — Finir ratis-sage préparatoire et commencer premier labour, soit fossoyage. — Transvasage des vins et cidres.

Fumer et labourer carrés vides, framboisiers, groseilliers. — Semer persil, ciboule, céleri, laitues pommées et romaines, choux de Bruxelles, York, Milan, pain de sucre, quintal et Winningstad pour choucroute, carottes rouges, scorsonères, épinards, oignons, poireaux, bettes, navets, radis, panais, oseille, chicorée à tondre. — Repiquer rhubarbe. Continuer semis de fleurs annuelles et plantation d'arbres et arbustes fruitiers et ornement. — Sarcler légumes hivernés. — Continuer taille des arbres fruitiers, sauf pêchers et abricotiers. — Tailler rosiers et arbustes divers, groseilliers, etc.

AVRIL

Dernières semences d'avoines. — Planter pommes de terre. — Semer premières orges, trèfle, esparcette et, en dernier lieu, luzerne. — Semer de quinzaine en quinzaine fourrages temporaires pour couper en vert. — Semer betteraves en place. — Répandre engrais artificiels et eaux grasses sur prés. — Herser ou rouler blés, vieilles luzernes, esparcettes et autres herbages. — Rou-

ler prés naturels. — Plâtrer trèfles et autres légumineuses. — Arroser prés en changeant l'eau le matin. — Herser pommes de terre au fur et à mesure de levée.

Finir taille et premier labour. — Compléter échalassement vieilles vignes et échalasser plantations de deux ans. — Planter barbués et boutures, soit chapons.

Labourer carré d'artichauts, œilletonner vieux pieds et repiquer filleules en terrain neuf. — Semer et repiquer laitues et choux. — Planter choux. — Planter choux-fleurs hâtifs, tomates, oignons, poireaux, bettes. — Faire en pleine terre semis précédemment faits sur couche : cressons, pourpier, carottes, pois, fèves, melons, cardons et premiers haricots qu'on recouvre en cas de froid. Sarclages. — Eclaircir et cultiver planches de fraises ; en planter de nouvelles. — Tailler pêcheurs et abricotiers. — Séparer boutures de fleurs en terrines. Dépoter et repoter fleurs et plantes de massifs. Repiquer fleurs annuelles et mettre en terre celles à oignons. — Planter pattes d'asperges.

MAI

Semer dernières orges, fourrages mélangés, maïs. — Sarcler et buter pommes de terre. — Repiquer betteraves de pépinières ; éclaircir et sarcler celles semées sur place. — Exploiter taillis de chêne pour l'écorce. — Mettre vaches au vert. — Changer souvent eau d'irrigation et arroser le soir. — Tondre moutons. — Surveiller abeilles pour l'essaimage ou bien former artificiellement essaim.

Ebourgeonner jeunes ceps et provins. — Deuxième labour, soit rebinage. — Second transvasage des vins et cidres. Mise en places des plants greffés. Précaution contre les gelées de printemps.

Semer par planches successives : haricots, pois, courges et courgerons, tétragone pour remplacer épinards, cardons, laitues, chicorée d'automne, choux, capucines et concombres. Repiquer poireaux, laitues. — Sarcler activement partout. — Taille verte des poiriers, pyramide et autres ; pincement et palissage des espaliers. — Arroser encore le matin jusqu'au 15 et le soir dès lors.

JUIN

Consommer en vert ou faner première coupe prairies artificielles, puis prés naturels ; faucher et sécher dès après la fleur. — Façons répétées aux plantes sarclées. — Repiquer dernières betteraves. — Mettre chevaux au vert pendant deux à trois semaines. — Méler plâtre aux fumiers. — Arroser avec purin additionné de sulfate de fer ou d'acide sulfurique.

Effeuillaison et attachage de la vigne. — Premier soufrage contre l'oïdium. — Premier sulfa-

tage contre mildiou. — Continuer binages et ratissages.

Semer encore pois, haricots ; ramer les plus avancés ; semer scarole blonde et verte et repiquer choux blancs et rouges pour l'automne. Tenir propre, sarcler souvent et arroser assidûment. — En temps couvert, greffer en écusson arbres à noyaux, rosiers. — Pincer et palisser pêcheurs et autres espaliers. — Arroser fréquemment et par plein soleil planches de fraises.

JUILLET

Fumer et labourer champs vacants pour derniers fourrages temporaires verts. — Moissonner seigle, blé, avoine, colza ; mettre en moyettes en cas de mauvais temps. — Déchaumer champs moissonnés. — Semer raves, blé noir ou sarrasin, colza, trèfle incarnat. — Récolter pommes de terre printanières. — Deuxième coupe luzerne et trèfle. — Recouper composts en mêlant engrais chimiques et arrosant d'eaux grasses.

Ratisser vignes ; pincer, ébourgeonner, soit effilleuler ou rebioler et rattacher bois de l'année. — Second traitement contre le mildiou. — Soufrage contre l'oïdium à la floraison. — Visiter les plants greffés et couper les racines émises par le greffon (sevrage).

Semer derniers haricots pour l'automne, laitue, chicorée pour hivernage, navets, rampon. — Arroser et sarcler assidûment. — Récolter et serrer graines de légumes. — Pincer melons, sourses. — Arracher oignons et mettre en lieu cec, puis en chaînes suspendues. — Sécher haricots ou mettre au sel. — Faire conserves et marmelade de fruits. — Marcotter œillets.

AOÛT

Continuer déchaumages. — Rompre vieux trèfles et autres artificiels. — Labours préparatoires en terres fortes pour froment. — Moissonner dernières céréales, fêverolles. — Fin du mois, semer seigle, fêverolles et poisettes hivernées avec avoine pour fourrage vert en juin suivant. Couper et bien sécher regains. — Arracher pommes de terre mi-tardives. — Arracher chanvre et mettre rouir. — Battre céréales.

Derniers ratissages. — Pincer et attacher bois au fur et à mesure de croissance. — Troisième et quatrième sulfatages contre le mildiou suivant l'année. Troisième soufrage à la véraison. — Troisième transvasage des vins et cidres.

Repiquer chicorée et attacher la plus avancée pour consommer en automne. — Semer raves, épinards, scorsonères, salades pour hivernage, choux frisés hâtifs pour repiquer au printemps. — Repiquer fraisier. — Bouturer fleurs pour garniture de l'année suivante, géraniums, coléus bégonias, etc. — Semer pensées. — Cueillir premiers fruits, l'après-midi des beaux jours. — Sécher fruits, prunes, pruneaux, fonds d'artichauts.

SEPTEMBRE

Mener et épandre fumiers et labourer. — Semer seigle et méteil. — Dès le 10, commencer semailles de blé. — Récolter sarrasin de grains. — Battage des céréales. — Semer chicorée amère à tondre pour porcs. — Acheter porcelets à hiverner et activer engraissement des porcs à tuer en hiver.

Préparer pressoirs et ustensiles accessoires, futailles; ne vendanger qu'à pleine maturité du raisin, qui n'arrive guère qu'en octobre sous notre climat.

Semer encore épinards, scorsonères, mâche. — Repiquer garnitures d'hiver, salades, choux, bettes. — Lier cardons, céleri. — Cueillir fruits. Faire cidre.

OCTOBRE

Continuer labours. — Grandes semailles des blés d'hiver. — Récolter pommes de terre tardives, betteraves, carottes. — Mettre vaches au pâturage en temps sec. — Engraisser poulets et canards. — Consommer poules de 4 ans et au-dessus.

Vendanges et pressurage du raisin. — Régler fermentation et pressurer à point les rouges. — Piqueter marcs tout de suite ou les serrer en vases clos pour distiller plus tard.

Repiquer salades et choux pour hiverner. — Récolter courges, choux pour choucroute, chicorée. Cueillir derniers fruits. — Rentrer plantes et bulbes délicates : dahlias, lauriers, orangers. — Planter arbres en terres légères et sèches

NOVEMBRE

Dernières semailles de blé en terres fertiles et bien exposées. — Labours préparatoires pour printemps. — Défoncements. — Assainir et drainer terrains humides. — Conduire composts dans les prés. — Fumer luzernières en couverture. — Mettre vaches à la crèche; commencer affouragement aux betteraves et aux autres racines; carottes et féverolles aux chevaux de ferme. — Hâcher fourrages. — Elever veaux de choix destinés à l'alpage d'été. — Tondre chevaux et jeune bétail.

Remplir en bonde vases de vin nouveau. — Arrachage des echalas.

Mettre fleurs et plantes vivaces à l'abri des gelées. — Rentrer légumes et racinages en jardins d'hiver, cave ou silos. — Couvrir artichauts avec balles de céréales. — Recharger et fumer en couverture aspergères, planches de fraises. — Planter encore arbres et arbrisseaux qui ne craignent pas la gelée. — Fumer en couverture arbres fruitiers. — Réparer paillassons et en fabriquer de nouveaux.

DÉCEMBRE

Continuer labours et défoncements en temps propices. — Transporter et épandre composts. — Jardiner dans les forêts, éclaircir et expurgader les taillis. — Nettoyer grains. — Report des terres. — Arrachages. — Défoncements et labours. — Arracher arbres fruitiers à réformer. — Tenir propre et à température convenable plantes de serres et ne mouiller que lorsque la terre n'adhère plus aux bords des pots.

Pour les ECLIPSES, voir après les foires.

LES HABITUDES

Les habitudes sont actives ou passives. L'habitude passive résulte d'abdications répétées de la liberté. Les penchants alors déterminent seuls les actes et, si les penchants sont mauvais, le vice devient dominant. Les habitudes vicieuses finissent par se traduire dans l'organisme. Voici un adolescent dans la fleur de la beauté et de la jeunesse, tout en lui est symbole de pureté. Vous le retrouvez quelques années après. Sa figure ignoble révèle aux regards les tristes défaillances de sa volonté.

L'habitude active résulte de la répétition d'actes libres. Par l'effet de cette répétition, ce qui était primitivement accompli avec effort devient facile et finalement spontané. Ce passage du libre au spontané est la condition du progrès moral. Si la force de la volonté avait toujours été employée aux mêmes efforts, nous n'avancerions pas; mais les bonnes habitudes acquises dégagent la volonté et lui permettent de se consacrer à de plus hauts emplois. Il est des hommes qui n'ont plus à lutter contre des

tentations dont ils ont triomphé par une victoire définitive.

L'habitude de la vertu modifie, comme celle du vice, l'état de l'organisme. Telles physionomies se détériorent, telles autres s'épurent, les modifications visibles sur la figure atteignent très probablement l'organe cérébral. Il est au pouvoir de l'homme de changer en quelque mesure la disposition de son encéphale et d'améliorer l'organe immédiat des phénomènes psychiques; mais il convient de ne pas attendre trop tard, parce que les organes se durcissent en vieillissant. La transformation du volontaire en spontané, résultat de l'habitude, est une action exercée par la personne consciente et libre sur l'individualité psychique. C'est ainsi que le passé de la liberté se retrouve dans le présent de la nature.

ERNEST NAVILLE.

Si l'on nie que l'homme soit libre, si on le considère comme une machine fatalement soumise à des impulsions extérieures, il ne faut plus parler de liberté politique ou sociale.



ÉPHÉMÉRIDES

Description des Quatre Saisons de l'année 1923

HIVER

Commencement le 22 décembre de l'année précédente, à 3⁵⁷ h. du soir, avec l'entrée du *Soleil* dans le signe du *Capricorne*. La *Lune* se trouve alors au 20^{me} degré du *Verseau*, *Mercur*e au 9^{me} du *Capricorne*, *Vénus* au 25^{me} du *Scorpion*, *Mars* au 8^{me} des *Poissons*, *Jupiter* au 12^{me} du *Scorpion*, *Saturne* au 19^{me} de la *Balance*, la tête du *Dragon* au 25^{me} de la *Vierge* et la queue du *Dragon* au 25^{me} des *Poissons*.

PRINTEMPS

Commencement le 21 mars, à 4²⁹ h. du soir, avec l'entrée du *Soleil* dans le signe du *Bélier*. La *Lune* se trouve alors au 15^{me} degré du *Taureau*, *Mercur*e au 14^{me} des *Poissons*, *Vénus* au 18^{me} du *Verseau*, *Mars* au 12^{me} du *Taureau*, *Jupiter* rétrograde au 19^{me} du *Scorpion*, *Saturne* rétrograde au 18^{me} de la *Balance*, la tête du *Dragon* au 20^{me} de la *Vierge* et la queue du *Dragon* au 20^{me} des *Poissons*.

ÉTÉ

Commencement le 22 juin, à minuit 3 min. avec l'entrée du *Soleil* dans le signe du *Cancer*. La *Lune* se trouve alors au 8^{me} degré de la *Balance*, *Mercur*e au 8^{me} des *Gémeaux*, *Vénus* au 8^{me} des *Gémeaux*, *Mars* au 15^{me} de l'*Ecrevisse*, *Jupiter* rétrograde au 9^{me} du *Scorpion*, *Saturne* au 13^{me} de la *Balance*, la tête du *Dragon* au 15^{me} de la *Vierge* et la queue du *Dragon* au 15^{me} des *Poissons*.

AUTOMNE

Commencement le 24 septembre, à 3⁴ h. du matin, avec l'entrée du *Soleil* dans le signe de la *Balance*. La *Lune* se trouve alors au 19^{me} degré des *Poissons*, *Mercur*e rétrograde au 10^{me} de la *Balance*, *Vénus* au 4^{me} de la *Balance*, *Mars* au 15^{me} de la *Vierge*, *Jupiter* au 17^{me} du *Scorpion*, *Saturne* au 20^{me} de la *Balance*, la tête du *Dragon* au 10^{me} degré de la *Vierge* et la queue du *Dragon* au 10^{me} degré des *Poissons*.

Le régent de cette année est *Saturne* ♄.

Mildiou. — Epoque des traitements

Années pluvieuses, traiter au moins tous les vingt jours.

1^{er} sulfatage lorsque les pousses ont atteint 15 cm. de longueur.

2^{me} sulfatage immédiatement avant l'attache, pendant qu'on peut encore passer.

3^{me} sulfatage tout de suite après l'attache.

4^{me} sulfatage fin juillet ou commencement d'août.

Années sèches :

1^{er} sulfatage lorsque les pousses atteignent 20 cm. à 30 cm.

2^{me} sulfatage tout de suite après l'attache

3^{me} sulfatage fin juillet ou commencement d'août.

Prendre garde aux avis publiés dans les journaux par les Stations viticoles.

AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULS SUISSES

EUROPE

*Envoyés extraordinaires et
Ministres plénipotentiaires.*

BERLIN. — Dr de Planta, A.
BUENOS-AIRES. — von Salis, F.
LONDRES. — Dr Paravicini, C.
PARIS. — Dr Dunant, Alphonse.
ROME. — Wagnière, Georges.
VIENNE. — Dr Bourcart, Charles.
LA HAYE. — Dr Carlin, Gaston.
BRUXELLES. — Barbey, F.
MADRID. — Mengotti, Alfred.
STOCKHOLM. — Schreiber, H.
VARSOVIE. — von Pfyffer, H.

Consuls et vice-consuls.

ABO. — Baltis, Alex, consul.
AGRAM (Zagreb). — Schmidlin, J., c.
AMSTERDAM. — Hässig, Arnold, c.
ANVERS. — Steinmann, Louis, E., c.
ATHENES. — Vac Iseli, B., gérant.
BARCELONE. — Nippel, F., c.
BELGRADE. — Vogeli, Christian, c. g.
BESANÇON. — Borel, A., c. (à Pontarlier).
BEZIERS. — Bühler, Paul, c.
Bühler, Albert, vice-consul.
BORDEAUX. — Jæggi, Adolf, c.
BREME. — Krose, Fr., c.
BRESLAU. — Vacant, géré par la
légation à Berlin.
BUCAREST. — Géré par la Légation.
BUDAPEST. — Kienast jun., F., c. g.
CHRISTIANIA. — Tschudi, Henry, c.
COLOGNE. — Drv. Segesser, H., c. g.
COPENHAGUE. — Cloëtta, F. B., c.
DIJON. — Echslin, P., c.
DRESDE. — Sutter, A.-D., c.
DUSSELDORF. — Dr Dunkel, W., c.
FLORENCE. — Steinhäuslin, Ch., c.
FRANCFORT s/M. — Wolfensber-
ger, J.-F., c. Deluz, M.-E., v.-c.
GÈNES. — Biaggi, G.-B., c.
GLASGOW. — Oswald, A., consul.
HAMBOURG. — Dür, Franz, c.
Kern, A. v.-c.
HAVRE. — Basset, Alfred, c.
HULL. — Thévenaz, W., consul.
KIEFF. — Jenny, Gabriel, consul.
KONIGSBERG i. P. — Stucki, E., c.
(à Elbing).
LEIPZIG. — Hirzel, Ernest, c.
LILLE. — Vacant. Leuze, C.-A., gér.
LISBONNE. — Mange, J., c. g.
LIVERPOOL. — Fontannaz, A.-J., c.
LIVOURNE. — Corradini, O., c.
LUXEMBOURG. — Voir consulat
de Suisse, à Nancy.
LYON. — Dr Meyer, G., c. Ruster-
holz, H. v.-c.
MANCHESTER. Guggenheim, A., c.
MANNHEIM. — Vacant. Dr Zetter,
secr. de lég., gérant.
MARSEILLE. — Leuba, Paul, c.
MILAN. — Vonwiller, Albert, c.
Piccoli, A., v.-c.
MONACO. — Géré par le Cons. à Nice
MOSCOU. — Vacant.
MUNICH. — Prof. Dr Hegi, Gust., c. g.,
Häfeli, v.-c.

MULHOUSE. — Pfenninger, R., c.
NANCY. — Hahn, Ernest, c.
NANTES. — Pittard, L.-C.-L., c.
NAPLES. — Meuricoffre, J.-G., c. g.
Wenner, R.-A., v. c.
NICE. — Vicarino, Fernand, c.
NUREMBERG. — Schmid, F.-W., c.
ODESSA. — Wey, Emile, c.
PATRAS. — Vacant.
PETROGRAD. — Vacant.
PORTO. — Schneebeh, Rod., c.
PRAGUE. — Déteindre, Gerold,
c. g. Bergamirn, R., v.-c.
RIGA. — Mantel, R.-H., c.
ROTTERDAM. — Koch, Ferd., c.
SAINT-MARIN. — Géré par le Con-
sulat à Florence.
SÉVILLE. — Stierlin, R., c.
SOFIA (Bulg.) — Schneeberger, E., g.
STRASBOURG. — Vac. Furrer, J., g.
STUTTGART. — Suter, E.-E., c.
TOULOUSE. — Niestlé, P., c.
TRIESTE. — Büsch, Paul, c.
TURIN. — de Planta, Rod., c.
VENISE. — Keller, Jean, c.

AMERIQUE

BUÉNOS-AYRES. — de Pury, Arthur,
env. extr. et ministre plénip.
WASHINGTON (E.-U.) Peter, Marc
env. extraord. et min. plénip.
Consuls et vice-consuls.
ASSOMPTION (Paraguay). — Censi,
Quinto, c.
BAHIA-BLANCA. — Olivet, F.-E., c.
BAHIA (Brésil). — Wildberger, E., c.
BOGOTA (Colombie). — Beck, R., c.
CARACAS (Vénéz.). — Guinand, E., c.
CHICAGO. — Nüsse H., consul.
CINCINNATI. — Vac. Géré par la Lég.
CONCEPCION DEL URUGUAY
(Rép. Arg.). Lagier, Albert, v.-c.
CORDOBA. — Poretti, E., c.
CORRIENTES (Rép. Arg.). — Hœch-
ner, Ad., v.-c.
COSTA-RICA. — Frick, c. (San-José).
DENVER. — Weiss, Paul, c.
GALVESTON. — Vac. Müller, R., g.
GUADALAJARA. — Nigg, J., v.-c.
GUATEMALA. — Diebold, L. N., c.
GUAYAQUIL (Equateur). — Müller,
E., consul.
HAVANE (Cuba). Blattner, Carlos, c.
JOINVILLE. — Richlin, G.-A., c.
LIMA (Pérou). — Marcionelli, S., c.
MENDOZA. — Munier, M., v.-c.
MEXICO. — Perret, Henry, c. g.
MONTEVIDEO (Uruguay). — Schel-
ler, Edwin, c. g. Dr Guyer, M., v.-c.
MONTRÉAL. — Dr Hübscher, C.-P.,
c. g.
NEW-YORK. — Junod, Louis-H. c.
Dr jur. Escher Henry, v.-c.
NOUVELLE-ORLÉANS. — Thalmann
Paul, c.
NUEVA HELVECIA. — Géré prov.
par le consulat à Montévideo.
ORURO (Bolivia). — Géré par le
Consulat hollandais.

PANAMA. — Misteli, José, c.
PARA. — Suter, A., c.
PARANA (R. Arg.). — Oberlin, E., v.-c.
PAYSANDU. — Bernasconi, J., v.-c.
PERNAMBOUC (Brésil). — Haus-
heer, René L., c.
PHILADELPHIE. — Dr Vuilleumier,
Charles, c.
PORTLAND. — Vac. Bircher, K., g.
PORTO ALEGRE. — Luchsinger,
P., c. Luchsinger, H., v.-c.
RIO de JANEIRO (Brésil). — Gertsch
Albert, env. ext. et min. plénip.
ROSARIO (Rép. Arg.). — Censi, P. c.
SAINT-LOUIS. — Du Bois, G., c.
ST-PAUL. — Karlen, Alfred, c.
SAN FRANCISCO. — Freuler, J., c.
SAN-JOSÉ. — Boleti, A. c.
SAN MIGUEL (Salvador). — Wie-
ser, C., c.
SANTIAGO de CHILI. — Kùpfer, A., c.
SAO PAULO. — Isella, Achilles, c.
SANTA-FÉ (Rép. Arg.). — Panchaud,
L., consul.
SEATTLE. — Wettrick, Samuel, c.
TAMPICO. — Vac. Dr Adrian, H., g.
TORONTO (Canada) — Zuerrer,
E.-R. c.
TUCUMAN. (Rép. Arg.). — Grunauer,
Louis, consul.
VALDIVIA. — Vogt, V., c.
VALPARAISO (Chili). — Sinn, Luis
E., consul gén. de Moras, E., v.-c.
VANCOUVER. — Gintzburger, S., c.
WINNIPEG. — Erzinger, John., c.

AFRIQUE

Consuls et vice-consuls.

ALEXANDRIE (Egypte). — Vacant.
ALGER. — Vacant. Collet, E., gér.
CAPETOWN. — Eigenmann, W., c.
CASABLANCA. — Favre, G., c.
JOHANNESBURG (Transvaal). —
Dr Pettavel, Paul, c.

ASIE

BATAVIA. — Vac. Frossard, L., gér.
BOMBAY. — Ringger, Ch., e.
CALCUTTA. — Staub, W., c.
COLOMBO. — Frei, H., consul.
LANGKAT (Sumatra). — Imhof, M., c.
MANILLE (Philippines). — Gmür,
Otto, c. Sidler, A., v. c.
SINGAPOUR. — Ingold, W., e.
SHANGAI. — Dr Isler, J.-L., c. g.
TÉHÉRAN. — Hildebrand, H., c.
TIFLIS. — Vacant. Oberle, E., gér.
TOKIO. — Dr Lardy Charles, L. E.,
env. extraord. et min. plénip.
YOKOHAMA. — (Consulat géré par
la Légation, à Tokio.)

AUSTRALIE

ADELAIDE. — Vac. { géré par le
AUCKLAND. — Vac. { c. g. Stahel
à Melbourne
BRISBANE. — Schoch, William., c.
MELBOURNE. — Stahel, Gust., c. g.
SYDNEY. — Bloch, E., c.

MESSAGER BOITEUX ALMANACH HISTORIQUE

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois; le cours du Soleil et de la Lune; les principales Foires de Suisse, de Savoie, de France, de la vallée d'Aoste, d'Alsace, etc.; enfin un recueil de Récits et d'Anecdotes accompagnés de gravures,

POUR L'AN DE GRACE

1923

PAR **Antoine SOUCI**, ASTRONOME ET HISTORIOGRAPHE

EXPLICATION DES DOUZE SIGNES DU ZODIAQUE

Bélier		Ecrevisse		Balance		Capricorne	
Taureau		Lion		Scorpion		Verseau	
Gémeaux		Vierge		Sagittaire		Poissons	

Comput ecclésiastique

Nombre d'or	5
Cycle solaire	28
Indiction romaine	6
Epactes	13
Lettre dominicale :	G.

Quatre temps :

- 21, 23 et 24 Février.
- 23, 25 et 26 Mai.
- 19, 21 et 22 Septembre.
- 19, 21 et 22 Décembre.









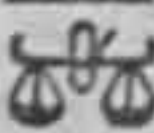
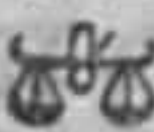

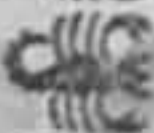


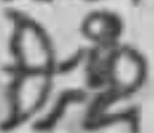
















Depuis Noël 1922 jusqu'au Carême 1923, il y a 7 semaines et 3 jours.

Cette année est une année commune de 365 jours.






















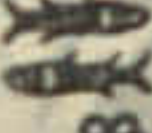











Fêtes mobiles

Septuagésime . . .	28 Janvier
Mardi gras . . .	13 Février
Les Cendres . . .	14 »
Pâques	1 ^{er} Avril
Ascension	10 Mai
Pentecôte	20 »
La Trinité	27 »
La Fête-Dieu . . .	31 »
Jeûne fédéral . .	16 Sept.
Premier dimanche de l'Avent	2 Déc.
Entre la Trinité et l'Avent, il y a 26 dimanches.	

I ^{er} MOIS	JANVIER ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Lundi	NOUVEL-AN  13	☐♂ ☽*☾ On voit	Pleine lune le 3, à 3 h. 33 min. du mat. Froid.
2 Mardi	s Abel  26	☽ dans ☽, ☽*☾	
3 Mercredi	s Isaac, s Genev.  10	☽ ³³³ m. ☐♂, ☾a.pér.	Dern. quart. le 10, à 1 h. 54 min. du mat. Sombre.
4 Jeudi	s Tite  23	☽, quelque-	
5 Vendredi	s Siméon  7	☐♂, ☽♂, ☽d, ☽*☾	Nouv. lune, le 17, à 3 h. 41 min. du mat. Brumeux.
6 Samedi	Les 3 Rois  21	☐♀, ☽ au périhélie fois	
1	Lever du Soleil, 8 h. 19 m.	Coucher du Soleil, 5 h. 0	Prem. quart. le 25, à 4 h. 49 min. du mat. Pluie.
7 Dimanche	G. 1. s Lucien  5	☽ des hommes incivils par	
8 Lundi	s Apollinaire  19	☽♂, ☾ au pér. ☾d. ☽	JANVIER vient de Janus, à qui les Romains consacraient le premier jour de l'année.
9 Mardi	s Julien  4	trop de civilité et impor-	
10 Mercredi	s Guillaume  18	☽ ¹⁵⁴ m. ☽♂, ☽△☽	Le 21 du mois le soleil entre au signe du Verseau.
11 Jeudi	s Hygin  2	☐♂, ☽♂, ☽♂, ☽♂	
12 Vendredi	s Satyre  16	☽☽☽☽☽ du s. sombre	Du 1 ^{er} au 31 janvier, les jours ont crû de 57 minutes.
13 Samedi	s Hilaire, 20 ^e jour  0	☽☽. à la plus gr. élong.	
2	Lever du Soleil, 8 h. 16 m.	Coucher du Soleil, 5 h. 9	
14 Dimanche	2. s Félix  14	☐♂ tuns à force de et	
15 Lundi	s Maure  27	☽ dans ☽ brumeux	
16 Mardi	s Marcel  11	☐♂ courtoisie.	
17 Mercredi	s Antoine  24	☽ 3 h. 41 min. du mat.	
18 Jeudi	s Claire s Prisque  7	☽♂, ☐♂ Le contraire	
19 Vendredi	s Sulpice  20	☽ au périhélie, ☽☽☽	
20 Samedi	s Fabien, s Séb.  2	☐♀, ☽♂, ☽ rétr. ☽*☾	
3	Lever du Soleil, 8 h. 12 m.	Coucher du Soleil, 5 h. 19	
21 Dimanche	3. s Agnès  14	☽d. ☽♂, ☽d. ☽♂, ☾d. ☽	
22 Lundi	s Vincent  26	☽♂ des bruits qui clair	
23 Mardi	s Raimond  8	☽*☽, ☾ à l'apogée et	
24 Mercredi	s Timothée  20	☽♂ courent froid	
25 Jeudi	Conv. de s Paul  2	☽ 4 h. 59 mat. ☽☽☽	
26 Vendredi	s Polycarpe  14	☐♂, ☽♂ sur les affai-	
27 Samedi	s Jean Chrysost.  26	☽*☽, ☽△☽ res et	
4	Lever du Soleil, 8 h. 5 m.	Coucher du Soleil, 5 h. 29	
28 Dimanche	Sept. s Charlem.  8	☽ étoile du matin pluie	
29 Lundi	s Franç. de Sales  21	☽☽, ☽ rétr., ☽*☽	
30 Mardi	ste Martine  4	☐♂ sur les gens est	
31 Mercredi	s Pierre Nolasque  18	☐♂, ☽*☽ souvent la vérité.	

Marchés aux Bestiaux de Janvier.			
Aarau 17	Escholzmatt, Lucerne 15	Langnau, Berne 5	Schaffhouse 2 et 16
Aarberg Berne P. B. 31	Flawil, St-Gall 8	Lausanne, Vaud 10	Sion, chaque samedi
Amriswil, Thurg. 3 et 17	Fribourg (Suisse) 20	Lucerne, chaque mardi	Thoune 27
Berne 2 gr. B. (chaque mardi petit bétail)	Hérisau, A., chaq vendr.	Meiringen, Berne 4	Vevey chaque mardi.
Bienne, ch. jeudi Pt B.	Kreuzlingen, Thurg. 5	Nyon 4	Wil, St-Gall, ch. mardi
Eglisau, Zurich 15	Langenthal, Berne 16	Rapperswil, chaq. merc.	Zoug, chaque mardi.

I ^{er} Mois	JANVIER ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Lundi	NOUVEL-AN  13	☐♂ ♀ * ☉ On voit	Pleine lune le 3, à 3 h. 33 min. du mat. Froid.
2 Mardi	s Abel  26	☾ ♀ dans ♄, ♀ * ♀	
3 Mercredi	s Isaac, s Genev.  10	3 ³³ m. ☐♂, ☉ a.pér.	
4 Jeudi	s Tite  23	☉♂, quelque- froid	Dern. quart. le 10, à 1 h. 54 min. du mat. Sombre.
5 Vendredi	s Siméon  7	☐♂, ♀♂, ♀♂, ♀♂ * ☉	
6 Samedi	Les 3 Rois  21	☐♀, ♀ au périhélie fois	
1	Lever du Soleil, 8 h. 19 m.	Coucher du Soleil, 5 h. 0	Nouv. lune, le 17, à 3 h. 41 min. du mat. Brumeux.
7 Dimanche	G. 1. s Lucien  5	des hommes incivils par	
8 Lundi	s Apollinaire  19	♂♂, ☾ au pér. ☾ d. ☉	
9 Mardi	s Julien  4	trop de civilité et impor-	Prem. quart. le 25, à 4 h. 49 min. du mat. Pluie.
10 Mercredi	s Guillaume  18	☾ 1 ⁵⁴ m. ♂♂, ♀♂ * ☉	
11 Jeudi	s Hygin  2	☐♂, ♂♂, ♀♂, ♀♂ * ☉	
12 Vendredi	s Satyre  16	☐♂ * ☉ s. sombre	JANVIER vient de Ja- nus, à qui les Romains consacraient le premier jour de l'an- née.
13 Samedi	s Hilaire, 20^e jour  0	♂♀. à la plus gr. élong.	
2	Lever du Soleil, 8 h. 16 m.	Coucher du Soleil, 5 h. 9	
14 Dimanche	2. s Félix  14	☐♂ tuns à force de et	Le 21 du mois le soleil entre au si- gne du Ver- seau.
15 Lundi	s Maure  27	☾ ♀ dans ☉ brumeux	
16 Mardi	s Marcel  11	☐♂ courtoisie.	
17 Mercredi	s Antoine  24	☉ 3 h. 41 min. du mat.	Du 1 ^{er} au 31 janvier, les jours ont crû de 57 minu- tes.
18 Jeudi	s Claire s Prisque  7	♂♀, ☐♂ Le contraire	
19 Vendredi	s Sulpice  20	☐♀ au périhélie, ☐♂ * ☉	
20 Samedi	s Fabien, s Séb.  2	☐♀, ♂♂, ♀ rétr. ♂ * ☉	
3	Lever du Soleil, 8 h. 12 m.	Coucher du Soleil, 5 h. 19	
21 Dimanche	3. s Agnès  14	☉ d. ♄, ♂ d. ♄, ☾ d. ☉	Le 21 du mois le soleil entre au si- gne du Ver- seau.
22 Lundi	s Vincent  26	♂♂ des bruits qui clair	
23 Mardi	s Raimond  8	♀ * ♀, ☾ à l'apogée et	
24 Mercredi	s Timothée  20	☾♂ h courent froid	Du 1 ^{er} au 31 janvier, les jours ont crû de 57 minu- tes.
25 Jeudi	Conv. de s Paul  2	☾ 4 h. 59 mat. ♀ * ☉	
26 Vendredi	s Polycarpe  14	☐♂, ♂♂ sur les affai-	
27 Samedi	s Jean Chrysost.  26	♀ * ♀, ♀♂ * ♀♂ res et	
4	Lever du Soleil, 8 h. 5 m.	Coucher du Soleil, 5 h. 29	
28 Dimanche	Sept. s Charlem.  8	☐♀ étoile du matin pluie	Du 1 ^{er} au 31 janvier, les jours ont crû de 57 minu- tes.
29 Lundi	s Franç. de Sales  21	☾♂♀, ♀ rétr., ♀ * ♀	
30 Mardi	ste Martine  4	☐♂ sur les gens est	
31 Mercredi	s Pierre Nolasque  18	☐♂, ♀ * ♀ souvent la vérité.	

Marchés aux Bestiaux de Janvier.			
Aarau 17	Escholzmatt, Lucerne 15	Langnau, Berne 5	Schaffhouse 2 et 16
Aarberg Berne P. B. 31	Flawil, St-Gall 8	Lausanne, Vaud 10	Sion, chaque samedi
Amriswil, Thurg. 3 et 17	Fribourg (Suisse) 20	Lucerne, chaque mardi	Thoune 27
Berne 2 gr. B. (chaque mardi petit bétail)	Hérisau, A., chaq vendr.	Meiringen, Berne 4	Vevey chaque mardi.
Bienne, ch. jeudi Pt B.	Krenzlingen, Thurg. 5	Nyon 4	Wil, St-Gall, ch. mardi
Eglisau, Zurich 15	Langenthal, Berne 16	Rapperswil, chaq. merc.	Zoug, chaque mardi.



Foires du mois de Janvier 1923.

Aarau, Aa. B. 17	Estavayer, B. 10	Romont, Fr. 9
Aarberg B., ch. et M. 10 B et M. 31	Flawil, St-G B. 8	Rougemont 17
Aeschi, Berne 9	Fribourg M. 8 et 20	Rue, Fribourg 17
Affoltern, Zurich B. et P. 15	Gossau 8	Saignelégier 8
Aigle, Vaud 20	Interlaken M. 31	Schaffhouse B. 2
Altdorf 31	Landeron-Combes, Nl. B 15	Schöpfheim P. 8
Andelfingen B. 10	Langenthal 23	Schwyz 29
Anet, Berne 24	Laufon, Berne 2	Sépey, Vaud 19
Appenzell 10 et 24	Lausanne B. 10	Sidwald, St-G. 11
Baden, Aa. B. 2	Lenzburg B. 11	Sissach, Bâle B. 3
Berne B. 2 et 16	Liestal, B.c. B. 10	Soleure 8
Berthoud 4	Locle, Nl. 9	Stein a/R. B.P. 31
Bienne, B et M. 11	Lyss p. B. 22	Sursee, Lc. 8
Boltigen, Br. 9	Martigny-Bg. 8	Thoune, Br. B. 17
Bremgarten B. 8	Morat, Fr. 3	Tramelan-dessus 10
Brugg, Aa. B. 9	Môtiers-Travers, Neuchâtel B. 8	Unterseen 12 et 31
Bulle, Fr. 11	Moudon, Vaud 29	Uster, Z B. 25
Bülach, Zr. B. 3	Muri Aa. B. 2	Vevey, Vaud 30
Büren s/A. 17	Nyon, Vaud B. 4	Viège, Valais 8
Châtel - St-Denis (Fribourg) 15	Ollon, Vaud 12	Weinfelden, Th. B. 10 et 31
Chiètres, Fr 25	Oron-la-Ville 10	Wilchingen, B. 15
Dagmersellen 15	Olten 29	Willisau, Lc. B. 25
De'émont 23	Payerne, Vaud 18	Winterthour, Zr. B. 4 et 18
Dielsdorf, Zurich B. et P. 24	Pfälfikon B. 15	Zofingue, Aa. 11
	Porrentruy 22	
	Reinach, Aa. 18	

ABRÉVIATIONS : Aa (Argovie). — Ap. E. (Appenzell Rhodes Extérieures). — Ap. I. (Appenzell Rhodes Intérieures). — B. v (Bâle-Ville). — B. c. (Bâle-Campagne). — Br. (Berne). — Fr. (Fribourg). — Ge. (Genève). — Gl. (Glaris). — Gr. (Grisons). — Lc. (Lucerne). — Nl. (Neuchâtel). — St-G. (Saint-Gall). — Sh. (Schaffhouse). — Sw. (Schwyz). — Sl. (Soleure). — Th. (Thurgovie). — Ts. (Tessin). — Nw. (Nidwald). — Ow. (Obwald). — U. (Uri). — Vl. (Valais). — Vd. (Vaud). — Zr. (Zurich). — Zg. (Zug).

Etranger : S. (Savoie). — H.-S. (Haute-Savoie). — Fr. (France). — As. (Alsace). — Al. (Allemagne). — Ao. (Aoste).

Prière de vouloir bien transmettre aux éditeurs du *Messenger boiteux* les remarques, observations, etc., pouvant résulter de lacunes, d'omissions ou d'erreurs dans la table des foires.

Aucuns frais n'incombent aux communes qui fournissent les indications pour les foires.

IMPRIMERIE CENTRALE, NEUCHÂTEL.

II ^{me} MOIS	FÉVRIER ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Jeudi	s Brigitte	2	Pleine lune, le 1, à 4 h. 53 min. du soir. Venteux.
2 Vendredi	Purification	16	
3 Samedi	s Blaise	0	
5	<i>Lever du Soleil, 7 h. 57 m.</i>	<i>Coucher du Soleil, 5 h. 39</i>	Dern. quart. le 8, à 10 h. 16 min. du mat. Sombre.
4 Dimanche	Sex. ste Véron.	15	
5 Lundi	ste Agathe	0	Nouv. lune, le 15, à 8 h. 7 min. du soir. Neige.
6 Mardi	ste Dorothee	14	
7 Mercredi	s Hélène, s Rich.	28	Prem. quart. le 24, à 1 h. 6 min. du mat. Clair.
8 Jeudi	s Salomon	13	
9 Vendredi	s Apolline	27	FEVRIER vient de Februaire. qui signifie faire des expiations.
10 Samedi	s Scholastique	10	
6	<i>Lever du Soleil, 7 h. 47 m.</i>	<i>Coucher du Soleil, 5 h. 50</i>	Le 19, le soleil fera son entrée au signe des Poissons.
11 Dimanche	Est. s Séverin	24	
12 Lundi	s Damien	7	Depuis le 1 ^{er} au 28 fév. les jours ont crû de 86 min.
13 Mardi	Mardi gras	20	
14 Mercredi	Cendres s Val.	3	
15 Jeudi	s Faustin	16	
16 Vendredi	s Julienne	28	
17 Samedi	s Sylvain	10	
7	<i>Lever du Soleil, 7 h. 36 m.</i>	<i>Coucher du Soleil, 6 h. 0</i>	
18 Dimanche	Inv. s Siméon	22	
19 Lundi	s Boniface	4	
20 Mardi	s Eucher	16	
21 Mercredi	Q.-T. s Eléonore	28	
22 Jeudi	Chaire s Pierre	10	
23 Vendredi	Q.-T. s Josué	22	
24 Samedi	Q.-T. s Matthias	4	
8	<i>Lever du Soleil, 7 h. 24 m.</i>	<i>Coucher du Soleil, 6 h. 11</i>	
25 Dimanche	Rem. s Victor	16	
26 Lundi	s Nestor	29	
27 Mardi	s Léandre	12	
28 Mercredi	s Romain, s Lup.	26	

Aucuns frais n'incombent aux communes qui fournissent les indications pour leurs foires dans la table du « **Messenger boiteux** ».

Marchés aux Bestiaux de Février.			
Aarau	21	Schaffhouse	6 et 20
Aarberg, Berne petit B	28	Sion, chaque samedi.	
Amriswil, Thurg.	7 et 21	Schöpfheim, Lucerne	5
Berne, gr B.	6	Thoune	24
(chaque mardi p. B.)		Vevey, chaque mardi.	
Bienne, ch jeudi, Pt B.		Wil, chaque mardi	
Eglisau, Zurich	19	Zoug, chaque mardi.	
Escholzmatt, Lucerne	19		
Flawil, St-Gall	12		
Fribourg (Suisse)	24		
Hérisau, chaque vendr.			
Kreuzlingen, Thurg.	2		
Langenthal, Berne	20		
Langnau, Berne	2		
Lausanne	14		
Lucerne, chaque mardi.			
Meiringen, Berne	1		
Nyon, Vaud	1		
Rapperswil, les mercr.			



Foires du mois de Février 1923.

Aarau, Argov. 21	Fribourg,	Romont, Fr. 6
Aarberg B., ch. 14	M B. 12 et 24	Rue, Fr. 21
Afloltern, Zr.	Gessenay, Br. 14	Saignelégier 5
B. et P. 19	Gorgier, Nl. B. 1	St-Triphon, 16
Aigle, Vaud 17	Gossau, St-G. B. 5	St-Ursanne 12
Altdorf 1	Hérisau, Ap. E. —	Sargans, St-G. 27
Altstätten, St-G. 8	Hitzkirch, Lc. 13	Schaffhouse
Andelfingen, B. 14	Huttwil 7	20 et 21
Appenzell 14 et 28	Kaltbrunn, St G 8	Schwarzenburg,
Aubonne, Vd B. 6	Landeron, B. 19	B. M. et ch. 15
Baden, Aa B. 6	Langenthal 27	Schöpfheim, Lu-
Balsthal 12	Langnau, Br. M 28	cerne, porcs 5
Bellinzone Ts 7	Laufon, Berne 6	Sidwald, St-G. 22
Berne B. 6 et 13	Lausanne, B. 14	Sierre B. 5
Berthoud 1	Lenzburg, B. 1	Sion, Valais 10
Bex, Vaud 15	Lichtensteig, 5	Sissach, B.c.B. 21
Bienne, Berne 1	Liestal, B. 14	Soleure 12
Bremgarten 5	Lignièrès, Nl. 13	Stein a/R. P. 28
Brugg, Aa 13	Locle, Nl. 13	Sursee Le. 5
Bülach Zr. B. 7	Lyss, Berne 26	Thoune, Br B 21
et M. 27	Martigny-Bg. 5	Tramelan-des-
Bulle, Frib. 8	Monthey, Vl. 7	sus 14
Büren, Berne 21	Morat, Fr. 7	Unterseen 2
Château-d'Ex 1	Morges, Vaud 7	Uster, Zr. B. 22
Châtel-St-Denis,	Moudon, Vd. 26	Weinfelden, Th.
(Fribourg) 12	Motiers-Tr. B. 12	B. 14 et 28
Chiètres, Fr. 22	Münster, Lc 8	Wilchingen, Sh.
Cossonay 8	Muri, Aa. B. 12	B. 19
Delémont, Br. 20	Nyon, Vaud B 1	Willisau, Lc. 12
Dielsdorf, Zr. 28	Orbe, Vaud B. 12	Winterthour, Zr.
Echallens, Vd. 1	Oron, Vaud 7	B. 1 et 15
Eglisau, Zr. 6	Pfäffikon, Zurich	Wil, St-Gall 6
Einsiedeln B. 5	M. 6 et B. 19	Yverdon, Vaud 6
Estavayer, B. 14	Payerne, Vd. 15	Zofingue, Aa. 8
Fenin, Nl. 26	Porrentruy, 19	Zoug 13
Frauenfeld, Th.	Ragaz 5	Zurzach, Aa. B. 5
B. 5 et 19	Reinach, Aa. 15	Zweisimmen 15

Mot de la fin

Deux amies conversent :

- Tu es allée à l'exposition avec Alice ?
- Hélas !
- Elle m'a dit que tout ce qu'elle y a vu est affreux.
- Je crois bien, elle s'est arrêtée tout le temps devant les glaces.

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
6. _____
7. _____
8. _____
9. _____
10. _____
11. _____
12. _____
13. _____
14. _____
15. _____
16. _____
17. _____
18. _____
19. _____
20. _____
21. _____
22. _____
23. _____
24. _____
25. _____
26. _____
27. _____
28. _____

Après minuit

- Un promeneur demande à un voiturier à moitié endormi :
- Ohé ! êtes-vous libre ?
 - Oui.
 - Et alors, pourquoi n'allez-vous pas vous coucher ?

III ^{me} Mois	MARS	☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Jeudi	s Aubin		10	Pleine lune le 3, à 4 h. 23 min. du mat. Apre.
2 Vendredi	s Simplicie		24	
3 Samedi	s Marin		9	Dern. quart. le 9, à 7 h. 31 min. du soir. Clair.
9	Lever du Soleil, 7 h. 11 m.		C. du Soleil, 6 h. 21	
4 Dimanche	Oculi s Adrien		24	Nouv. lune le 17, à 1 h. 51 min. du soir. Beau.
5 Lundi	s Eusèbe		9	
6 Mardi	s Fridolin		24	Prem. quart. le 24, à 5 h. 41 min. du soir. Froid.
7 Mercredi	Mi-Carême s Th.		8	
8 Jeudi	s Julien		23	MARS était consacré au dieu Mars par Romulus C'était le premier mois de l'année martiale.
9 Vendredi	s Françoise		7	
10 Samedi	Les 40 martyrs		21	Le 21 de ce mois, le soleil fera son entrée au signe du Bélier, Jour et nuit égaux. Commencem. du printemps.
10	Lever du Soleil, 6 h. 58 m.		Coucher du Soleil, 6 h. 31	
11 Dimanche	Laet. s Euloge		4	Du 1 ^{er} au 31 mars les jours ont crû de 103 minutes.
12 Lundi	s Grégoire		17	
13 Mardi	s Nicéphore		0	
14 Mercredi	s Mathilde		13	
15 Jeudi	s Longin		25	
16 Vendredi	s Héribert		7	
17 Samedi	ste Gertrude		19	
11	Lever du Soleil, 6 h. 44 m.		Coucher du Soleil, 6 h. 41	
18 Dimanche	Jud. s Gabriel		1	
19 Lundi	s Joseph		13	
20 Mardi	s Joachim		25	
21 Mercredi	s Benoît		6	
22 Jeudi	s Nicolas de]Flue		18	
23 Vendredi	s Théodore		0	
24 Samedi	s Siméon		12	
12	Lever du Soleil, 6 h. 30 m.		Coucher du Soleil, 6 h. 50	
25 Dimanche	RAMEAUX Ann.		25	
26 Lundi	s Ludger		7	
27 Mardi	s Lydie		20	
28 Mercredi	s Gontran		4	
29 Jeudi	s Eustase		18	
30 Vendredi	VENDREDI-SAINTE		2	
31 Samedi	ste Balbine		17	

Marchés aux Bestiaux du mois de Mars.

Aarau 21	Escholzmatt, Lucerne 19	Langnan, Berne 2	Schüpfheim, L. porcs 5
Aarberg, Br. petit B. 28	Flawil, St-Gall 12	Lucerne, chaque mardi.	Sion, Valais, chaque sam.
Amriswil, Thurg. 7 et 21	Fribourg (Suisse) 24	Meiringen 1	Thoune 31
Berne, gr. B 6	Hérisau, A. chaq vendr.	Nyon, Vaud 1	Vevey, chaque mardi.
(p. bétail, chaque mardi)	Kreuzlingen 2	Rapperswil, chaq merer.	Wyl, St-Gall ch. mardi.
Bienne, ch. jeudi Pt. B.	Langenthal, Berne 20	Schaffhouse 6 et 20	Zoug, chaque mardi.



Foires du mois de Mars 1923.

Aarau, Aa. B. 21	Gorgier	1	Romont, Fr.	6
Aarberg, B. ch 14	Gossau	5	Rue, Fribourg	21
Aigle, Vaud 10	Grandson, Vaud	7	St-Aubin, Nl.	26
Alt-St-Johann, St-G., taur. 20	Gr.-Hochstetten Bern	21	St-Blaise, Nl.	5
Alstätten, St-G. 8	Herzogenbuchsee	21	St-Ursanne Br.	12
Altorf, U. 14 et 15	Huttwil, Berne	14	Saignelégier	5
Amriswil B. 21	Interlaken M.	7	Schmitten, Fr.	B 5
Andelfingen, B. 14	Landeron-Combes	B. 19	Schöftland, Aa.	2
Anet, Berne 21	Langenthal	27	Schöpfheim	12
Appenzell 14 et 28	La Ferrière, Br.	19	Schwarzenburg, Br.	B, ch. et M 22
Aubonne, Vd. 20	La Sarraz, Vd.	27	Schwyz	12
Baden, Aa. B. 6	Laufon, Berne	6	Sempach, Lc.	12
Bâle 1 et 2	Laupen, Berne	8	Sépey, Vaud	26
Berne B. 6	Lausanne B.	14	Sidwald, St-G.	15
Berthoud, Berne Ch. et B.	Lenzbourg, Aa. B. et M.	1	Sierre	19
Bevaix, Nl. 15	Liestal, Bâle	14	Signau, Berne	15
Bienne, Berne 1	Lignières, Nl.	23	Sion, Valais	31
Bözingen, Br. 26	Locle, Nl.	13	Sissach, Bâle	28
Bremgarten, Argovie B.	Lyss	26	Soleure	12
Brigue 8 et 22	Mallerey, Br.	26	Sumiswald, Br.	9
Brugg, Aa. B. 13	Martigny-Ville	12	Sursee, Lc.	6
Bulach, Zr. B. 7	Montfaucon	26	Stein a/R. P.	28
Bulle, Fribourg 1	Monthey, Vl.	7	Thoune, Br.	B. 14
Büren, Berne 21	Morat, Frib.	7	Tramelan-dessus	Berne 14
Cerlier, Berne 28	Morges, Vaud	21	Unterseen, Br.	7
Châtel-St-Denis (Fribourg)	Motiers-Travers, Neuchâtel	B. 12	Uster, Zr.	B. 29
Château-d'Ex 22	Moudon, Vaud	26	Vevey, Vaud	27
Chiètres, Fr. 29	Münsingen, Br.	19	Wald, Zr.	13 et 14
Cossonay, B. 8	Muri, Aa. B.	5	Wattwil, St-G.	7
Delémont, Br. 20	Neuveville, Br.	28	Weinfeld, Th.	B. 14 et 28
Dielsdorf, Zr. 28	Nyon, Vaud	1	Wilchingen	19
Echallens, Vd. 22	Ollon, Vaud	16	Willisau	29
Eglisau, Zr. B. 19	Olten, Soleure	5	Winterthur, Zr.	B. 1 et 15
Erlenbach, Berne B. et M.	Oron-la-Ville	7	Yverdon, Vaud	13
Estavayer 14	Payerne, Vd.	15	Zofingue, Aa.	8
Flawyl, St-Gall 12	Pfäffikon, B.	19	Zurzach, Aa.	12
Fontaines, Nl. 19	Porrentruy	19	Zweisimmen	1
Frauenfeld, Th. B. 5 et 19	Ragaz	26		
Fribourg B. 12, 24	Reichenbach	20		
Frutigen 16	Reinach	15		
Gessenay, Br. 5	Richensee, Le.	17		
Gossau, St-G. B. 5	Riggisberg, Br., B. et ch.	9		

Voir plus loin rectification des foires.

IV ^{me} MOIS	AVRIL	☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
13	Lever du Soleil 6 h. 17 m.		C. du Soleil, 7 h. 0	
1 Dimanche	PAQUES s Hug.	☾	☾ ^{210s.} , ♂ ♀, ♀ d. ☾	Pleine lune le 1, à 2 h. 10 min. du soir. Friteux.
2 Lundi	s Nisier	☾	♂ ♀, ♂ ☽ (☾ au pér.)	
3 Mardi	s Richard	☾	♂ ☽ L'homme (frileux	Dern. quar- le 8, à 6 h. 22 min. du mat. Brumeux.
4 Mercredi	s Isidore	☾	♂ ☽ qui a le plus vécu	
5 Jeudi	s Martial	☾	☽ ♀ n'est pas celui qui	
6 Vendredi	s Sixte I	☾	☽ ☽ ☽ a compté le	
7 Samedi	s Célestin	☾	☽, ☽ ☽ ☽ brumeux	
14	Lever du Soleil, 6 h. 3 m.		Coucher du Soleil, 7 h. 9	
8 Dimanche	Quas. s Denis	☾	☾ ^{622 mat.} ☽ ☽, ☽ ☽	Nouv. lune, le 16, à 7 h. 28 min. du mat. Pluvieux.
9 Lundi	s Procore	☾	☽ ☽ ☽ (☽ ☽ ☽, ☽ é. ds.)	
10 Mardi	s Ezéchiel	☾	☽ ☽ plus d'années, mais	Prem. quart. le 24, à 6 h. 20 min. du mat. Sombre.
11 Mercredi	s Léon	☾	☽ ☽ celui qui a le plus	
12 Jeudi	s Jules	☾	♂ ♀, ♀ ☽ ☽ venteux	
13 Vendredi	s Justin	☾	♂ ☽, ☽ dans ☽, ☽ dans ☽	
14 Samedi	s Lambert	☾	☽ dans ☽, ♀ ☽ ☽	Pleine lune le 30, à 10 h. 30 min. du soir. Beau.
15	Lever du Soleil, 5 h. 49 m.		Coucher du Soleil, 7 h. 18	
15 Dimanche	Mis. ste Olymp.	☾	☽ ☽ senti la vie.	
16 Lundi	s Dreux	☾	☽ ^{728 mat.} , ☽ dans ☽	
17 Mardi	s Rodolphe	☾	♂ ☽, ☽ ☽ ☽ à l'apogée La	AVRIL vient d'aperi- re, qui signi- fie ouvrir. Les germes et les plantes com- mencent à ouvrir le sein de la terre.
18 Mercredi	s Apollon	☾	♂ ☽, ☽ ☽ ☽ au périhélie	
19 Jeudi	s Parfait	☾	♂ ☽ politesse, pluvieux	
20 Vendredi	s Sulpice	☾	c'est l'art de faire ce	
21 Samedi	s Anselme	☾	☽, ☽ ♀, ☽ dans ☽	Le 21 de ce mois le soleil entre au si- gne du Tau- reau.
16	Lever du Soleil 5 h. 37 m.		Coucher du Soleil, 7 h. 28	
22 Dimanche	Jub. s Soter et C.	☾	☽ ☽, ☽ ☽ ☽ qui vous	
23 Lundi	s Georges	☾	☽ ennuie comme si	
24 Mardi	s Alexandre	☾	☽ ^{620 m.} , ☽ ☽ sombre	
25 Mercredi	s Marc	☾	☽ ☽, ☽ ☽, ☽ ☽ ☽ ☽ ☽	
26 Jeudi	s Amélie	☾	☽ ☽, ♀ dans ☽, ☽ dir.	
27 Vendredi	s Anastase	☾	☽ ☽ ☽ dans ☽ cela vous	
28 Samedi	s Vital	☾	♂ ♀, ♀ à l'aphélie amu-	
17	Lever du Soleil 5 h. 25 m.		Coucher du Soleil, 7 h. 37	
29 Dimanche	Cant. s Robert	☾	♂ ☽ sait. [☽ au pér.]	Du 1 ^{er} au 30 avril les jours ont crû de 94 minutes.
30 Lundi	s Sigismond	☾	☽ ^{10 h. 30 soir.} beau	

Marchés aux Bestiaux d'Avril.

Aarau 18	Eglisau 16	Langnau, Berne 6	Schüpfheim, Luc. 2
Aarberg, Br. petit B. 25	Escholzmatt, Lucerne 16	Lausanne, Vaud 11	Sion, chaque samedi.
Amriswil, Thurg. 4 et 18	Flawil, St-Gall 9	Lucerne, chaque mardi.	Thoune 28
Berne, gr B. 3	Fribourg, Suisse 14	Meiringen, Berne 5	Vevey, chaque mardi.
(petit B. chaque mardi)	Hérisau, A., chaq vendr	Nyon, Vaud 5	Wil, St-G. ch. mardi.
Bienne, chaque jeudi.	Kreuzlingen, Th 6	Rapperswil, ch. mercr	Zoug, chaque mardi.
Couvet 2	Langenthal, Berne 17	Schaffhouse 3 et 17	



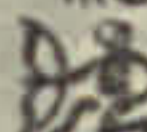
















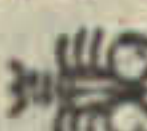

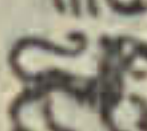
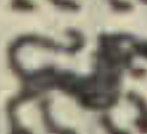

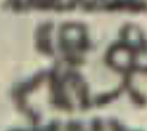





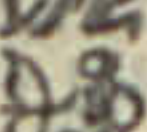


Foires du mois d'Avril 1923.

Aarau, Aa. 18	Glovelier 23	Pfäffikon, B. 16
Aarberg, Berne, B., ch. et M. 11	Gorgier, Nl. B. 5	Planfayon, Fr 18
Affoltern, Zurich, B. et P. 16	Gossau 2	Porrentruy, 16
Aigle, Vaud 21	Grandson, Vd. 18	Provence, Vd. 16
Altorf, U. 25 et 26	Gränichen, Aa 13	Ragaz, St-G. 30
Andelfingen B. 11	Hérisau, Ap 27	Riggisberg B 27
Appenzell 11 et 25	Kaltbrunn, St-G. 24	Romont, Fr 17
Aubonne, Vd. B. 3	Kirchberg 18	Rue, Fribourg 11
Baden, Aa. B. 3	Landeron, B. 9	St-Ursanne 9
Bas-Chatillon 9	Langnau, M 25	Saignelégier 3
Berne, du 9 au 21	Langenthal 24	Sarnen, Obw. 19
Berthoud 5	La Roche, Fr 30	Sargans, St-Gl. 3
Bex, Vaud 19	La Sagne, Nl 3	Schaffhouse B. 3 et 17
Bienne, Berne 5	La Sarraz, Vd 24	Schüpfheim, Lucerne 19
Bremgarten 2	Laufenbourg 2	Schwyz B. 9
Brigue 5 et 26	Lausanne 11	Sépey, Vaud 25
Brugg, Aa B. 10	Laufon, Berne 3	Sidwald, St-Gl 19
Bülach, Zr B 4	Lenzbourg, B. 5	Sierre, Valais 30
Bulle, Fribourg 5	Les Bois, Br 2	Sissach, B.v.B. 25
Büren 18	Lichtensteig 9	Soleure 9
Cernier, Nl. 16	Liestal, Bâle B. 11	Stalden 4
Châtel-St-Denis, (Fribourg) 16	Loèche-Ville 2	Stans, Unterwald 18
Chaux-de-Fonds 4	Locle, B.Ch. et M foire cantonale 10	Sursee, Lc. 30
Chiètres, Fr. 26	Lucerne 30 avril-11 mai, G.B. 17	Stein a/R. B.P. 25
Coffrane, Nl B 30	Lyss, Berne 23	Tavannes, Br 25
Courtelary, Br 3	Martigny-Bourg, Valais 2	Thoune, Br. B. 4
Couvet, Nl. B. 2	Martigny-Ville 9	Tramelan-dessus Berne B 4
Cossonay, B 12	Meyrin, Ge. B. 20	Travers, Nl. M. 20
Cudrefin, Vd. 30	Meiringen, Br. B. M. 10	Unterseen 6
Dagmersellen 9	Monthey 4	Uster, Zr. B. 26
Delémont, Br. 17	Morat, Fr. 4	Vevey, Vaud 24
Dielsdorf, Zr. 25	Môtiers-Travers, Neuchâtel B. 9	Viège, Valais 30
Echallens Vd. 26	Moudon, Vaud 30	Weinfelden, Th. Bétail 11 et 25
Eglisau, Zr. 24	Moutier 12	Willisau, Lc. B. 26
Einsiedeln B. 30	Muri, Aa. B. 9	Wimmis, Br. 17
Estavayer, B 11	Niederbipp, Br. 4	Winterthur, Zr. Bétail 5 et 19
Flawil 30	Nyon, Vaud B. 5	Wilchingen 16
Frauenfeld, Th. B. 9 et 23	Olten 2	Yverdon, Vd 3
Fribourg B. 2 et 14	Orbe B 2	Zofingue, Aa. 12
Gampel, Val. 24	Oron-la-Ville, 4	Zug, 2
Gessenay, Br. 2	Payerne, Vd. 19	Zweisimmen 3

La valeur réelle de la personne humaine résulte de l'emploi de sa liberté.

Voir plus loin rectification des foires.

V ^{me} MOIS	M A I	☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Mardi	s Philippe, s Jacq.		10 ☿ ♃, ♀ dans ♈ beau	Dern. quart. le 7, à 7 h. 18 min. du soir. Frais.
2 Mercredi	s Athanase		26 ☿ ♀ On répète les mé-	
3 Jeudi	Inv. ste Croix		11 ☿ ♂ disances en citant	Nouv. lune, le 15, à 11 h. 38 min. du soir. Clair.
4 Vendredi	s Florian		25 ☾. [♃ ♀ ☉] orageux	
5 Samedi	s Pie V		9 ☐ ♀, ☐ ♀ étoile du soir à la pl. gr. élong.	Prem. quart. le 23, à 3 h. 25 min. du soir. Constant.
18	Lever du Soleil, 5 h. 14 m.		Coucher du Soleil, 7 h. 46	
6 Dimanche	Rog. s Jean P. lat.		23 ☾ leur au- [♃ ☐ ☉]	Pleine lune, le 30, à 6 h. 7 min. du mat. Pluie.
7 Lundi	s Stanislas		6 ☾ 7 ¹⁸ s. oir, ☐ ♃ frais	
8 Mardi	s Michel		19 ☿ * ☉, ♀ * ♂ teur,	MAI vient de Majus; il était dédié aux plus anciens citoyens ro- mains nom- més Majores. Il était le troi- sième mois.
9 Mercredi	s Béat		1 ☐ ♀, ♀ ♂ h, ♂ Δ h	
10 Jeudi	ASCENSION		13 ☐ ♂, ♂ ♂, ☾ dans ☿	Le 22 mai, le soleil entrera au signe des Gémeaux.
11 Vendredi	s Mamert		25 pour s'en donner le plai-	
12 Samedi	s Pancrace		7 ☿ h, ♀ Δ ♃ sur sans	Du 1 ^{er} au 31 mai les jours ont crû de 74 minutes.
19	Lever du Soleil, 5 h. 5 m.		Coucher du Soleil, 7 h. 55	
13 Dimanche	Ex. s Servais		19 ☿ ♀, ☾ à l apogée	Le 22 mai, le soleil entrera au signe des Gémeaux.
14 Lundi	s Boniface		0 ☿ ♃, ♂ ☐ ☉, ♂ * ♃ clair	
15 Mardi	s Isidore		12 ☉ 11 h. 38 min. du soir	MAI vient de Majus; il était dédié aux plus anciens citoyens ro- mains nom- més Majores. Il était le troi- sième mois.
16 Mercredi	s Pérégrin		24 ☉ danger. Il y a et	
17 Jeudi	s Pascal		6 ☿ ♀, ♀ rétr. peu de dif-	Le 22 mai, le soleil entrera au signe des Gémeaux.
18 Vendredi	s Théodote		19 ☿ ♂ férence entre le mé-	
19 Samedi	ste Pudentienne		1 ☾ ☐ h. disant et chaud	Du 1 ^{er} au 31 mai les jours ont crû de 74 minutes.
20	Lever du Soleil, 4 h. 57 m.		Coucher du Soleil, 8 h. 3 m.	
20 Dimanche	PENTECÔTE		14 le malfaisant, ils atten-	Le 22 mai, le soleil entrera au signe des Gémeaux.
21 Lundi	s Constant.		26 ☐ ♀, ☐ ♃, ♀ dans ♈	
22 Mardi	ste Julie		9 ☿ ♃, ☉ d. ♈, ♀ d. ☉	Le 22 mai, le soleil entrera au signe des Gémeaux.
23 Mercredi	Q.-T. s Didier		23 ☾ 3 h 25 soir. constant	
24 Jeudi	ste Jeanne		6 ☐ ♀, ☾ dans ☿	Du 1 ^{er} au 31 mai les jours ont crû de 74 minutes.
25 Vendredi	Q.-T. s Urbain		20 ☐ ♂ dent tous deux les	
26 Samedi	Q.-T. s Philippe		5 ☿ h occasions. Le temps	Du 1 ^{er} au 31 mai les jours ont crû de 74 minutes.
21	Lever du soleil, 4 h. 50 m.		Coucher du soleil, 8 h. 11	
27 Dimanche	Trinité s Zach.		19 découvre la vérité.	Du 1 ^{er} au 31 mai les jours ont crû de 74 minutes.
28 Lundi	s Germain		4 ☿ ♀, ♂ ♃, ☾ au périgée	
29 Mardi	s Maximin		19 ☉ étoile du matin	Du 1 ^{er} au 31 mai les jours ont crû de 74 minutes.
30 Mercredi	s Ferdinand		4 ☉ 6 ⁷ m., ☿ ♀, ♂ d. ♈	
31 Jeudi	Fête-Dieu s Pétr.		19 ☾, ☿ ♂ (♀ ☿ ♃) pluvieux	

Marchés aux Bestiaux du mois de Mai.			
Aarau 16	Eglisau 21	Langenthal, Berne 15	Schaffhouse 1 et 15
Aarberg, Berne p B. 30	Escholzmatt, Lucerne 21	Langnau, Berne 4	Schüpfheim, L, porcs 7
Amriswil, Thurg 2 et 16	Flawil St-Gall 14	Lucerne, tous les mardis	Sion, Valais ch. samedi
Berne gr. B 1	Fribourg (Suisse) 19	Meiringen 3	Thoune 26
(petit B. chaque mardi)	Kreuzlingen, Thurg 4	Nyon, Vaud 3	Vevey chaque mardi.
Bienne, ch jeudi pt. B	Hérisau, A. chaq vendr.	Rapperswil les mercred.	Wil, St-Gall, ch. mardi
Cossonay 31			Zoug, chaq. mardi



Foires du mois de Mai 1923.

Aarau, Aa. 16	Dielsdorf, Zr. 23	Meiringen, Br. 15
Aarberg B. ch. et M. 9	Dombresson 21	Montfaucon 14
Affoltern, Zurich B. et P. 28	Echallens, Vd. 30	Monthey, Vl. 16
Aigle, Vaud 19	Erlenbach, Berne B. et M. 8	Montreux - Rouvenaz, Vd. M. 11
Altorf, Uri 16 et 17	Ernen, Valais 8	Morat, Fr. 2
Altstätten 3	Estavayer B. 9	Morges, Vaud 23
Andelfingen 9	Frauenfeld, Th. B. 7 et 21	Môtiers-Travers, Neuchâtel B. 14
Anet, Berne 23	Fribourg B. 7 et 19	Moudon, Vd. 28
Appenzell 9 et 23	Frutigen 2	Moutier - Grandval 17
Aubonne, Vd. 15	Gersau 14	Münster, Lc. 14
Baden B. et M. 1	Gessenay, Br. 1	Muri, Argovie 3
Bagnes, Valais 21	Gimel, Vaud 21	Neuveville, Br. 30
Balsthal, Sl. 21	Glis, Valais 9	Nods, Br. B. 12
Bassecourt, Br. 8	Gossau, St-G. B. 7	Nyon, Vaud B. 3
Bayards, Nl. 7	Gorgier 21	Ollon, Vaud 18
Begnins, Vd. 21	Grandson, Vd. 30	Olten, Soleure 7
Bellegarde B. 14	Grosshöchstetten, Berne 16	Orbe, Vaud 21
Berthoud B. et chev., 3 et 17	Hauts-Geneveys, Neuchâtel 1	Ormont - dessus, Vaud 14
Bevaix, Nl. 28	Huttwil, Br. 2	Oron-la-Ville, 2
Bex, Vaud 17	Hochdorf, Lc. 3	Orsières, Vl. B. 16
Bienne, B. et M. 3	Interlaken, Br. gros B. et M. 1	Payerne, Vd. 17
Boudevilliers, 25	Landeron-Combe Neuchâtel B. 7	Pfäffikon, Zurich 8 et B. 21
Bremgarten, Aa. B. 21	Langenthal B. 15	Planfayon 16
Breuleux, Br. 15	La Sarraz, Vd. 22	Pont de Martel 15
Brugg, Aa. 8	Laufon, Br. 1	Porrentruy, 14
Bülach B. et M. 29	Laufenbourg 21	Provence, Vd. 28
Bulle, Fr. 3	Laupen, Br. 24	Reinach 17
Büren, Br. 16	Lausanne, B. 9	Richensee, Lc. 21
Carouge, Ge. B. 12	La Lenk, Berne M. p. B. 18	Riggisberg, B. 25
Cerlier, Berne 9	Le Lieu, Vd. 15	Romont, Fr. 8
Chaindon, Br. 9	Lenzbourg, Aa. 2	Rorschach 17, 18
Charbonnières (les) B. 9	Liestal, B. c 30	Rue, Fribourg 16
Château - d'Oex, Vd. B. 16	Lignières, Nl. 22	Ruswil, Lc. 1
Châtel - St-Denis Fribourg 14	Le Locle, Nl. 8	St-Blaise, Nl. 14
Chiètres, Fr. 31	Loèche-Ville 1	Ste-Croix, Vd. 16
La Chaux-de-Fonds 2	Lucerne, 30 avril au 11 mai	St-Gall 5 au 13
Cossonay, Vaud M. et B. 11, B. 31	Lyss, Berne 28	St-Imier, Br. 18
Courtelary, B. 8	Lichtensteig 28	St-Maurice, Vl. 25
Couvet, Nl. 31	Marbach, Lc. 22	St-Ursanne 14
Delémont, Br. 15	Martigny-Bourg, Valais 14	Saignelégier 7
		Sargans, St-G. 1
		Sarnen, Ow. 9
		Schaffhouse 22, 23
		Voir suite p. 32

Voir plus loin rectification des foires.

VI ^m Mois	JUIN	☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Vendredi	s Nicodème		3 ☐ h, La ♀ à l'aphélie	Dern. quart. le 6, à 10 h. 19 min. du mat. Variable.
2 Samedi	s Marcellin		17 plupart des désagréable	
22	Lever du Soleil, 4 h. 45 m.		Coucher du Soleil, 8 h. 18	
3 Dimanche	1. s Erasme		1 ☐ ♀, ☐ ♀ hommes	Nouv. lune le 14, à 1 h. 42 min. du soir. Eclaircissant
4 Lundi	s Edouard		14 emploient la meilleure	
5 Mardi	s Boniface		27 ☐ ♀, h Δ ☉ pluie	Prem. quart. le 21, à 9 h. 46 min. du soir. Beau.
6 Mercredi	s Claude		9 10 ¹⁹ m. ♂ ♀. ☉ d. ☉	
7 Jeudi	s Norbert		22 ♀ * ☉, ♀ * ☉, ♀ ☐ ♀	Pleine lune le 28, à 2 h. 4 min. du soir. Sombre.
8 Vendredi	s Médard		3 ☉ h, ☐ ♂ partie de in-	
9 Samedi	s Félicien		15 ☉ ☐ ☉, ☉ à l'ap. constant	JUIN a pris son nom de Juvenibus, les jeunes gens, parce qu'il était dédié à la jeunesse. Le 22 le soleil entre au signe du Cancer en marquant ainsi le jour le plus long de l'année. Commencement de l'été. Du 1 ^{er} au 22 les jours ont crû de 19 m. et du 22 au 30 ils ont diminué de 2 minutes.
23	Lever du Soleil, 4 h. 42 m.		Coucher du Soleil, 8 h. 23	
10 Dimanche	2. s Landry		27 ♀ direct leur vie à ren-	
11 Lundi	s Barnabé		9 ☉ ♀, ♂ Δ ♀ dre l'au-	
12 Mardi	s Basilide		21 ☉ ♀ ♂ ♀ tre misérable.	
13 Mercredi	s Antoine		3 ☉ C'est éclaircissant	
14 Jeudi	s Basile		15 ☉ 1 h. 42 min. du soir	
15 Vendredi	s Guy, s Modeste		28 ♀ dans ♀ gâter les	
16 Samedi	s Aline, s Aurélien		11 ☉ ♂, ☐ h h dir. plus	
24	Lever du Soleil, 4 h. 41 m.		Coucher du Soleil, 8 h. 26	
17 Dimanche	3. s Rainier		23 ☐ ♀ grands services	
18 Lundi	s Amand		6 ☉ ♀, ♂ ☐ h que de	
19 Mardi	s Gervais		20 ☐ ♀, ☐ ♀ les ren- beau	
20 Mercredi	s Silvère		3 ☉ ☉ dans ☉ dre de	
21 Jeudi	s Alban, s Raoul		17 ☉ 9 h. 46 du soir ♂ ♂ ♀	
22 Vendredi	s Paulin		1 ☉ h, ☉ d. jour le pl. long com. de l'été	
23 Samedi	s Agrippine		15 ☐ ♂, ☉ rêt. étoile du mat. à la pl. gr. élong	
25	Lever du Soleil, 4 h. 42 m.		Coucher du Soleil, 8 h. 28	
24 Dimanche	4. s Jean-Baptiste		29 ☉ ♀ l'air dont on les	
25 Lundi	s Prosper		14 ☉ au périgée refuse-	
26 Mardi	s Jean et Paul		28 ☉ ♀, ♂ Δ ☉ rait. Il ne	
27 Mercredi	Les 7 Dormeurs		13 ☉ ♀, ♀ Δ h couvert	
28 Jeudi	s Irénée		27 ☉ 2 h. 4 s. ☉ Δ h	
29 Vendredi	s Pierre, s Paul		12 ☉ ♂, ☐ h faut parler de	
30 Samedi	Com. de s Paul		26 ☐ ♀ soi, ni en bien, ni en mal.	

Marchés aux Bestiaux du mois de Juin.

Aarau 20	Escholzmatt, Lucerne 18	Lausanne, c. Vaud 13	Sion chaque samedi
Aarberg, Berne p. B. 27	Flawil, St-Gall 11	Lucerne, chaque mardi.	Thoune 30
Amriswil (Turg. 6 et 20	Fribourg B. 23	Meiringen, Berne 7	Vevey, chaque mardi
Berne Gr. B. 5	Herisau, A., les vendr.	Nyon, c. Vaud 7	Wil, St-Gall, ch. mardi
P. B. chaque mardi	Kreuzlingen, Thurg. 1	Rapperswyl, le mercredi	Winterthour 7 et 21
Bienne, chaque jeudi.	Langenthal, c. Berne 19	Schaffhouse 5 et 19	Zoug, chaque mardi.
Eglisau, Zurich 18	Langnau, Berne 1	Schupfheim, L., porcs 4	

LUNAIRES

PARRONNAGES

1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
6.	
7.	
8.	
9.	
10.	
11.	
12.	
13.	
14.	
15.	
16.	
17.	
18.	
19.	
20.	
21.	
22.	
23.	
24.	
25.	
26.	
27.	
28.	
29.	
30.	



Foires du mois de Juin 1923

Aarau	B. 20	Frauenfeld, Thur-	Orsières, Valais 4
Aarberg	13 et 27	govie B. 4 et 18	Oron-la-Ville, 6
Affoltern, Zurich		Fenin, Nl. 4	Payerne, Vd. 21
	B. et p. 18	Fribourg B. 11	Pfäffikon B. 18
Aigle, Vaud	2	Gossau 4	Porrentruy 18
Andelfingen, Zu-		Grandfontaine 12	Reinach, Aa. 14
rich	B. 13	Kreuzlingen 1	Romont, Fr. 12
Andermatt, U.	13	Lajoux, Berne 12	Rue, Fribourg 20
Appenzell	13 et 27	Landeron - Com-	Saignelégier, 5
Baden, Aa.	B. 5	be, Nl. B. 18	St-Aubin, Nl. 11
Bagnes, Vl.	B. 1	Laufon, Berne 5	St-Ursanne, 25
Berthoud	7	Lenzburg, Argo-	Sidwald, St-G.
Bienne, Br.	B. 7	vie B. 7	B. 21
Bremgarten, Ar-		Langenthal 19	Sion, Valais 9
govie	B. 11	Lausanne 13	Sissach, B.v. B. 27
Brévine, Nl. M.	27	Le Locle, Nl. 12	Soleure 11
Brigue, Valais	7	Loèche-Ville, Vl 1	Sursee, Lc. 25
Brugg, Aa.	12	Lyss, Berne 25	Stein a/Rh. 27
Bülach, Zr.	B. 6	Martigny-Bourg,	Travers, Nl. M. 15
Bulle, Fr.	14	Valais 11	Unterseen, Br. 1
Châtel-St-Denis.		Montfaucon 25	Uster, Zr. B. 28
Fribourg	18	Monthey, Vl. 6	Verrières (les) 20
La Chaux-de-		Morat, Fr. 6	Weinfelden, Th.
Fonds	6	Motiers-Travers,	B. 13 et 27
Chiètres, Fr.	28	Neuchâtel B. 11	Wilchingen B. 18
Cossonay, Vd.	14	Moudon, Vd. 25	Willisau 4 et 28
Courchapoix, Br.		Muri, Aa. B. 11	Winterthur, Zr
	M. 5	Münster, Vl. 14	B. 7 et 21
Delémont, Br.	19	Noirmont, Br. 4	Yverdon, Vd. 5
Dielsdorf, Zr.	27	Nyon, Vd. B. 7	Zofingue 14
Estavayer	13	Olten, Sl. 4	Zursach, Aa. 2

ABRÉVIATIONS : Aa (Argovie). — Ap. E. (Appenzell Rhodes Extérieurs). — Ap. I. (Appenzell Rhodes Intérieurs). — B. v. (Bâle-Ville). — B. c. (Bâle-Campagne). — Br. (Berne). — Fr. (Fribourg). — Ge. (Genève). — Gl. (Glaris). — Gr. (Grisons). — Lc. (Lucerne). — Nl. (Neuchâtel). — St-G. (Saint-Gall). — Sh. (Schaffhouse). — Sw. (Schwyz). — Sl. (Soleure). — Th. (Thurgovie). — Ts. (Tessin). — Nw. (Nidwald). — Ow. (Obwald). — U. (Uri). — Vl. (Valais). — Vd. (Vaud). — Zr. (Zurich). — Zg. (Zug).

Etranger : S. (Savoie). — H.-S. (Haute-Savoie). — Fr. (France). — As. (Alsace). — Al. (Allemagne). — Ao. (Aoste).

— Pourquoi mets-tu toujours ton chapeau de travers ?

— Que veux-tu ? C'est la seule chose que j'aie pu mettre de côté dans ma vie.

Une visite est toujours agréable, soit quand elle arrive, soit quand elle part

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

VII ^m Mois	JUILLET ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
26	Lever du Soleil, 4 h. 45 m.	Coucher du Soleil, 8 h. 29	
1 Dimanche	5. s Thiébaud	♀ ☐ ☉, ♀ ✱ ♃ sombre	Dern. quart. le 6, à 2 h. 56 min. du mat. Orageux.
2 Lundi	Visitation	♂ ☊ ☉, ♀ ☐ ☉, ♀ ✱ ♃	
3 Mardi	s Anatole	☾ dans ☉ Rien ne con-	
4 Mercredi	s Udalric	☐ ♀, ☐ ♀, ☉ ☉, ♀ ☉ ♀	
5 Jeudi	s Zoé	☾ ☊ ☉ ☉ chaud	Nouv. lune le 14, à 1 h. 45 min. du mat. Constant.
6 Vendredi	s Goar	☾ 256 m. ☉ ☊ ☉ à l'ap.	
7 Samedi	s Guillebaud	☐ ☉, ☊ dir. ☾ à l'apog.	
27	Lever du Soleil, 4 h. 50 m.	Coucher du Soleil, 8 h. 26	
8 Dimanche	6. s Procope	☉ ☊, ♀ dans ☉ tribue	Prem. quart. le 21, à 2 h. 32 min. du mat. Sombre.
9 Lundi	s Zénon	plus à l'ordre orageux	
10 Mardi	Les 7 Frères	♀ d. ☉, ☉ ☊ ☉, ♀ d. ☉	
11 Mercredi	s Pie I	♀ ☊ ☊ et à l'économie	
12 Jeudi	s Jean Gualbert	☾ ☉ ♀ que de tenir	Pleine lune le 27, à 11 h. 32 min. du soir. Pluvieux.
13 Vendredi	s Henri	☉ ☉, ☐ ☊ cha-	
14 Samedi	s Bonaventure	☉ 145 m., ☉ ☉, ♀ ☐ ☊	
28	Lever du Soleil, 4 h. 55 m.	Coucher du Soleil, 8 h. 22	
15 Dimanche	7. s Marguerite	☐ ☊, ♀ ☊ ☊, ♀ au périh.	
16 Lundi	s Rainelde	☉ ☊, ♀ d. ☉, ☉ d. ☉ canic.	
17 Mardi	s Alexis	♀ ☊ ☉, ☾ dans ☉ que	JUILLET tire son nom de la naissance de Jules César, arrivée en ce mois. On l'appelait auparavant Quintilis.
18 Mercredi	s Camille	chose à sa place. Une	
19 Jeudi	s Arsène	bonne conscience stant	
20 Vendredi	s Elie	☾ ☐ ♀, ☉ ☊, ♀ ☐ ☊	
21 Samedi	s Praxède	☾ 232 m. ☐ ♀, ☐ ☉, ☉ ☊	
29	Lever du Soleil, 5 h. 2 m.	Coucher du Soleil, 8 h. 16	
22 Dimanche	8. s Marie-Madel.	♀ ét. du soir. ☾ au périg.	
23 Lundi	s Apollinaire	☉ d. ☉, ♀ d. ☉, ☉ ☐ ☊	
24 Mardi	s Christine	♀ ☊ ☉ appuyée par un	Le 23 de ce mois le soleil entre au signe du Lion.
25 Mercredi	s Jacques	☾ ☐ ☊ porte-monnaie	
26 Jeudi	s Anne	☐ ☊, ♀ ☉ ☉ bien	
27 Vendredi	s Pantaléon	☉ 1132 s. ☉ ☉ sombre	
28 Samedi	s Nazaire	☉ ☉, ☉ ☉, ☐ ☊, ♀ ✱ ☊	Du 1 ^{er} au 31 Juillet les jours ont diminué de 52 minutes.
30	Lever du Soleil, 5 h. 11 m.	Coucher du Soleil, 8 h. 8	
29 Dimanche	9. s Marthe	garni donne un incroyable	
30 Lundi	s Donatille	☾ d. ☉ aplomb au pluie	
31 Mardi	s Calimère	☉, ☉ ♀ ☉ ☊ plus timide.	

Aarau				18 Marchés aux Bestiaux du mois de Juillet.				Schüpfheim, Lc., porcs 2			
Aarberg, Br.	petit B.	25	Eglisau, Zurich	16	Langenthal, Berne	17	Sion, chaque samedi				
Amriswil, Th.	4 et 18		Escholzmatt, Lucerne	16	Langnau, Berne	6	Thoune	28			
Aubonne, Vaud	3		Flawil, St-Gall	9	Lucerne, tous les mardis		Vevey, chaque mardi				
Berne	Gr. B.	3	Fribourg	21	Nyon, Vaud	5	Wil, St-Gall, ch. mardi.				
Petit B. chaq.	mardi		Herisau, chaq. vendredi		Rapperswil, les mercr.		Winterthour	5 et 19			
Bienne, chaque jeudi			Kreuzlingen, Th.	6	Schaffhouse	3 et 17	Zoug, chaque mardi.				

Les boîtes non prépayées d'une lettre sont des lettres mixtes, celles prépayées d'un B seulement au départ et celles d'un M seulement aux marchés.



Foires du mois de Juillet 1923.

Aarau, Arg.	18	Frauentfeld, Th.	Porrentruy	16	
Aarberg	11	B. 2 et 16	Rheineck	30	
Affoltern, Zurich	Fribourg	B. 9	Reinach, Aa.	5	
B. et P. 16	Gimel, Vaud	16	Romont, Fr.	17	
Andelfingen, Zurich	Gossau, St-G.	B. 2	Rue, Fr.	18	
B. 11	Herzogenbuchsee, Berne	4	Saignelégier	2	
Appenzell 11 et 25	Huttwil, Berne	18	Savagnier, Nl.	30	
Aubonne	3	Kreuzlingen	Schallhouse B.	3	
Baden, Aa	B. 3	6	et 17		
Bellegarde, Fribourg	B. 30	Landeron - Combe, Nl.	Sidwald, St-G.	19	
B. 16	Langenthal, Br.	B. 17	Sissach, B. c.	25	
Bellelay, Br. M.	1	Langnau	Soleure	9	
Berthoud, Berne	B. et Ch. 5 et 12	M. 18	Stein a/R.	25	
Bienne, Br.	5	Laufon, Br.	3	Sursee, Lc.	19
Bœzingen, Br.	16	Lausanne, B.	11	Unterseen, Br.	6
Bremgarten, Argovie	B. 9	Lenzbourg	19	Uster, Zr.	B. 26
Brugg, Aa.	B. 10	Liestal, Bâle	B. 4	Vevey, Vaud	31
Bulach, Zr.	B. 4	Locle (Le), Nl.	10	Weinfelden	Th. B. 11 et 25
Bulle, Fr.	26	Lyss, Br. p.	B. 23	Wilchingen, Sh.	B. 16
Büren, Berne	18	Morat, Fr.	4	Willisau, Lucerne,	26
Châtel-St-Denis, Fribourg	16	Moudon, Vd.	30	Winterthour, Zr.	5 et 19
Chiètres, Fr.	26	Möhlin, Aa.	B. 2	Yverdon, Vd.	10
Cossonay, Vd.	B. 12	Münster, Lc.	23	Zofingue, Aa.	12
Delémont, Br.	17	Muri, Argovie	2	Zurzach, Aa.	9
Dielsdorf, Zr.	25	Nyon, Vaud	5		
Echallens, Vd.	26	Olten, Soleure	2		
Estavayer	11	Orbe, Vaud	9		
		Oron-la-Ville,	4		
		Payerne, Vd.	19		
		Pfäffikon, Zr.	B 16		

À quelque chose malheur est bon

A Udine, un malheureux cordonnier allait voir vendre ses meubles sur l'ordre de son propriétaire qu'il n'avait pu payer. Il attendait l'huisier, mais soudain furieux, il jura que l'homme noir n'emporterait autre chose que les miettes de son mobilier. Il s'arma d'une hache et se mit à briser une vieille commode, quand soudain des pièces d'or roulèrent sur le plancher.

Le meuble était ancien, il contenait une cachette ignorée où quelqu'un avait placé 176 pièces à l'effigie de Louis XVI.

Et ce jour-là, le cordonnier ne démolit pas plus avant.

VIII ^e Mois	AOUT	☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS	
1 Mercredi	Fête Nationale		25	Les deux mots les plus courts éclaircissant	
2 Jeudi	s Etienne		7	♂ h courts éclaircissant	
3 Vendredi	Inv. s Etienne		19	♀ dans ☾, ♀ ☽, ♀ ☽, ♀ ☽	
4 Samedi	s Dominique		1	8 ²² s, ☽ ♀, ☽ ♂, ☽ ♀	
31	Lever du Soleil, 5 h. 19 u.		Coucher du S. 7 ⁶⁹ (♂ * h, ☽ à l'ap.	Dern. quart. le 4, à 8 h. 22 min. du soir. Beau.	
5 Dimanche	10 s Oswald		13	☽ ♀ à prononcer, oui	Nouv. lune le 12, à 12 h. 16 min. du soir. Orageux.
6 Lundi	Transfig. N.-S		25	☽ ♀ et non, sont beau	
7 Mardi	s Gaëtan		7	♂ dans ☽ ceux qui de-	
8 Mercredi	s Cyriaque		19	♂ ☽ ☽, ♀ ☽ ☽ man-	
9 Jeudi	s Romain		2	☽ ☽ h, h * ☽ dent	
10 Vendredi	s Laurent		15	le plus d'examen. pluie	Prem. quart. le 19, à 7 h. 7 min. du mat. Variable.
11 Samedi	s Susanne		28	♂ ♀, ☽ ☽, ♀ ☽ ☽, ♀ * ☽	
32	Lever du Soleil, 5 h. 28 m.		Coucher du Soleil, 7 h. 49		
12 Dimanche	11 s Claire d'As.		12	☽ 12h.16s., ☽ ☽ ☽ ☽	Pleine lune le 26, à 11 h. 29 min. du mat. Frais.
13 Lundi	s Hippolyte		25	☽ ☽ ☽ ☽ Quand on	
14 Mardi	s Eusèbe		10	♂ ☽, ♀ * h, ☽ dans ☽	
15 Mercredi	Assomption		24	jette les honneurs chaud	
16 Jeudi	s Roch		8	♂ h, ☽ au périégée à	
17 Vendredi	s Carloman		22	[♂ dans ☽ plei- orageux	
18 Samedi	s Hélène		7	♂ ☽, ☽ ☽ ☽, ♀ ☽ ☽	
33	Lever du Soleil, 5 h. 36 m.		Coucher du Soleil, 7 h. 37		
19 Dimanche	12 s Donat		21	☽ 7 h. 7 m., ☽ ♀, ☽ ♂	AOUT tire son nom d'Auguste qui y est né; on l'appelait sixième mois de l'année martiale.
20 Lundi	s Bernard, s Sam.		5	☽ (♀ au périhélie nes	
21 Mardi	s Jeanne		19	☽ ♀, mains, beau- in-	
22 Mercredi	s Symphorien		3	☽ ☽ h coup d'indi-	
23 Jeudi	s Sidonie		17	♀ ☽ ☽ gents les ramas-	
24 Vendredi	s Barthélemy		0	☽ ☽, ☽ dans ☽ sent	Le 24 Août le soleil entrera au signe de la Vierge.
25 Samedi	s Louis		13	☽ ♀, ☽ ☽ constant	
34	Lever du Soleil, 5 h. 46 m.		Coucher du S., 7 h. 25		
26 Dimanche	13 s Zéphyrin		26	☽ 11 ²⁹ m. Eclipse de ☽	Du 1 ^{er} au 31 Août les jours ont diminué de 89 minutes
27 Lundi	s Césaire		9	♂ ☽, ♀ ☽, ☽ d. ☽ Fin canic.	
28 Mardi	s Augustin		21	♂ ☽, ♀ d. ☽, ☽ à l'aphélie	
29 Mercredi	Déc. s Jean-B.		3	et le mérite se re- frais	
30 Jeudi	s Benjamin		15	♂ h tire. A cœur vail-	
31 Vendredi	s Raymond		27	lant rien d'impossible.	

Marchés aux Bestiaux du mois d'Août.

Aarau 15	Eglisau, Zurich 20	Lausanne 8	Sion, chaque samedi 25
Aarberg, Br. Petit B. 29	Escholzmatt, Lucerne 20	Langenthal, Berne 21	Thoune
Amriswil 1 et 15	Flawil, St-Gall 13	Lucerne, chaque mardi.	Vevey, chaque mardi.
Aubonne 7	Fribourg 18	Nyon, Vaud 2	Winterthour 2 et 16
Berne Gr. B. 7	Hérisau, App. les vendr.	Rapperswyl, le mercredi	Wyl, St-G., chaque mardi
Petit B., chaque mardi	Kreuzlingen 3	Schaffhouse 7 et 21	Zoug, chaque mardi.
Bienne, chaque jeudi	Langnau, Berne 3	Schupfheim, L. porcs 6	



Foires du mois d'Août 1923.

Aarau	15	Gimel, Vaud B.	27	Porrentruy	20
Aarberg B.	8,29	Gorgier, Nl.	20	Reinach, Aa.	16
Affoltern, Zr. B. et		Gossau, St-G. B.	6	Richensee, Lc.	10
Porcs	20	Kreuzlingen	3	Riggisberg	31
Altstetten, St-G.		Landeron - Com-		Romont, Fr.	21
	20	be, Nl. B.	20	Rue, Fr.	8
Andelfingen, Zu-		Langenthal B.	21	Saignelégier	7
rich B.	8	Laufon, Br.	7	Schaffhouse	28
Anet, Berne	22	Lausanne B.	8	Schumpfheim	9
Appenzell 8 et 22		Lenzbourg, B.	30	Schwarzenburg,	
Aubonne, Vd. B.	7	Les Mosses	25	Br. B. ch. M.	23
Baden, Aa. B.	7	Les Bois, Br.	27	Sidwald, St-G.	16
Bassecourt, Br.	28	Liestal, Bâle	8	Sissach, B.v. B.	22
ch. et poulains		Lignièrès, Nl.	6	Soleure	13
Begnins, Vaud	20	Locle (Le), Nl.	14	Sursee, Lc.	27
Berthoud, Br.	2	Lucerne B.	7	Thoune, Br.	29
Bienne, Br.	2	Lyss. Br., p. B.	27	Tourtemagne	13
Bremgarten, Ar-		Malters, Lc. ch.	20	Tramelan-dessus	
govie	20	Morat, Fr.	1		22
Brugg, Aa.	14	Moudon, Vd.	27	Unterseen, Br.	3
Bülach, Zr. B.	1	Moutier - Grand-		Uster, Zr. B.	30
Bulle, Fr.	30	val, Berne	9	Val-d'Illiez,	18
Châtel-St-Denis,		Muotathal, Sw.	21	Viège, Valais	10
Fribourg	20	Muri, Aa. B.	13	Weinfelden, Th.	
Chiètres, Fr.	30	Münsingon	27	B. 8 et 29	
Cossonay, Vd.		Neuveville, Br.	29	Wilchingen, Sh.	
	B. 9	Noirmont, Br.	6	B. 20	
Delémont, Br.	21	Nyon, Vaud B.	2	Willisau, Lc.	30
Dielsdorf, Zr.	22	Oey - Diemtigen,		Winterthour, Zr.	
Echallens, Vd.	16	B., Taur. chèv.	30	B. 2 et 16	
Einsiedeln, Sw.	27	Olten, Soleure	6	Wohlen, Aa. B.	27
Estavayer, Fr.	8	Oron-la-Ville	1	Yverdon, Vd.	21
Frauenfeld, B.	6	Payerne, Vd.	16	Zofingue, Aa.	9
Fribourg	6	Pfäffikon B.	20		

Le gosier réclame ses droits


















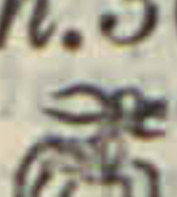
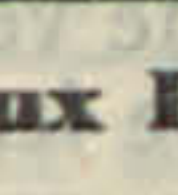

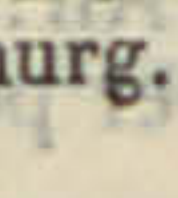


Grande rumeur dans tout le quartier. Un maçon vient de tomber du troisième étage. On accourt, on se pousse, on se bouscule. Tout le monde veut voir.

Une femme compatissante soulève la tête du malheureux et lui fait boire un verre d'eau.

Le maçon ouvre un œil, et s'essuyant la bouche :

— Ah! bien vrai, dit-il, de quel étage faut-il tomber pour avoir un verre de vin?

(Faint, mirrored text from the reverse side of the page, including words like 'LUNAIROIS', 'PARNONIER', '1.', '2.', '3.', etc.)

IX ^{me} Mois	SEPTEMBRE ☾	PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Samedi 35	s Gilles, s Vèrene  9 Lever du Soleil, 5 h. 54 m.	☾☽, ☽ d ☽, ☾ à l'apog. C. du S., 7 h. 12 (venteux ☽ et du s. à la pl. gr. élong.	Dern. quart. le 3, à 1 h. 47 min. du soir. Pluie.
2 Dimanche	14. s Juste  21	☾ 1 h. 47 s., ☾♀, ☾♂ ♀ * ☽ Ne jamais	Nouv. lune le 10, à 9 h. 52 min. du soir. Sombre.
3 Lundi	s Mansuet  3	☾, ☾♀ faire pluvieux	
4 Mardi	s Rosalie  15	☾ h une chose que vous ne voudriez pas qu'elle	
5 Mercredi	s Romule  27	☾☽, ☽♂, ☽ * ☽	Prem. quart. le 17, à 1 h. 4 min. du soir. Brumeux.
6 Jeudi	JEUNE GENEVOIS  10	☾☽, ☽♀, ☽♂ fût	
7 Vendredi	s Cloud  23	☾☽, ☽♀, ☽♂ fût	
8 Samedi 36	Nativité N.-D  6 Lever du Soleil, 6 h. 3 m.	☾☽, ☽♀, ☽♂ fût	
9 Dimanche	15. s Gorgon  20	☾☽, ☽♀, ☽♂ fût	
10 Lundi	s Pulchérie  4	☾☽, ☽♀, ☽♂ fût	
11 Mardi	ss Félix et Régule  18	☾☽, ☽♀, ☽♂ fût	
12 Mercredi	s Guy  3	☾☽, ☽♀, ☽♂ fût	
13 Jeudi	s Maurille  18	☾☽, ☽♀, ☽♂ fût	
14 Vendredi	Exalt. Ste-Croix  3	☾☽, ☽♀, ☽♂ fût	
15 Samedi 37	s Porphyre  17 Lever du Soleil, 6 h. 12 m.	☾☽, ☽♀, ☽♂ fût	
16 Dimanche	16. JEUNE FÉDÉRAL  2	☾☽, ☽♀, ☽♂ fût	
17 Lundi	s Lambert  16	☾☽, ☽♀, ☽♂ fût	
18 Mardi	s Ferréol  0	☾☽, ☽♀, ☽♂ fût	
19 Mercredi	Q.-T. s Janvier  13	☾☽, ☽♀, ☽♂ fût	
20 Jeudi	s Eustache  27	☾☽, ☽♀, ☽♂ fût	
21 Vendredi	Q.-T. s Matthieu  10	☾☽, ☽♀, ☽♂ fût	
22 Samedi 38	Q.-T. s Maurice  23 Lever du Soleil, 6 h. 21 m.	☾☽, ☽♀, ☽♂ fût	
23 Dimanche	17. s Lin  5	☾☽, ☽♀, ☽♂ fût	
24 Lundi	s Gérard 18	☾☽, ☽♀, ☽♂ fût	
25 Mardi	s Principe 0	☾☽, ☽♀, ☽♂ fût	
26 Mercredi	s Justine 12	☾☽, ☽♀, ☽♂ fût	
27 Jeudi	s Côme et Damien 24	☾☽, ☽♀, ☽♂ fût	
28 Vendredi	s Venceslas 6	☾☽, ☽♀, ☽♂ fût	
29 Samedi 39	s Michel 18 Lever du Soleil, 6 h. 30 m.	☾☽, ☽♀, ☽♂ fût	
30 Dimanche	18. s Jérôme 29	☾☽, ☽♀, ☽♂ fût	

SEPT-
BRE vient de
ce que c'était
le septième
mois de l'an-
née martiale.
Le 24 de ce
mois, le Soleil
entre au signe
de la Balance.
Commence-
ment de l'au-
tomne.
Jour et nuit
égaux.
Du 1^{er} au 30
Septembre les
jours ont di-
minué de 98
minutes.

Marchés aux Bestiaux de septembre

Aarau 49	Eglisau 17	Langenthal, Berne 18	Sion, chaque samedi.
Aarberg, Br. petit B. 26	Flawil, St-Gall 10	Lucerne, tous les mardis	Thoune 29
Amriswil, Thurg. 5 et 19	Fribourg 15	Nyon, Vaud 6	Vevey, tous les mardis.
Berne Gr. B. 4	Hérisau, les vendredis.	Rapperswil, les mercre.	Wil, St-Gall, ch. mardi.
Petit B. chaque mardi	Kreuzlingen, Thurg. 7	Schaffhouse 4 et 18	Winterthour 6 et 20
Bienne, chaque jeudi	Langnau, Berne 7	Schupfheim, Luc. porcs 3	Zoug, chaque mardi.
Escholzmatt, Lucerne 17			

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.
11.
12.
13.
14.
15.
16.
17.
18.
19.
20.
21.
22.
23.
24.
25.
26.
27.
28.
29.
30.



Foires du mois de septembre 1923.

Aarau	19	Cossonay	13	Locle(Le) Neuch.	
Aarberg	12	Côte - aux - Féés,		M. B. et Ch.	11
Adelboden B.	10	Neuchâtel	10	Lucerne	B. 4
Affoltern, Zurich		Courtelay, Br.	24	Lyss, Berne	24
B. et P.	17	Dagmersellen,	10	Malleray, Br.	24
Aigle, poulains	29	Delémont. Br.	18	Marbach	12
Albeuve, Fr.	24	Dielsdorf, Zr.	26	Martigny-ville	24
Alt St-Johann, St-		Echallens, Vd.	27	Meiringen, Br.	26
Gall	B. 30	Einsiedeln B.	25	Montfaucon, Ber-	
Altorf Uri	24	Erschmatt - Fe-		ne	10
Amsteg, Uri	26	schel, Valais	19	Monthey, Vl.	12
Andelfingen, Zu-		Erlenbach,		Morat, Fr.	5
rich	B. 12	gr.B. 6 et 7		Morges, Vd.	19
Andermatt, U.	15	Estavayer, Fr.	5	Morgins, Vl.	3
Appenzell	12 et 26	L'Etivaz	18	Motiers-Travers,	
B. et P.	24	Fontaines, Nl.	12	Neuchâtel B.	10
Aubonne, Vd.	11	Frauenfeld, Th.		Moudon, Vd.	24
Baden, Aa.	B. 4	B. 3 et 17		Muri, Argovie	8
Bagnes, Vl.	B. 28	Fribourg	B. 3	Münster, Lc.	24
Bâle	20 et 21	Frutigen g, B.	12	Nyon	6
Bayards, Nl.	17	M. petit B.	11	Olten, Soleure	3
Bellegarde B.	17	Gessenay, 3 et 4		Orbe, Vaud	3
Bellelay, Berne	1	Gorgier	6	Ormont-Dessus,	
Bellinzone	5	Gossau, St-G.	B. 3	3 et 18	
Berne	B. 4	Grandfontaine	11	Oron, Vaud	5
Berthoud	6	Grandson, Vd.	26	Payerne, Vd.	13
Bex, Vaud	20	Herzogenbuch-		Pfäffikon B.	17
Bienne, Berne	13	see, Berne	12	Pfäfers, St-G.	17
Bremgarten, Ar-		Huttwil, Br.	12	Planfayon, Fr.	12
govie	B. 10	Hauts-Geneveys,		Pont-de-Martel,	4
Breuleux	24	Neuchâtel	20	Porrentruy	17
Brévine, Nl.	M. 19	Interlaken	20, 21	Provence, Vd.	17
Brugg, Aa.	B. 11	Kreuzlingen	7	Ragaz, St-G.	17
Bülach, Zr.	B. 5	Lachen, Sw.	26	Reichenbach	
Bulle, Fr.	24 au 27	Landeron - Com-		B. 19	
Bullet, Vd.	B.M. 21	be, Nl.	B. 17	Rheinach	B. 20
Buren, Berne	19	Langenthal B.	18	Richensee	14
Carouge	8, 9, 10	Langnau, Br.	M. 19	Riggisberg, Br.	
Cerlier, Berne	12	La Sagne, Nl.		B. 26	
Chaindon, Br.	3	M., B. et ch.	24	Romont, Fr.	4
Champéry, Vl.	17	Laufon, Br.	4	Rougemont, B.	1
Châtel-St-Denis,		Lauenen, Br.	29	Rue, Fr.	12
Fribourg	10	Gros-Laufen-		Ryffenmatt, Br.	6
Château-d'Oex	20	bourg	29	St-Blaise, Nl.	10
Châtelet, Br.	B. 25	Laupen, Br.	19	St-Cergues B.	20
Chaux-de-Fonds		Lausanne, B.	12	Ste-Croix, Vd.	19
5		Lenzbourg, Aa.	27	St-Gall	29
Chiètres, Fr.	27	Les Mosses, Vd.	17	Suite page 32.	

Les blessures de l'amour-propre sont peut-être plus difficiles à panser que celles du cœur.

Voir plus loin rectification des foires.

X ^m Mois	OCTOBRE			PHÉNOMÈNES	LUNAISONS
1 Lundi	s Remi		11	☐♂, ♃♂ Aux yeux	Dern. quart. le 3, à 6 h. 29 min. du mat. Venteux.
2 Mardi	s Léger		23	☐♀ des	
3 Mercredi	s Gérard		6	☾ 6 h. 29 m., ☐♀ et	
4 Jeudi	s François		18	☐♂, ♃♂	Nouv. lune le 10, à 7 h 5 min. du mat. Brumeux.
5 Vendredi	s Placide		1	partis, qui cesse plu-	
6 Samedi	s Bruno		14	☐♂, ♃♂, ♃♂ dans ♃♂	Prem. quart. le 16, à 9 h. 53 min du soir. Sombre.
40	Lever du Soleil, 6 h. 39 m.			Coucher du Soleil, 6 h. 2	
7 Dimanche	19 s. Judith		28	☾ dans ♃♂ d'être un	Pleine lune le 24, à 7 h. 26 min. du soir. Variable.
8 Lundi	s Pélagie		12	♂♂, ♃♂ direct vieux	
9 Mardi	s Denis		27	♂♂, ♃♂ h esclave	OCTOBRE tire son nom de ce qu'en comptant du mois de Mars il était le 8 ^{me} mois de l'année martiale.
10 Mercredi	s Géréon		11	♂♂, ♃♂ h ♃♂	
11 Jeudi	s Firmin		27	♂♂, ♃♂, ☾ d. ♃♂, ☾ au périhélie	Le 24 de ce mois le soleil entre au signe du Scorpion.
12 Vendredi	s Maximilien		12	♂♂ (♃♂ au périhélie	
13 Samedi	s Edouard		27	devient un dé- brumeux	Du 1 ^{er} au 31 de ce mois les jours ont diminué de 99 minutes.
41	Lever du Soleil, 6 h. 49 m.			Coucher du Soleil, 5 h. 49	
14 Dimanche	20. s Calixte		12	♂♂, ♃♂ étoile du matin à la plus gr. élong.	
15 Lundi	s Thérèse		26	☐♀, ☐♂, ♃♂ d. ♃♂	
16 Mardi	s Gall		10	☾ 9 h. 53 soir, ☐♂	
17 Mercredi	s Hedwige		24	☐♀, ser- ♃♂	
18 Jeudi	s Luc		7	☐♂, ♃♂ dane ♃♂	
19 Vendredi	s Aquilin		20	L'homme politi- sombre	
20 Samedi	s Caprais		2	♂♂, ♃♂, ♃♂, ☾ d. ♃♂	
42	Lever du Soleil, 6 h. 59 m.			Coucher du Soleil, 5 h. 37	
21 Dimanche	21. s Ursule		15	que qui aspire pluvieux	
22 Lundi	s Cordule		27	♂♂ au pouvoir pour	
23 Mardi	s Séverin		9	♂♂ renverser des abus,	
24 Mercredi	s Salomé		21	7 ²⁶ s., ♃♂ h, ☾ d. ♃♂	
25 Jeudi	s Crépin		3	♂♂ n'a souvent in-	
26 Vendredi	s Evariste		14	♂♂, ☾ à l'apogée qu'eux	
27 Samedi	s Adeline		26	pour le soute- constant	
43	Lever du Soleil, 7 h. 9 m.			Coucher du Soleil, 5 h. 25	
28 Dimanche	22. s Simon, s Jude		8	nir quand il y brumeux	
29 Lundi	s Narcisse		20	♂♂, ♃♂, ♃♂ est	
30 Mardi	s Lucain		2	☐♀, ☐♂, ♃♂ h par-	
31 Mercredi	s Quentin		14	☐♀, ☐♂ h venu. froid	

Marchés aux bestiaux du mois d'Octobre.

Aarau 17	Eglisau 15	Langenthal, Berne 16	Sion chaque samedi.
Aarberg, Br., petit B. 31	Escholzmatt, Lucerne 15	Lucerne. chaque mardi.	Thoune, Berne 27
Amriswil 3 et 17	Flawil, St-Gall 8	Meiringen, Berne 4	Vevey, tous les mardis.
Berne Gr. B. 2	Fribourg 13	Nyon 4	Wil, St-Gall, ch. mardi.
Petit B., chaque mardi	Hérisan, chaque vendredi	Rapperswil, chaq. merc.	Winterthour 4 et 18
Bienne, chaque jeudi	Kreuzlingen, Thurg. 5	Schüpfheim, L., porcs 1	Zoug, chaque mardi.
Couvet, Neuchâtel 1	Langnau, Berne 5	Schaffhouse 2 et 16	



Foires du mois d'Octobre 1923.

1. ... froid
 2. ...
 3. ...
 4. ...
 5. ...
 6. ...
 7. ...
 8. ...
 9. ...
 10. ...
 11. ...
 12. ...
 13. ...
 14. ...
 15. ...
 16. ...
 17. ...
 18. ...
 19. ...
 20. ...
 21. ...
 22. ...
 23. ...
 24. ...
 25. ...
 26. ...
 27. ...
 28. ...
 29. ...
 30. ...
 31. ...

Aarau, Aa. 17	Einsiedeln, Sw. 8	Locle (Le), Nl. 9
Aarberg, Br., ch. B. et M. 10, 31	Etzgen, Argovie B. et P. 10	Loèche-V., Valais 1, 13 et 29
Adelboden, Berne p. B. 2	Erlenbach, p. B. 4 et M. 5	Lötschen, Vl. 11
Affoltern, Zurich B. et P. 15	Ernen, Vl. 1	Lucerne B. 8-19
Aigle, Vd. 13 et 27	Estavayer, B. 10	Lyss, Berne 22
Altdorf, U. 10, 11	Evolène, Vl. 16	Malters 25
Amriswil, B. 17	Flawyl, St-G. 8	Martigny-bourg Valais 15
Andelfingen, Zurich B. 10	Frauenfeld 1 et 15	Meyrin, Ge. 15
Andermatt, U. 8	Fribourg B. 1	Meiringen, Br. 12 et 31
Anet, Berne 24	Frutigen B. 30	Monthey, 10 et 31
Appenzell 10 et 24	Gessenay, 1, 2, 23	Montreux 26
Baden, Aa. B. 2	Gimel, Vaud 1	Morat, Fr. 3
Bagnes, Vl. B. 25	Gossau, St-G. B. 1	Môtiers-Travers. Neuchâtel B. 8
Bâle du 27 oct. au 10 nov.	Grandson, Vd. 31	Moudon, Vd. 29
Berne B. 2 et 23	Gränichen, Aa. 12	Moutiers-Grand-val Br. 4
Berthoud B. 4 et ch. 11	Grosshöchsteten, Berne 31	Münster, Luc. 22
Bex, Vaud 25	Hérisau 8 et 9	Munster, Vl. 2 et 9
Bienne, Br. B. 11	Heiden, App. 12	Muri, Aa. B. 8
Bœzingen, Br. 29	Hermance, Ge. 25	Niederbipp 31
Boltigen, Br. 6, 23	Hitzkirch, Lc. 29	Nods, Jura bernois 8
Bremgarten, B. 1	Hochdorf, Lc. 4	Nyon 4
Brigue, 2, 16, 18	Hundwyl, Ap. 22	Ollon, Vaud 12
Brugg, Aa. B. 9	Huttwyl, Br. 10	Olten, Soleure 22
Bülach Zr. B. 3, 30	Interlaken 10	Orbe, Vaud 8
Bulle, Fr. 17 et 18	Kaltbrunn 11	Ormont-dessus, Vaud 8 et 15
Büren, Berne 17	Kirchberg 3	Oron-la-Ville 3
Cernier, Nl. 8	Kreuzlingen 5	Orsières B. 12
Charbonnières B. 3	Lachen, Sw. B. 16	Payerne, Vd. 18
Châtel-St-Denis, Fribourg 16	Landeron-Combe, Nl. 15	Pfäffikon, B. 15
Château-d'Ex 11	Lajoux, Berne 8	Planfayon, Fr. 17
Chaux-de-Fonds 3	La Ferrière, Jura bernois 3	Pont-de-Martel, Neuchâtel 29
Chiètres, Fr. 25	La Roche, Fr. 15	Porrentruy, 15
Cossonay B. 4	La Sarraz, Vd. 16	Reichenbach B. 24
Couvet, Nl. B. 1	Langenthal 16	Reinach 11
Cudrefin, Vd. 29	Gros-Laufenbourg, Aa. 29	Ried-Brigue 1
Dagmersellen 29	Laufon, Br. 2	Riggisberg, Br. 26
Delémont, Br. 16	Lausanne B. 10	Romont, Fr. 9
Diesse, Berne 29	Lenzbourg B. 25	Rougemont B. 1
Dielsdorf, Zc. 24	Lichtensteig 8	Rue, Fribourg 17
Echallens, Vd. 25	Lieu (le), Vd. 9	Ruswil, Lc. 1
	Lignièrès, Nl. 8	
	Liestal 24	

Suite page 32

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.
11.
12.
13.
14.
15.
16.
17.
18.
19.
20.
21.
22.
23.
24.
25.
26.
27.
28.
29.
30.



Foires du mois de Novembre 1923.

Aarau	21	Frauenfeld, Th.	Payerne, Vd.	15
Aarberg, Br., B.,	B. 5 et 19	Pfäffikon	6 et 19	
ch. et M.	14, 28	Porrentruy	19	
Aeschi, Berne	6	Ragaz, St-Gall	5	
Affoltern, Zr.	19	Rances, Vaud	2	
Aigle, Vaud	17	Reinach, Aa.	1	
Altdorf	7 et 8	Rheineck, St-G.	5	
Alt St-Johann	13	Riggisberg, B.	30	
Andelfingen	14	Rolle, Vaud	16	
Anet, Berne	21	Romont, Fr.	13	
Appenzell	14 et 28	Rorschach	8 et 9	
Aubonne, Vd.	6	Rue, Fr.	21	
Bâle du 27 oct.	Interlaken 1, 2,	St-Aubin, Nl.	5	
au 10 nov.	20 et 21	Saignelégier	6	
Balsthal Sl.	5	Sargans	8 et 22	
Begnins, Vd.	12	Sarnen, Ow.	15	
Berne, B. du 26	Landeron - Com-	Schaffhouse	13, 14	
au 8 décembre	bes, Nl. B.	Schöpfheim	13	
Berthoud, Berne	Langenthal B.	Schwarzenburg,		
1, B. et Ch	8	Br. B. ch. M.	22	
Bex, Vaud	15	Schwytz	12	
Bienne, Br.	8	Sépey, Vaud	26	
Blankenbourg	16	Sidwald, St-G.	15	
Bremgarten	5	Sierre, Vl.	26, 27	
Brent, Vaud	14	Sion	3, 10, 17, 24	
Brienz	14	Sissach, Bâle	14	
Brigue, Valais	15	Soleure	12	
Brugg, Aa.	13	Stans	14	
Bulach	M. 7	Sumiswald, Br.	2	
Bulle, Fr.	8	Sursee, Lc.	5	
Büren, Berne	21	Thoune, Br.	14	
Carouge, Ge. B.	2	Tramelan-dessus		
Cerlier, Berne	28	Berne	14	
Chaindon, Br.	12	Travers, Nl. M.	1	
Châtel - St-Denis,	Morges, Vd.	Unterseen	2, 21	
Fribourg	19	Uster, Zr.	29, 30	
Château-d'Ex,	Moudon, Vd.	Vevey, Vaud	27	
1	1	Viège, Valais	12	
Cham, Zg.	28 et 29	Weinfelden, Th.		
Chiètres, Fr.	29	14, B.	28	
Cossonay	B. 8	Wilchingen	B. 19	
Couvet, Nl.	10	Willisau,	B. 29	
Delémont, Br.	20	Winterthour	Zr.	
Dielsdorf, Zr.	28	1 et B.	15	
Echallens, Vd.	22	Wil, St-Gall	20	
Eglisau, Zur.	20	Yverdon, Vd.	20	
Einsiedeln, Sw.	5	Zofingue, Aa.	8	
Erlenbach	B. 13	Zurzach, Aa	5	
Estavayer	B. 14	Zweisimmen	16	
Fribourg	B. 12			

Que d'heureux on ferait avec ce qui se perd de bonheur en ce monde.

XII ^{me} MOIS	DECEMBRE ☾	PHÉNOMÈNES 11 h. 9 min. du matin	LUNAISONS
1 Samedi 48	s Eloi Lever du Soleil, 7 h. 58 m.	☾ ☽, ☽ ☽, ☾ dans ☽ Coucher du Soleil, 4 h. 47	Dern. quart. le 1, à 11 h. 9 min. du mat.
2 Dimanche	1^{re} Avent s Bibiane	♀ dans ☽, ♂ ♂ h	Neige.
3 Lundi	s Cassien	☾ ♀ L'homme ha-	Nouv. lune
4 Mardi	s Barbe	♂ h, ♂ dans ☽	le 8, à 2 h. 30 min. du mat.
5 Mercredi	s Sabbas	♂, ♀, △ ♯ n'est pas	Sombre.
6 Jeudi	s Nicolas	☽ ☽, ☽ celui qui neige	Prem. quart.
7 Vendredi	s Ambroise	☾ ☽, ☾ au périgée	le 15, à 3 h. 38 min. du mat.
8 Samedi 49	Conception N.-D. Lever du Soleil, 8 h. 6 m.	☾ ☽, ☽ * h Coucher du Soleil, 4 h. 45	Pluie.
9 Dimanche	2^e Av. s Valérie	☾, ♂ ♀, ♀ à l'aphélie	Pleine lune
10 Lundi	s Eulalie	☾ h, ☽ dans ☽	le 23, à 8 h. 33 min. du mat.
11 Mardi	s Damase	☾, ♂ * ♂ évite tou-	Froid.
12 Mercredi	s Epimaque	☾ dans ☽ inconstant	Dern. quart.
13 Jeudi	s Lucie	☾ ☽, ♯ △ ☽, ♀ * ☽	le 30, à 10 h. 7 min. du soir.
14 Vendredi	s Nicaise	☾ ☽, ☽ jours les fau-	Brumeux.
15 Samedi 50	s Abraham Lever du Soleil, 8 h. 12 m.	☾ ☽ 3 h. 38 mat. plu- Coucher du Soleil, 4 h. 45	
16 Dimanche	3^e Av. s Adelaïde	☾ ☽ tes, mais vieux	DECEMBRE
17 Lundi	s Lazare	☾ ☽ celui qui fait tour-	tire son nom
18 Mardi	s Gatien	☽ h ner à son avan-	de ce qu'il
19 Mercredi	Q.-T. s Némèse	☽ ☽, ☽ * ☽, ☾ à l'apog.	était le 10 ^{me}
20 Jeudi	s Philogone	h dane ☽ tage celles	mois de l'an-
21 Vendredi	Q.-T. s Thomas	☽ ☽ qu'il a com- clair	née martiale.
22 Samedi 51	Q.-T. s Flavien Lever du Soleil, 8 h. 17 m.	☽ dans ☽ jour le plus court com. de l'hiver Coucher du Soleil, 4 h. 48	Le 22 de ce
23 Dimanche	4^e Av. s Dagobert	☽ 8 ³³ m. ☽ * ☽ et	mois, le soleil
24 Lundi	s Adam et Eve	☽ ☽ h froid	entre au signe
25 Mardi	NOEL	☽ ☽, ☽ ☽, ☽ h mises.	du Capri-
26 Mercredi	s Etienne	☽ ☽, ☽ d. ☽ Les gens	corne. Jour
27 Jeudi	s Jean	☽ ☽, ☽ ét. dus. à la pl. g. él.	le plus court
28 Vendredi	Les Innocents	☽ ☽, ♀ * ☽, ☾ dans ☽	commencem.
29 Samedi 52	s Thomas Lever du Soleil, 8 h. 19 m.	habiles ne disent rien et Coucher du Soleil, 4 h. 52	de l'hiver.
30 Dimanche	s David	☽ 10 h. 7 soir. ☽ ☽ h	Du 1 ^{er} au 22
31 Lundi	s Sylvestre	attendent. brumeux	de ce mois les

Foires aux Bestiaux de Décembre	19	17	12
Aarau	Eglisau	Lausanne	Schüpfheim, Lc., porcs 3
Aarberg, Br., petit B. 26	Flawil, St-Gall	Lucerne, chaque mardi.	Sion, chaque samedi
Amriswil 5 et 19	Fribourg	Meiringen	Thoune, Berne 29
Berne Gr. B. 4	Herisau, Ap., chaq. vend.	Nyon, Vaud	Vevey, tous les mardis.
Petit B., chaque mardi	Kreuzlingen, Thurg.	Rapperswil, les mercre.	Wil, St-Gall, ch. mardi.
Bienne, chaque jeudi	Langnau, Berne	Sallanches, Hte-Savoie 22	Winterthour 6 et 20
Escholzmatt, Lucerne 17	Langenthal, Berne	Schaffhouse 4 et 18	Zoug, chaque mardi.

Voit plus loin rectification des foires

1.	Wetzlar, H.
2.	Wetzlar, H.
3.	Wetzlar, H.
4.	Wetzlar, H.
5.	Wetzlar, H.
6.	Wetzlar, H.
7.	Wetzlar, H.
8.	Wetzlar, H.
9.	Wetzlar, H.
10.	Wetzlar, H.
11.	Wetzlar, H.
12.	Wetzlar, H.
13.	Wetzlar, H.
14.	Wetzlar, H.
15.	Wetzlar, H.
16.	Wetzlar, H.
17.	Wetzlar, H.
18.	Wetzlar, H.
19.	Wetzlar, H.
20.	Wetzlar, H.
21.	Wetzlar, H.
22.	Wetzlar, H.
23.	Wetzlar, H.
24.	Wetzlar, H.
25.	Wetzlar, H.
26.	Wetzlar, H.
27.	Wetzlar, H.
28.	Wetzlar, H.
29.	Wetzlar, H.
30.	Wetzlar, H.
31.	Wetzlar, H.



Foires du mois de décembre 1923.

Aarau 19, P. 31	Gossau, St-G. 3	Orbe, Vaud 24
Aarberg 12, 26	Grandson, Vd. 19	Oron-la-Ville 5
Affoltern, Zurich	Grosshöchstetten	Payerne, Vd. 20
B. et P 17	Berne 5	Pfäffikon, Zr. B 17
Aigle, Vaud 15	Hérisau, Ap. 21	Porrentruy 17
Altdorf 5, 6, 19, 20	Hitzkirch, Lc. 10	Ragaz, St-G. 3
Altstätten 13	Hüttwil, Br. 5, 26	Reichenbach 11
Andelfingen B. 12	Interlaken M. 18	Reinach 6
Appenzell 12 et 26	Kerns, Unterw.	Romont, Fr. 4
Aubonne, Vd. 4	B. M. 5	Rue, Fr. 19
Baden, Aa. B. 4	Kreuzlingen 7	Saignelégier 3
Bâle 20 et 21	Lachen, Sw. 18	Sargans, St-G. 31
Berne du 26 nov.	Landeron, Nl. 17	Schaffhouse
au 8 déc.	Langenthal Br. 31	B. 4 et 18
Berthoud, Berne	Langnau M. 12	Schmitten B. 3
6, B. et ch. 27	Gros-Laufen-	Schwarzenburg,
Bienne 27	bourg 21	Berne 20
Bremgarten 17-22	Laufon, Berne 4	Schwytz 3
Brugg, Aa. 11	Laupen, Bern 26	Sidwald, S.-G. 13
Bülach, Zr. B. 5	Lausanne B. 12	Soleure 10
Bulle, Fr. 6	Lenzbourg 13	Sumiswald, Br. 29
Büren, Berne 19	Lichtensteig 17	Sursee, Lc. 6
Châtel-St-Denis,	Liestal, B. c. B. 5	Thoune, Br. 19
Fribourg 17	Locle (Le) Nl. 11	Tramelan-dessus
Chaux-de-Fonds	Lyss petit B. 24	12
13 déc.-3 janv.	Martigny-Bourg,	Unterseen 7, 18
Chiètres, Fr. 27	Valais 3	Uster, Zr. B. 27
Cossonay, Vd.	Monthey, Vi. 31	Wattwil, St-G. 5
B. 26	Morat, Fr. 5	Weinfelden, Th.
Cully, Vd. 7	Morges 26	12, B. 26
Delémont, Br. 18	Motiers-Travers,	Wilchingen, Sh.
Dielsdorf, Zr. 26	Neuchâtel B. 10	B. 17
Echallens, Vd. 20	Moudon, Vaud 27	Willisau, Lc. 24
Einsiedeln, B. 3	Münster 24	Winterthur, Zr.
Estavayer B. 12	Muri, Argovie 3	B. 6, B.M. 20
Flawil, St-G. 10	Neuveville, Br. 26	Yverdon, Vd. 26
Frauenfeld	Nyon 6	Zofingue, 20
3, B. 17	Olton, Vaud 21	Zoug 6
Fribourg B. 3	Olten, Soleure 17	Zweisimmen 13

Un des bénéfiques du patron

Le chef d'entreprise s'adresse à un nouvel ouvrier :

— Mon contremaître vous a-t-il indiqué ce que vous auriez à faire ?

— Oui, Monsieur, il m'a dit de le réveiller quand je vous verrais venir !...

MAI	28mout. B.M. 29	Thoiry, Ain 30	Les Houches, S. 6	Bletterans, Fr. 17	ch.lund.gr.marc.
Abbevilliers 15	La Baume, Fr. 15	Thônes, S. 7 et 19	L'Isle, Fr. 2 et 18	Boège, H.-S. 31	Vercel, Doubs
Abondance 28	Le Chable sur	Thonon H.-S. 3	Lons-le-Saulnier	Bonneville 10	les lundis de 15 ^{ne}
Aiguebelle, B 1	Beaumont 1	Ugine, Savoie 14	Jura 7	Bons, Savoie 2	Ville du Pont 2
Aix-les-Bains 3	Le Deschaux 3	Valence, Drôme	Maiche, Fr. 21	Bornand-le-Grd.	Viuz-en-Sallaz 2
Albertville 3 et 17	Les Fourgs, D. 22	3, 7 et B. 21	Massongy, S. 25	Savoie 27	
Allinges, S. B 28	Les Rousses 28	Valleiry, H.-S. 2	Megève, S. 25	Bouclans, Fr. 4	AOUT
Amancey, Fr. 3	L'Isle 5 et 21	Vercel, D. 5, 21	Mirecourt, Vosges	Bourg, Ain 4 et 18	Aiguebelle B 7, 16
Antey-St-André,	Lons-le-Saulnier 3	Verres, Piém. 29	11 et 25	Champagnole 10	Albertville, S. 2
Aoste B 4	Lugrin, H.-S. 3	Ville-du-Pont 17	Montbéliard 25	Chaumergy 14	Allinges, S. B. 17
Aoste 14 et 28	Lullin, H.-S. 9	Villers-Farlay 30	Montfleur, Jura 7	Clerval, Doubs 10	Arbois, Jura 7
Arbois, Jura 1	Maiche, Fr. 17	Viuz-en-Sallaz 7	Montmélian 4	Cluses, S. pou-	Arinthod, Jura 7
Arinthod, Jura 1	Marignier, 2, 16		Morteau, Dbs. 5,	lains et mul. 30	Aromas, Jura 31
Aromas, Jura 2	Megève, S. 28	JUIN	B. ts les mardis	Coligny, Ain 17	Baume-l.-Dames,
Baume - les - Da-	Megevette 16	Abondance 6	Morzine 8 et 22	Delle (Belfort) 9	Doubs 2 et 23
mes 3 et 17	Messery - Essert,	Aiguebelle, Sav. 6	Moutiers, S. 25	Dôle, Jura 12	Beaume, Fr. 13
Belfort 7 et 21	Haute-Sav. 4	Aime, Savoie 5	Orchamps 13	Doucier, Jura 16	Belfort 6 et 20
Bellevaux, B 25	Mieussy, H.-S. 21	Aix-les-Bains 6	Poligny, Jura 25	Evian, H.-S. 2	Besançon 13
Bernex, H.-S. 14	Mirecourt 14, 28	Albertville, 14, 28	Pontarlier 14, 28	Faverges, H.-S. 18	Bletterans 21
Besançon, Fr. 14	Montbéliard 28	Amancey, Fr. 7	mar. ts les jeud.	Ferrette, Alsace 3	Boège, H.-S. 22
Bletterans 15	Montmélian	Arbois, Jura 5	Pont-de-Roide 5	Flumet, S. 3 et 17	Bois d'Amont,
Boège, H.-S. 29	7, 14, 21, 28	Arinthod, Jura 5	Port s. Saône,	Poulains 22	Jura M 20
Bois-d'Amont,	Montriond 7	Baume-l.-Dames	Hte-Savoie 27	Fraisans, Jura 4	Bons, Savoie 6
Jura B 21	Morez, Jura 7	7 et 21	Rigney, Doubs 5	Gaillard, H.-S. 11	Bouclans, Fr. 1
Bonnevaux 2	Morgex, Aoste 22	Belfort 4 et 18	St-Amour, Jura 2	Gex, Ain 3	Bourg 1 et 15
Bonneville 8	Morillon B 14	Besançon 11	St-Claude, Jura 11	Grand-Bornand,	Cercier, H.-S. 27
Bons, Savoie 7	Morteau 1	Bletterans 19	St-Genis-Pouilly,	poulains 30	Châlons-s.-S. B 6
Bouclans, Fr. 2	B. ts. les mardis	Biot (Le) 1 et 15	Ain 11	Grenoble, chev. 7	Champagnole 14
Bourg, Ain 2 et 16	Moutier 14, 28	Boège, H.-S. 26	St-Gervais 11	Habère-Lullin 10	Chaumergy 11
Châlons-s.-Saône	Orchamp, Fr. 9	Bons, H.-S. 4	St-Jean-de-Maur.	Jussey, H.-Saône	Chevenoz, H.-S.
B 22	Poligny 28 et 29	Bouclans, Fr. 6	21 et 22	Moutons 31	foire aux pou-
Chambave, Ao. 26	Perrignier, Fr. 11	Bourg 6 et 20	St-Jeoire 6 et 15	Les Echelles 26	lains et best. 1
Chamonix, Mul.	Pontarlier 9, 24	Challand, St-An-	St-Julien, S. 4	L'Isle 7 et 16	Clerval, Doubs 14
et Chevaux 15	Pont-du-Bourg,	selme 13	St-Laurent 2	Lons-le-Saulnier	Cluses 20
Champagnole 8	Ain B 18	Châlons-s.-S. 25	St-Pierre, Ao. 10	Jura 5	Coligny, Ain 21
Chapelle-d'Abon-	Pont-de-Roide 1	Chamonix 4, 20	St-Vincent, Aoste	Maiche, Doubs 19	Collonge (Fort
dance B 16	Pont-St-Martin,	Champagnole 12	5	Maxilly B. 22	l'Ecluse) Ain 31
Châtillon, Ao. 1	Aoste 19	Châtillon, Ao. 12	St-Vit, Doubs 20	Megève, Haute-	Cruseilles 1
Châtillon, H.-S. 26	Port s. Saône,	Chaumergy 9	Salins, Jura 18	Savoie, poul. 6	Delle (Belfort) 13
Chaumergi 12	Hte-Savoie 23	Clerval, Doubs 12	Sallanches 9	Mirecourt 9 et 23	Dôle, Jura 9
Chevenoz 9	Pougny, Ain B 28	Cluses 4	Sancey-le-Grand,	Montbéliard 30	Douvaine, S. 6
Clerval, Fr. 8	Reignier, H.-S. 11	Coligny Ain 19	Doubs 25	Morteau, 3	Draillant, H.-S. 4
La Clusaz 31	Reyvroz H.-S. 20	Cruseilles, H.-S. 6	Sellières, Jura 13	B. ts. les mard.	Evian, H.-S. 6
Cluses 21	Rigney, Doubs 1	Delle (Belfort) 11	Taninges 14 et 28	Moutiers, S. 9	Faverges 1 et 29
Coligny, Ain 15	Rochette, Savoie,	Dôle, Jura 14	Termignon B 2	Orchamps, Fr. 11	Ferrette, Alsace 7
Constance, Lac C.	B tous l. mercr.	Dounas, Aoste 4	Tervai, Jura 9	Poligny, Jura 23	Féterne, S. B 16
du 29 avr.-5 mai	Rumilly, S. 9, 30	Douvaine, H.-S. 7	Thônes, S. 4 et 16	Pontarlier 12, 26	Fillinges, S. B 11
Cruseilles, H.-S. 2	St-Amour 5	Draillant 1 et 15	Thonon, H.-S. 7	mar. ts. les jeud.	Flumet, poul. 1
Delle (Belfort) 14	St-Claude, J. 12	Evian 4	Vercel 21	Pont-de-Roide 3	Fraisans, Jura 1
Divonne, Ain 28	St-Genis, Ain 22	Ferney Voltaire	et lundis de 15 ^{ne}	Port s. Saône,	Francfort, du 29
Dôle, J. du 21 au 24	St-Jean-de-Gonv.	Ain 18	Viry, H.-S. 25	Hte-Savoie 25	au 19 sept.
Les Echelles, 22	Ain 8	Ferrette, As. 5	Vulbens-au-Vua-	Rigney, Doubs 3	Gaillard 29
Evian H.-S. 14	St-Jean-de-Mau-	Fontainemore,	che 7	St-Amour, Jura 7	Gendrey, Jura 2
Faverges 16	rienne 25	Aoste B 1	JULIET	St-Claude, Fr. 16	Gex, Ain 7
Ferrette, Alsace 1	St-Laurent Ain	Fraisans, Jura 6	Aiguebelle B 3	St-Jeoire 11	Grand-Bornand,
Feternes, S. 1	5 et 19	Gaillard, H.-S. 11	Albertville 12	St-Laurent 7	H.-S., Poul. 1, 13
Flumet 15 et 29	St. Triviers 28	Gendrey, Jura 7	Amancey, Fr. 5	Salins, Jura 16	Grenoble, Isère,
Fraisans, Jura 2	St-Vit, Doubs 16	Gex, Ain 1	Annecy S. Ch. 3	St-Paul, H.-S. 26	16 au 30, ch. 4
Frangy, H.-S. 3	Salins, Jura 21	Grenoble, chev 2	Arbois, Jura 3	St-Triviers-de-C.,	Jougne Doubs 25
Gaillard, Fr. 15	Sallanches 5	Jussey, H.-Saône	Arinthod, Jura 3	Ain 16	Jussey, H.-Saône
Gignod, Ao. B 7	Sancey-le-Grand	mout. 25 26	Baume-l.-Dames	St-Vit, Doubs 18	28. moutons 27
G ^d Bornand 2, 29	Doubs 25	La Clusaz, H.-S. 1	5 et 19	Sancey-le-Grand,	Leipzig, du 26 au
Grenoble, chev. 5	Sciez, H.-S. 21	La Roche, H.-S.	Belfort 2 et 16	Doubs 25	16 septembre
Hôpitaux-Neufs,	Segny, Ain 21	Chev. 14 et 28	Besançon 9	Sellières, Jura 11	L'Isle 4 et 20
Doubs 21	Sellières, Jura 9	La Rochette, S.	Bellevaux, H.-S.	Thonon, H.-S. 5	La Roche, H.-S. 2
Jougne, Doubs 25	Servoz, H.-S. 26	6, 13 et 20	Poulains 12	Taninges 15 et 26	Lons-le-Saulnier
Jussey, H.-Saône	Taninges 10	La Salle 6 et 20		Valence, Drôme 3	Jura 2

Maiche 16	Amancey, Dbs 6	L'Isle, s. le Doubs 1 et 17	Valgrisenche, Aoste B 21	Fribourg en Brisgau du 20 au 29	Sellières, Jura 10
Megève, S., foire aux poulains 3	Aoste 4 et 25	Lons-le-Saulmier Jura 6	Vallorzine B 8	Fraisans, Jura 3	Septmoncel 10
Mieussy, H.-S. 20	Arbois, Jura 4	Lullin, H.-S. poulains 3 et M 29	Valpelline, Aoste B 17 et 18	Frangy, H.-S. 18	Seytroux, H.-S. 30
Mirecourt 13 et 27	Arinthod, Jura 4	Maiche, Doubs 20	Vercel, Doubs les lundis de 15 ^{ne}	Gaillard 15	Taninges 4 et 18
Montbéliard 27	Aromas, Jura 30	Marin près Thonon, B 10	Vinzier, H.-S. 23	Gendrey, Jura 4	Termignons, S. 1
Montfleur 13	Ayas, Aoste 14	Megève, S. 6 et 21	Viuz-en-Sallaz, Savoie 17	Gex, Ain 16	Thoiry, Ain 25
Morteau 7	Ballaison, H.-S. 17	Mégevette 26	OCTOBRE	Grd-Bornand 5	Thônes 6
B. ts les mardis	Baume-les-Dames 6 et 20	Mirecourt, Vosges 10 et 24	Abondance 4	Jougne, Doubs 25	Thonon, H.-S. 4
Mulhouse 5 au 19	Belfort 3 et 17	Montbéliard 24	Aiguebelle B 2	Jussey, H.-Saône, 30, moutons 29	Vacheresse B 16
Orchamps 8	Bellevaux 19	Montfleur, Jura 10	Aime, S. 1 et 15	La Baume 3	Vercel les lundis de 15 ^{ne}
Poligny, Jura 27	Besançon 10	Montmélian, S. 10, 17, 24	Albertville, S. 18	La Roche, H.-S., 11 et 25	Verres, Piém. 1
Pontarlier, 9, 23	Bletterans 11	Morgex, Aoste 30	Amancey 4	La Salle, Aoste 11	Ville-du-Pont 13
marc.ts. les jeud.	Bonne, H.-S. 4	Morteau, Dbs 4	Antey-St-André, Aoste B 2	Le Chable, H.-S. 2	Villeneuve, Aoste B 11 et 25
Pont-du-Bourg Ain B 20	Bonneville 11	Moutiers, Savoie 11, 12 et 24	Aoste 8 et 29	Le Lyaud, Fr. 15	Villers-Farlay 30
Pont-de-Roide 7	Bouclans, Dbs 5	Novel, H.-S. B 24	Arbois, Jura 2	Les Fourgs, Fr 23	NOVEMBRE
Port s. Saône, Hte-Savoie 22	Bourg 5 et 19	Orchamps, J. 12	Arinthod, Jura 2	Les Gets, H.-S. 24	Abondance N. D. H.-S. 5
Rhêmes. N.-D. Aoste B.27	Champagnole 11	Passy, H.-S. 24	Aymaville, Ao. 5	Les Rousses 24	Aiguebelle, S. 12
Rugney, Doubs 7	Chalon-s.-Saône, légumes 12	Pontarlier 13 et 27	Baume-l.-Dames, Doubs 4 et 18	Les Houches 18	Amancey 1
Rumilly, S. 24	Chapelle-d'Abondance B.13	Pont-de-Roide 4	Belfort 1 et 15	L'Isle 6 et 15	Aoste 15 et 27
St-Amour 4	Châtel-d'Abond., H.-S. B 12	Pont-du-Bourg, Ain B. 18	Bernex (Abondance H.-S. 1	Lons-le-Saulnier Jura 4	Arbois, Jura 6
St-Claude, Fr. 11	Clerval, Doubs 11	Port s. Saône, Hte-Savoie 26	Besançon 8	Maiche, Doubs 18	Arinthod, Jura 6
St-Félix, S. 29 et 30	Cluses, S. 17	Rigney, Doubs 4	Biot (Le), S. 22	Marignier 31	Baume-les-Dames 2 et 15
St-Genis, Ain 20	Coligny, Ain 18	St-Amour, Jura 1	Bletterans 16	Mieussy, H.-S. 1	Belfort 5 et 19
St-Jean-d'Aulph. Savoie 29	Courmayeur, Ao. 5 et 29	St-Claude 8	Boège, Savoie 30	Mirecourt 8 et 22	Besançon 12
St-Jean-de-Maurienne, S. 27	Cruseilles 5	St-Félix, S. B 18	Bois d'Amont, Jura B 1	Montbéliard 29	Biot, (Le) S. 21
St-Laurent 4 et 10	Delle (Belfort) 10	St-Gervais, S. 14	Bons, H.-S. 1	Montriond 10	Bletterans, Fr. 20
St-Pierre-de-Rumilly B 23	Dôle, Jura 13	St-Jean-d'Aulph, H.-S. 18	Bouclans 3	Morgex, Ao. 1, 27	Boège, H.-S. 13
St-Triviers-de-Courtes 20	Doucier, Jura 16	St-Jeoire 3 et 14	Bourg 3 et 17	Morillon, B 8	Bonneville 11
St-Vit, Doubs 16	Faverges 12	St-Julien, S. 3	Challant, St-Anselme 10	Morzine, H.-S. 1	Bons 12
Salins, Jura 20	Ferrette, Alsace 4	St-Laurent, Ain 1 et 29	Châlons-s.-S. 30	Morteau, B. ts. les mardis 2	Bouclans, Dbs 7
Sallanches 4	Fillinges, S. 10	St-Triviers-de-C. Ain 22	Chambave, Ao. 15	Moutiers, S. 22	Champagnole 13
Sancey-le-Grand, Doubs 25	Fraisans, Jura 5	St-Vit, Doubs 19	Chamonix 25	Nus, val.d'Aoste 1	Châtillon, Ao. 15
Sciez, H.-S. 23	Francfort s/M. du 29 août au 19 sept. foire au cuir, du 3 au 8	Salins, Jura 17	Champagnole 9	Onnion, H.-S. 1	Chaumergi 10
Sellières, Jura 8	Gaillard, H.-S. 29	Sallanches 15	Chapelle d'Abondance B 29	Orchamps 10	Clerval, Doubs 13
Taninges, H.-Sav 30, poulains 10	Gex, Ain 9	Samœns, H.-S. 29	Châtillon, Ao. 2	Petit-Bornand 1	Cluses, Savoie 5
Tervai-le-Château, Jura 17	Gignod, Ao. B 15	Sancey-le-Grand, Doubs 25	Chaumergi 13	Poligny, Jura 22	Constance du 25 au 30
Thônes 20	Gd-Bornand 21	Scionzier 19	Chevenoz 22	Pontarlier, 11, 25	Coligny, Ain 20
Thonon 2	Grenoble Ch. 1	Sellières, Jura 12	Clerval, Doubs 9	marc.ch. jeudi	Collonges - Fort-l'Ecluse 2
Ugine, S. 11 et 24	Grésy s/ Isère, S. gr. B. 16	Servoz, H.-S. 21	Coligny, Ain 16	Pont-de-Roide 2	Cruseilles, H.-S. 7
Vacheresse, B 30	Gressonay, Piémont 21	Sixt, Faucigny, Savoie 16	Cluses, Sav. 22	Port s. Saône, Hte-Savoie 24	Delle (Belfort) 12
Valence, Fr. 27	Hôpitaux-Neufs, Doubs 28	Taninges 6	Contamine - sur-Arve, S. 8	Pougny, Ain B 20	Divonne, Ain 20
Valleiry, H.-S. 13	Jussey, Ht-Saône 25, moutons 24	Thollon, H.-S. 28	Cruseilles 3	Publier, H.-S. 15	Dôle, Jura 8
Vercel, Dbs les lundis de 15 ^{ne}	La Clusaz. 14, 15	Thônes S. 1	Delle (Belfort) 8	Quinzod, Ao. B 10	Donnas, Aoste 19
Ville-d-Pont, D. 13	Lajoux Jura 1	Thonon, Savoie 6	Dôle, Jura poulains 20	Rigney, Doubs 2	Douvaine, H.-S. 7
Villers-Farlay 30	Larringes, H-S 26	Vailly, H.-S. 20	Donnas, Ao. 18	St-Amour, Jura 6	Evian, H.S 5 et 19
Vinzier, Savoie 7	La Thuile 6 et 7	Valgrisenche, Aoste B 21	Douvaine, H.-S. 2	St-Claude 13	Ferrette, Als. 6
Viry, H.-S. 16	Le Deschaux 9	Vallorzine B 8	Draillant S. 29	St-Gervais, S. 4	Flumet, S. 6, 20
Vulbens-en-Vauches, S. 24	Les Echelles M 9	Valpelline, Aoste B 17 et 18	Evian, H.-S. 1	St-Jean de Gonv., Ain 11	Fontainemore, Aoste B 5
SEPTEMBRE	Les Gets, Sav. 10	Valgrisenche, Aoste B 21	Faverges 3	St-Jean-de-Maurienne, 30 et 31	Fraisans, Jura 7
Aiguebelle B 4	Les Houches 12	Valpelline, Aoste B 17 et 18	Ferney-Voltaire, Ain 18	St-Jeoire 17 et 26	Fribourg en Brisgau 10
Aix-les-Bains 14	Les Rousses, B 24	Valpelline, Aoste B 17 et 18	Féternes, S. 15	St-Laurent, 6	Gaillard, H.-S. 8
Albertville 27	Leipzig, du 26 août au 16 septembre, 19, 20	Valpelline, Aoste B 17 et 18	Flumet, S. 2, 16	St-Vincent, Ao. 24	Gignod, Ao. B 12
		Valpelline, Aoste B 17 et 18		St-Vit, Doubs 17	Grenoble, Isère, chevaux 3
		Valpelline, Aoste B 17 et 18		Salins, Jura 15	Grand-Bornand, H.-S. 7, 21
		Valpelline, Aoste B 17 et 18		Sallanches 27	Jussey, Ht-Saône 27, moutons 26
		Valpelline, Aoste B 17 et 18		Sancey-le-Grand, Doubs 25	
		Valpelline, Aoste B 17 et 18		Samœns, H.-S. 24	
		Valpelline, Aoste B 17 et 18		Segny, Ain 30	

La Rochette, ts. les mercr. après le 11 novembre.	Pontarlier 8, 22 marc. ch. jeudi	Scionzier 28	Aoste, Piémont, grd marché 4	Gaillard, H.-S. 8	Pont-de-Roide 4
La Salle, Ao. 10	Pont-de-Roide, 6	Taninges 8 et 22	Arbois, Jura 4	Gendrey, Jura 6	Pont-du-Bourg, Ain B 3
Les Echelles, S. 6	Pont-St-Martin, d'Aoste 12 et 28	Tervais, Jura 8	Arinthod, Jura 4	Grenoble, chev. 1 du 4 au 18	Port s. Saône 26
L'Isle 3 et 19	Port s. Saône 28	Thônons 12 et 24	Arlay, Jura 6	Jussey, H.-Saône moutons 24	Recologne, D. 15
Lons-le-Saulnier Jura 2	Rigney, Doubs 6	Thonon, H.-S. 2	Baume - les - Dames 6 et 20	La Roche 13, 27	Rigney, Doubs 4
Lullin, H.-S. 5	Rumilly, S. 23	Ugine, S. 5 et 19	Belfort 1, 3, 17	L'Isle, sur le Dbs 1 et 17	St-Amour, Jura 1
Maiche, Doubs 15	Salins, Jura 19	Vacheresse 26	Besançon, D. 10	Lons-le-Saulnier 6	St-Claude 8
Marignier 14	Sellières, Jura 14	Valence, Drôme 6	Bletterans, J. 18	Maiche, Doubs 20	St-Félix, S. 15, 27
Mirecourt 12, 26	St-Claude 10	mar. ch. lundi	Bonne, H.-S. 7	Mirecourt 10, 24	St-Laurent, Ain 1
Montbéliard 26	St-Genis, Ain 22	Vercel, Doubs l. lundis de 15 ^{ne}	Bons, Savoie 10	Mieussy, H.-S. 20	St-Triviers, porcs 18, 28
Montfleur, J. 26	St-Gervais-les-Bains 10	Verres, Italie 6	Bouclans, Dbs 5	Montbéliard 31	St-Vit, Doubs 19
Montmélian 26	Ste-Hélène, S. 2	Vinzier, S. 13	Bourg, Ain 5 et 19	Montmélian 3, 10, 17, 24	Salins, Jura 17
Morez, Jura 5	St-Jean-d.-Gonv. Ain 11	Viry, H.-S. 5	Châlons-s.-S. 5	Morteau, Doubs 4	Sallanche 22
Morteau B. ts. les mardis 6	St-Julien, S. 5	Vulbens-au-Vua-che, S. 27	Champagnole 11	B. tous les mard. 28	Samœns, H.-S. 12
Morzine, H.-S. 8	St-Laurent 3	DÉCEMBRE	Châtillon, Ao. 3	Morzine, H.-S. 28	Sancey-le-Grand, Doubs 26
Moutiers, S. 5	St-Triviers-de-Courte, Ao. 5	Albertville, S. 6	Chaumergi, J. 8	Moutiers, S. 3	Sellières, Jura 12
Nus, Val d'Ao. 4	St-Vit, Doubs, 21	Aiguebelle, Sav. 11 et 18	Clerval, Dbs 11	Poligny, Jura 24	Thonon 3
Orchamps 14	Sancey-le-Grand, Doubs 26	Annecy, H.-S. 4	Coligny 17 et 18	Pontarlier 13, 27	Vercel, D. 24
Pérouge, Ain 17			Delle, Belfort 10	marc. ch. jeudi	Ville-du-Pont 5
Poligny, Jura 26			Dôle, Jura 13		Viuz-en-Sallaz 6
			Ferrette, As. 4		
			Fraisans, Jura 5		

ECLIPSES DE L'AN 1923

Il y aura en 1923 deux éclipses de soleil et deux éclipses de lune.

La première, une **éclipse partielle de lune**, dont la grandeur atteindra les $\frac{2}{5}$ du diamètre lunaire, sera visible dans nos contrées où elle pourra être observée pendant toute sa durée. Elle aura lieu dans la matinée du 3 mars, de 3 h. 28 à 5 h. 36 et sera visible dans la partie occidentale de l'Océan Indien, en Afrique, dans la Perse, dans l'Arabie, dans l'Asie mineure, en Europe, dans l'Océan Atlantique, en Amérique et dans la partie orientale de l'Océan Pacifique.

La seconde, une **éclipse annulaire de soleil**, aura lieu le 17 mars de 10 h. 50 du matin à 4 h. 39 du soir et sera visible dans les parties méridionales de l'Amérique du Sud, de l'Océan Atlantique, de l'Afrique, à Madagascar et dans la partie sud-ouest de l'Océan Indien.

La troisième, une **éclipse partielle de lune**, dont la grandeur atteindra $\frac{1}{5}$ du diamètre lunaire, aura lieu le 26 août de 10 h. 52 du matin à 12 h. 27 de l'après-midi. Elle sera visible dans l'Amérique du Nord, à l'exception de la partie nord-est, dans l'Amérique Centrale, aux Antilles, dans l'Amérique du Sud, à l'exception de la partie orientale, dans l'Océan Pacifique, dans l'Asie orientale, en Australie et dans la partie est de l'Océan Indien.

La quatrième est une **éclipse totale de soleil**. Elle aura lieu dans la nuit du 10 au 11 septembre de 7 h. 14 du soir à 12 h. 20 du matin et sera visible dans la partie nord-est de l'Océan Pacifique, sur la pointe nord-est de la Sibérie, dans l'Amérique du Nord, dans l'Amérique Centrale, aux Antilles, ainsi que dans les parties nord-ouest de l'Amérique du Sud et de l'Océan Pacifique.

N'épargne pas la correction...

Une feuille publique d'Allemagne racontait jadis, qu'un maître d'école, vivant en Souabe au milieu du siècle passé, tenait un journal dans lequel il marquait les punitions et châtiements pédagogiques qu'il infligeait chaque jour à ses élèves. A sa mort, on constata, par cette sauvage statistique, qu'il avait distribué pendant les 51 ans, 7 mois et 18 jours qu'il fut à la tête de sa classe :

- 1,572 coups de bâton,
- 124,010 coups de verge,
- 20,989 chiquenaudes,
- 706,727 taloches,
- 10,225 morniffes,
- 790 soufflets,
- 1,115,800 coups à la tête, et
- 22,763 poussades avec des livres classiques.

A côté de cela, 777 fois des garçons durent faire pénitence à genoux sur des pois ; 513 garçons firent semblable pénitence à genoux

sur un bois triangulaire ; 5001 ont porté le bonnet d'âne et 1707 ont dû baiser la fêrûle.

Ainsi la somme des châtiements infligés par ce tyran, non compris ceux qu'il a sans doute oublié de noter, s'élève à plus de deux millions.

Le père de ce « pédagogue », aussi maître d'école, avait, par ses coups, rendu sourds et muets plusieurs de ses écoliers.

N'épargne pas la correction au jeune enfant, — est-il écrit quelque part, — quand tu l'auras frappé de la verge il n'en mourra pas, mais tu délivreras son âme du péché !

Aussi, bien que les méthodes d'éducation se soient adoucies depuis quelques années dans la plupart des pays civilisés et que les punitions corporelles aient été abandonnées, peut-on regretter qu'il n'y ait pas eu, en Allemagne, davantage de pédagogues du genre indiqué ci-dessus, pour « délivrer l'âme » des petits Allemands devenus grands, du péché de faire la guerre !

CHRONIQUE

DES

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS ARRIVÉS DANS NOTRE CANTON

DU 1^{er} AOUT 1921 AU 31 JUILLET 1922

Août, 1^{er}. — La vente en faveur des Suisses nécessiteux produit 9000 fr., dont le 20 % est destiné aux œuvres de bienfaisance du canton.

3. — M. et M^{me} Jacob Spichiger, à Neuchâtel, et M. et M^{me} Joseph Humbert-Proz, à Colombier, célèbrent leurs noces de diamant.

6. — M. A. Biéri est nommé administrateur postal à La Chaux-de-Fonds.

12. — M. Louis Germond, à Neuchâtel, fête le 40^{me} anniversaire de son entrée dans l'administration des télégraphes.

18. — M. et M^{me} Nicolas Dreyer, à Saint-Sulpice, célèbrent leurs noces de diamant.

19. — On signale la présence de sangliers dans la région de La Baraque, entre Frochaux et Lignièrès.

20. — Mort à Lausanne, à l'âge de 65 ans, de M. Charles Knapp, professeur à l'Université de Neuchâtel. (Voir article nécrologique dans le «Messager» de 1922.)

21. — M^{me} Hochstrasser, à Couvet, fête le 50^{me} anniversaire de son entrée dans l'atelier de mécanique de M. David-Louis Petitpierre (actuellement de M. Ch^s Rigoulot-Petitpierre).

27 et 28. — Assemblée générale, à Neuchâtel, de l'Association suisse des maîtres ramoneurs.

Septembre, 3 et 4. — Assemblée annuelle, à Neuchâtel, de la Société des troupes de forteresse de la Suisse romande.

4. — Le caporal Pahud fête le 25^{me} anniversaire de son entrée dans le corps de police locale de La Chaux-de-Fonds.

7. — Mort à Neuchâtel, à l'âge de 79 ans, de M. Edouard de Pury-Wavre. (Voir article nécrologique.)

13. — Mort à Neuchâtel, à l'âge de 53 ans, de M. Elie Doutrebande, conseiller communal. (Voir article nécrologique.)

18. — Grave accident d'auto-camion à La Tourne, occasionnant la mort de deux jeunes garçons de La Chaux-de-Fonds.

22. — Session extraordinaire du Grand Conseil, qui adopte le budget rectifié pour 1921 laissant un déficit présumé de 2,515,198 fr. 72, ratifie la convention passée entre le Comité de la Colonie de Serix, près Oron, et l'Etat de Neuchâtel, et vote : 1^o un crédit de 686,000 fr. pour la construction d'un laboratoire cantonal d'analyse; 2^o un crédit de 185,000 fr. pour la correction de la route cantonale du Reymond à La Chaux-de-Fonds.

24, 25 et 26. — Exposition cantonale et marché-concours d'aviculture au Locle.

25. — Mort à Cernier, à l'âge de 58 ans, de M. le Dr Auguste Jeanrenaud, directeur de l'Ecole d'agriculture. (Voir article nécrologique.)

27. — Mort à Bôle, à l'âge de 76 ans, de M. le Dr Auguste Pettavel, ancien conseiller d'Etat. (Voir article nécrologique.)

29. — M. Jean Guéra, directeur de l'Asile des vieillards hommes, à Neuchâtel, fête le 40^{me} anniversaire de son entrée dans l'administration cantonale.

Octobre, 1^{er}. — 50^{me} anniversaire de la fondation de l'Ecole de mécanique et d'horlogerie de Neuchâtel.

— Mort à Neuchâtel, à l'âge de 51 ans, de M. Hermann Nagel, pasteur. (Voir article nécrologique.)

3. — 50^{me} anniversaire de la fondation de l'hôpital de Landeyeux au Val-de-Ruz.

9. — Mort à Neuchâtel, à l'âge de 51 ans, de M. François de Montmollin, pasteur. (Voir article nécrologique.)

10. — M. Armand Taillefert est nommé directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture.

12. — En procédant à des fouilles dans une carrière de Hauterive, on découvre un squelette de femme, portant un bra-

celet en verre très bien conservé. Il s'agit d'une tombe remontant à deux mille ans.

13. — M. Léon Robert, juge cantonal à Neuchâtel, est nommé juge fédéral.

23. — M. Arnold Fallet, premier secrétaire du Département de l'instruction publique et des cultes, fête le 50^{me} anniversaire de son entrée au service de l'enseignement public.

24. — M. Ch^s Meckenstock est nommé recteur de l'Université pour 1921-1923.

28. — La vente en faveur de l'Hôpital Pourtalès, à Neuchâtel, produit 60,000 fr.

29. — Inauguration du nouveau collège de Brot-Plamboz.

Novembre, 10. — On aperçoit des sangliers sur le domaine de Pierre-à-Bot, à Neuchâtel.

14. — Mort à Paris, à l'âge de 83 ans, de M^{lle} Henriette Favarger, de Neuchâtel. (Voir article nécrologique.)

15. — Mort à Genève, à l'âge de 62 ans, de M. Henri Waegeli-Jaeggi, de La Chaux-de-Fonds.

18. — Mort à Avenches, à l'âge de 50 ans, de M. le Dr Maurice Perrin, médecin à La Brévine, puis à Avenches.

19. — Mort à La Chaux-de-Fonds, à l'âge de 55 ans, de M. Arthur Munger, député.

— Mort à Neuchâtel, à l'âge de 69 ans, de M. Ferdinand Porchat, président du Conseil communal. (Voir article nécrologique.)

21 au 23. — Session ordinaire du Grand Conseil, qui adhère au règlement concernant la circulation des véhicules automobiles et des cycles en Suisse; ratifie la convention portant dérogation temporaire à la convention intervenue le 30 novembre 1912 entre l'Etat et la Neuchâtel Asphalt Company Limited, et adopte le budget pour 1922, prévoyant un déficit de 4,800,000 fr., et la loi sur l'exercice des droits politiques.

Décembre, 4. — Inauguration du Temple reconstruit de La Chaux-de-Fonds.

13. — Mort à Neuchâtel, à l'âge de 72 ans, de M. F.-A. Piaget, secrétaire-traducteur du département fédéral des finances.

15. — On découvre, dans une sablière au pied de la Montagne de Boudry, un squelette assez bien conservé, reposant sur des dalles de granit, en un caveau

de pierres sèches de 2 m. de long sur 60 cm. de large et 50 cm. de haut. La tombe renferme une épingle de bronze d'un genre qui n'a été trouvé jusqu'ici qu'une seule fois en Suisse.

— M. F.-E. Béguin, conducteur de routes, à Neuchâtel, fête le 50^{me} anniversaire de son entrée au service de la République.

18. — M. Henri Morier, instituteur à Neuchâtel, est nommé directeur de l'Orphelinat Borel, à Dombresson, en remplacement de M. Paul Favre, démissionnaire, et M. Samuel Herren, directeur de l'Orphelinat de garçons de Belmont sur Boudry, en remplacement de M. William Guye, démissionnaire.

21. — Session extraordinaire du Grand Conseil, qui ratifie l'émission d'un emprunt d'Etat de 15,000,000 de francs pour venir en aide à diverses communes du canton; adopte: 1^o un décret ouvrant un crédit de 1,000,000 de francs à l'Etat en faveur des chômeurs; 2^o diverses révisions constitutionnelles; 3^o une motion demandant au Conseil d'Etat l'étude du rétablissement de l'ancienne armoirie du pays. (Voir article et planche.)

29. — M. Hermann Bertholet est nommé directeur de la succursale de la Banque cantonale neuchâteloise de La Chaux-de-Fonds, en remplacement de M. Goetschmann, démissionnaire.

31. — La population totale du canton est de 129,249 âmes, en diminution de 2234 sur le recensement de 1920.

Janvier, 4. — Notre compatriote, M. Paul Houriet, juge aux tribunaux mixtes égyptiens, au Caire, est appelé à la présidence de ces tribunaux.

6. — M. Georges Studer, journaliste, est nommé chancelier d'Etat, en remplacement de M. Ch^s Perrin, élu conseiller communal à Neuchâtel.

15. — M. Hermann Haefliger, président de l'Orphéon de Neuchâtel, est nommé président de la Société fédérale de chant, en remplacement de M. Ferdinand Porchat, décédé.

31. — Mort à Neuchâtel, à l'âge de 88 ans, de M. le Dr Ernest de Reynier. (Voir article nécrologique.)

Février, 18. — En souvenir de M. Paul Haldimann-Lardy, décédé à Neuchâtel, ses héritiers font don à divers établisse-

ments du canton d'une somme de 20,000 francs.

— M. Matthey-Dupraz, professeur à Colombier, est nommé membre correspondant de l'Institut royal ornithologique de Hongrie.

Mars, 1^{er}. — Par ordre du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds, le drapeau rouge est arboré à l'Hôtel de Ville.

— Mort à Colombier, à l'âge de 78 ans, de M. Louis Gaille, ancien professeur.

— MM. Georges Sterchi et Jules Soquel, fonctionnaires aux départements de justice et des finances, fêtent le 40^{me} anniversaire de leur entrée au service de l'Etat.

9. — M. Paul Masson, décédé à La Chaux-de-Fonds, lègue à diverses œuvres de bienfaisance la somme de 65,000 fr.

13. — Le Sâdhou Sundar Singh parle à Neuchâtel à un nombreux public assemblé sur la place Numa-Droz. (Voir article.)

15. — M^{me} Bourquin-Bonjour, à La Chaux-de-Fonds, entre dans sa 100^{me} année et reçoit du gouvernement cantonal le fauteuil traditionnel.

16 et 17. — Session ordinaire du Grand Conseil. Il adopte : 1^o un décret portant révision partielle de la Constitution relativement aux incompatibilités avec le mandat de député et à la durée des législatures (voir 10 et 11 juin) ; 2^o un décret autorisant les communes à astreindre à la fréquentation de l'école les élèves arrivés à l'âge de libération d'école au printemps 1922 et qui se trouvent sans occupation régulière et justifiée pendant l'année scolaire 1922-1923. Il discute deux motions relatives aux normes de l'assistance aux chômeurs.

18. — M. Georges Matthey, à La Chaux-de-Fonds, fête le 25^{me} anniversaire de son entrée au service des tramways.

19. — Grand cortège et manifestation, à Neuchâtel, contre la réduction des secours aux chômeurs.

25. — Mort à Corcelles, à l'âge de 62 ans, de M. F.-A. Debrot, notaire.

26. — Mort à Corcelles, à l'âge de 77 ans, de M. Louis-Numa Chédel, doyen des forestiers neuchâtelois.

27. — Mort, à l'âge de 60 ans, de M. Philippe-Auguste Guye, professeur à Genève. (Voir article nécrologique.)

31. — M. Georges Benoit est nommé directeur de la Banque nationale (siège de Neuchâtel), en remplacement de M. E. de Montet, démissionnaire.

Avril, 1^{er}. — M. Ch. Fleury, chef du bureau de consignation des messageries à La Chaux-de-Fonds, prend sa retraite après 49 ans de service.

4. — Mort, à Neuchâtel, de M^{lle} Esther Richard. (Voir article nécrologique.)

18 et 19. — Session extraordinaire du Grand Conseil, qui alloue une subvention de 72,250 fr. à une entreprise de réunion parcellaire et de drainage sur les territoires de Fontaines et Cernier, et adopte : 1^o une loi sur la concurrence déloyale et les liquidations ; 2^o la gestion et les comptes pour 1921, qui bouclent par un déficit de 3,359,847 fr. 11.

22 et 23. — A la suite des élections, les différents partis sont représentés comme suit au Grand Conseil : Parti radical 28 députés, parti libéral 22, parti progressiste 18, parti agraire 1, parti socialiste 38. Soit un total de 107 députés.

Sont élus au Conseil d'Etat : MM. Renaud (par 15,747 voix), Clottu (15,666), Calame (15,586), Béguin (15,569) et Strahm (15,305). M. P. Graber obtient 10,493 voix.

26. — Mort aux Bayards, à l'âge de 73 ans, de M. Ami-Louis Rosselet, président du Conseil communal.

28. — Mort au Locle, à l'âge de 90 ans, de M. Virgile Jeanrichard, député à la Constituante de 1858 et maître à l'Ecole d'horlogerie du Locle pendant 33 ans.

29. — Mort à Fleurier, à l'âge de 64 ans, de M. Jean-Wilhelm Sutter, banquier.

Mai, 1^{er}. — Par ordre du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds, le drapeau rouge est arboré au clocher du Temple national reconstruit.

4. — Mort à La Sagne, à l'âge de 89 ans, de M. Edouard Peter-Contesse. (Voir article nécrologique.)

6 et 7. — 50^{me} anniversaire de fondation de la Société de gymnastique d'hommes de La Chaux-de-Fonds.

11. — M. le Dr Chable, à Neuchâtel, est nommé membre correspondant de la Société française de dermatologie et de syphiligraphie.

— Dans une réunion qui a lieu à Auvornier, les membres du gouvernement

neuchâtelois prennent congé de M. le conseiller d'Etat Edouard Quartier-la-Tente, dont le mandat prend fin le 15 mai.

13 et 14. — Assemblée générale, à Neuchâtel, des délégués de la Société suisse des carabiniers.

15 et 16. — Installation du Grand Conseil. M. Ch. Wuthier est nommé président; M. Paul Bonhôte, premier vice-président; M. Paul Staehli, second vice-président; MM. Jules-F. Jacot et Edouard Spillmann, secrétaires; MM. Romain Ruedin, Emile Dubied, Edouard Lœw et James Perrochet, questeurs. MM. Pierre de Meuron et Ernest Béguin sont confirmés dans leur mandat de conseillers aux Etats. MM. Charles Gabus, Charles Meckenstock, Robert Courvoisier et Auguste Béguelin sont nommés juges cantonaux. Puis le Grand Conseil passe aux diverses autres nominations qui sont de son ressort. Il décrète l'abandon, dès 1922, de la lutte contre le phylloxera, entend quatorze motions et cinq interpellations émanant presque toutes du groupe socialiste, et discute et rejette la motion Alber demandant que l'Etat prenne à sa charge la différence, à partir du 31 mai, entre les anciennes et les nouvelles normes de subvention aux chômeurs.

20 et 21. — Assemblée générale, à Neuchâtel, des Apiculteurs romands.

21. — Mort à Genève, à l'âge de 63 ans, de M. Louis-Henri Brand-Juvet, de La Chaux-de-Fonds.

25. — Mort à Couvet, à l'âge de 92 ans, de M. F.-C. Baillods, doyen de la localité et l'un des derniers vétérans de 1848.

25 au 28. — Exposition cantonale d'avi-culture à Cernier.

27 et 28. — Assemblée générale, à Neuchâtel, de l'Association suisse pour le suffrage féminin.

28. — Fête régionale des sociétés de chant et de musique, à Bôle.

— Fête cantonale de lutte, à Fleurier.

Juin, 1^{er}. — M. et M^{me} César Droz-Robert, à La Chaux-de-Fonds, célèbrent leurs noces de diamant.

3. — M. Emile Johner, de Rochefort, chef pilote à l'Ecole Aéro de Lausanne, fait une chute en effectuant un vol d'a-crobatie et se tue avec son passager.

6. — La Musique militaire « Les Armes Réunies », de La Chaux-de-Fonds, rentre du concours de Dijon avec cinq premiers prix.

7. — M^{lle} Berthe Jeanrenaud, décédée à Neuchâtel, fait des legs à diverses œuvres du pays pour la somme de 200 mille francs.

10 et 11. — Assemblée générale, à Neuchâtel, de la Société suisse de neurologie.

— Assemblée annuelle, à Neuchâtel, des délégués de la Fédération des Corps de police suisse.

— Le peuple suisse rejette les trois révisions constitutionnelles: Art 44 bis (naturalisation), par 341,598 non contre 64,553 oui; art. 70 (expulsion), par 254,564 non contre 156,033 oui; art. 77 (éligibilité des fonctionnaires fédéraux), par 251,740 non contre 157,734 oui.

Les électeurs neuchâtelois rejettent ces trois révisions par 6787 non contre 1420 oui; 6003 non contre 2378 oui et 4504 non contre 3883 oui, et les deux révisions constitutionnelles cantonales (voir 16 et 17 mars): art. 31, par 4941 non contre 3080 oui; art. 24, 43 et 58, par 5834 non contre 2129 oui.

11. — Fête romande de lutte à Neuchâtel.

17. — Départ de Neuchâtel, pour Lucerne, de la bannière fédérale des chanteurs suisses. (Voir article et planche.)

18. — Fête régionale de gymnastique à Boudry.

24. — M. P. Vouga, privat-docent à l'Université de Neuchâtel, est nommé membre correspondant de la Société d'archéologie préhistorique de Vienne.

25. — M. et M^{me} Philippe DuBois-Andrea, à Peseux, célèbrent leurs noces de diamant.

26. — 50^{me} anniversaire de la fondation du Gymnase cantonal de Neuchâtel.

Juillet, 1^{er}. — M. Albert Sutter, adjoint à la direction du IV^{me} arrondissement postal à Neuchâtel, fête le 50^{me} anniversaire de son entrée au service des postes.

— M. Paul Guillod, administrateur postal à Cernier, fête le 40^{me} anniversaire de son entrée au service des postes.

— Réunion triennale, à Cernier, de la Société pédagogique neuchâteloise.

2. — Fête cantonale des Unions cadettes neuchâtelaises, à Montmollin.

13 au 16. — Tournoi suisse d'échecs à Neuchâtel, organisé par le Club d'échecs de la ville.

14. — Au tir fédéral décentralisé de Bex, M. le major Louis Carbonnier, de Neuchâtel, et M. Frédéric Perret, de La Coudre, âgé de 18 ans, obtiennent la grande maîtrise fédérale.

16. — VI^{me} réunion annuelle, à Cernier, de la fédération des Sociétés de musique du Val-de-Ruz.

20. — M. Rolin Wavre, de Neuchâtel, docteur ès sciences, est nommé professeur extraordinaire de calcul différentiel et intégral et de mécanique rationnelle à l'Université de Genève.

22. — Réunion, à Neuchâtel, de la Fédération suisse des offices de chômage.

24. — Réunion, à Valangin et à La Chaux-de-Fonds, de la Société suisse des chefs et inspecteurs de police.

28. — M. Jules Chapuis à Neuchâtel, fête le 50^{me} anniversaire de son entrée au service de la Société d'assurance « La Neuchâteloise ».

29. — Mort à Neuchâtel, à l'âge de 78 ans, de M. Pierre de Montmollin. (Voir article nécrologique.)

29 au 31. — Concours cantonal des tireurs neuchâtelois, à Neuchâtel, organisé par la Compagnie des Mousquetaires.

30. — Au tir fédéral décentralisé de Soleure, M. Emile Gygi, de La Chaux-de-Fonds, obtient la petite maîtrise fédérale.

Corps enseignant neuchâtelois

Ont reçu le service d'argent pour 40 ans de services :

M. Gustave Bunzli, à Saint-Blaise ; M^{lle} Bertha Clerc, à Couvet ; M. Georges-Albert Hoffmann, à Môtiers ; M^{lle} Léa Rognon, à Fleurier.

Ont reçu le diplôme de 30 ans de services :

M. Werner Brandt, à Neuchâtel ; M. Louis Jacot-Colin, au Locle ; M^{lle} Cécile Keller, à Cernier ; M^{lle} Angèle Petit-pierre, à Bôle.

Particuliers qui ont reçu des décorations pour services rendus pendant la guerre :

(F = France ; B = Belgique).

Le colonel Louis Apothéloz, Colombier, F ; Arnold Borel, Cortaillod, F ; Victor Borel, Neuchâtel, B ; Arthur Chapuis, La Chaux-de-Fonds, F ; Jules Courvoisier, La Chaux-de-Fonds, F ; Adrien Ethénoz, Neuchâtel, B ; Charles Grivaz, Neuchâtel, F ; Hunter-Martin, M^{me}, Neuchâtel, B ; Alfred Perrenoud, Neuchâtel, B ; de Pourtalès, Edgar, M^{me}, Neuchâtel, F ; Théodore Vaucher, Rome, F.

NÉCROLOGIE NEUCHATELOISE

(AVEC PORTRAITS)

Nous avons omis de signaler, l'an dernier, la mort prématurée, survenue le 14 mars 1921, de **Hermann Strœle**, astronome-adjoint et privat-docent, dès 1911, de notre Université. Né le 20 juin 1880, à Neuchâtel, Louis-Hermann Strœle passa une année à l'Université et à l'Observatoire de Bonn, puis entra, en 1902, à l'Observatoire de Neuchâtel. Sa thèse, sur la « Théorie de la compensation à mercure dans les pendules d'horloges astronomiques », lui valut, en 1910, à Genève, le grade de docteur ès sciences mathématiques. Il joua un rôle en évidence parmi les élus du parti socialiste au Conseil général de Neuchâtel et dans la Commission de l'Ecole de Commerce, dès 1912.

Edouard de Pury-Wavre, fils aîné de Louis de Pury, fondateur de la banque Pury et Cie qui a joué un rôle de premier plan dans la vie économique de notre pays, est né à Neuchâtel le 17 octobre 1842. Pendant de longues années, il a été lui-même à la tête de cet établissement auquel il a contribué à donner un renom qui dépasse de loin nos frontières. D'une parfaite loyauté et d'une grande modestie, Edouard de Pury a rendu avec simplicité d'excellents services à son pays et à sa ville natale. S'il n'a pas rempli de fonctions officielles — à part celles d'ancien d'Eglise nationale et de membre de diverses commissions spéciales de la ville — il a, par contre,

déployé une grande activité dans beaucoup de comités et d'œuvres d'utilité publique. D'un accueil toujours aimable et cordial, il avait la main largement ouverte, et nombreux sont ceux qui conservent de cet homme de bien un souvenir ému et reconnaissant. Neuchâtel a perdu, le 7 septembre 1921, un de ses meilleurs citoyens, un de ceux qui lui ont fait, sans bruit, le plus d'honneur.

Après les événements ecclésiastiques de 1873, l'Eglise nationale dut faire appel à des pasteurs étrangers. C'est ainsi que le pasteur François Doutrebande se fixa dans la grande cité montagnarde, et que son fils Elie, un petit Belge de cinq ans à peine, — il était né le 8 octobre 1868, — devint un des meilleurs citoyens de notre pays. **Elie Doutrebande**, que la mort a enlevé subitement le 13 septembre 1921, fréquenta l'Ecole normale libre de Pcseux de 1883 à 1886, et, à l'exemple de son père, se destina à la carrière ecclésiastique. Diacre du district de La Chaux-de-Fonds (1892-1895), pasteur aux Eplatures (1895-1903), puis à La Chaux-de-Fonds même (1903-1908), Elie Doutrebande consacra à la littérature qu'il aimait les loisirs que lui laissait l'exercice de sa vocation. Il édita, en collaboration avec Alexis Maridor, la « Muse Romande », anthologie des poètes suisses français, qui ne parut qu'en 1891 et 1893, et publia un volume de nouvelles, « Gens du pays » (1895), et deux romans, « La Fabrique de Châteauneuf » (1898) et « Pauvre Rougeaude » (1900). Lorsque fut créé, en 1908, le poste de secrétaire-archiviste de la ville de Neuchâtel, le Conseil communal confia ces importantes fonctions à Elie Doutrebande. Ses qualités d'administrateur, en même temps que sa belle intelligence et sa forte culture générale, en firent un fonctionnaire modèle; aussi le Conseil général l'appela-t-il, en 1920, au Conseil communal, où il y prit la direction des Travaux publics. Elie Doutrebande laisse le souvenir d'un homme au cœur excellent, au caractère aimable et jovial, d'un orateur d'une chaude éloquence.

Auguste Jeanrenaud, directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier, une

des figures les plus populaires en terre neuchâteloise, s'est éteint le 25 septembre 1921, après de longs mois de souffrances. Originaire de Travers, né le 2 novembre 1863, Auguste Jeanrenaud fit son doctorat, après des études au Polytechnicum de Zurich, et, comme ses goûts le portaient vers la chimie et ses applications pratiques, travailla pendant quelque temps à Stalden pour le compte de la Société laitière des Alpes bernoises. En 1894, il vint se fixer à Cernier comme professeur de sciences naturelles à l'Ecole secondaire du Val-de-Ruz et chimiste à l'Ecole d'agriculture. A cette époque, grande était la tâche de vulgariser les méthodes et procédés scientifiques chez les travailleurs de la terre de nos régions. Ayant assumé, dès 1910, la charge de directeur de l'Ecole d'agriculture, le Dr Jeanrenaud continua à y faire valoir ses grandes qualités d'homme de science et de travail, alliées à celles d'un excellent pédagogue et d'un administrateur entendu et éclairé. Il contribua à rendre populaire notre établissement professionnel agricole dans les milieux intéressés où il avait été souvent accueilli avec quelque scepticisme.

Malgré la grande activité qu'il déployait à la tête de l'Ecole où il enseignait aussi, Auguste Jeanrenaud prenait un vif intérêt aux affaires publiques et professionnelles. Ferme soutien de sociétés d'intérêt public, nous le voyons encore présider le Conseil général de Cernier et la Société suisse des professeurs d'agriculture. et, pendant 25 ans, comme secrétaire-caissier de la Société d'agriculture du Val-de-Ruz, être l'âme de cette association et y développer considérablement le service d'approvisionnement pour les matières utiles à l'agriculture. Ce qui caractérisait aussi le Dr Jeanrenaud, c'était sa droiture, son bon cœur et sa bienveillance, ainsi que la conscience et le désintéressement qu'il avait dans l'accomplissement des besognes diverses que ses fonctions, ses capacités ou sa bonté lui valaient.

L'ancien conseiller d'Etat, **Dr Auguste Pettavel**, n'a pas joui longtemps de la retraite bien gagnée qu'il avait prise au printemps 1919: une crise cardiaque l'a



Ferdinand PORCHAT
1852-1921



Auguste JEANRENAUD
1863-1921



Dr Auguste PETTAVEL
1845-1921



Edouard PETER-CONTESE
1832-1922



Esther RICHARD
1863-1922



Dr Ernest DE REYNIER
1833-1922

emporté le 27 septembre 1921, à Bôle, où il était né 76 ans et 15 jours auparavant. Belle et utile carrière que celle de cet enfant de Bôle, qui continua ses études à Neuchâtel, à Berne et à Berlin et qui obtint, en 1868 et 1869, après de brillants examens, le titre de docteur et le diplôme fédéral de médecine. Il pratiqua son art aux Ponts-de-Martel de 1869 à 1878, et débuta aussitôt dans la carrière politique comme député radical au Grand Conseil (1871-1877), conseiller général (1875-1877) et conseiller communal (1877-1878). A cette dernière date, le Dr Pettavel s'établit au Locle où, tout en exerçant avec dévouement une profession qu'il aimait et dans laquelle il fut toujours hautement apprécié, il continua de jouer un rôle important dans les affaires publiques, comme membre du Conseil général (1880-1887 et 1894-1900) qu'il présida à deux reprises, comme conseiller communal (1887-1894) et de nouveau comme député au Grand Conseil de 1895 à 1900, dont il devint le président en 1897-1898.

Nommé conseiller d'Etat le 21 octobre 1898, le Dr Pettavel ne crut pas pouvoir, à ce moment-là, accepter une élection au gouvernement. Ce n'est que le 16 janvier 1900, cédant aux sollicitations de ses amis politiques, qu'il accepta de remplacer M. Robert Comtesse. Jusqu'au 17 mai 1919, date où il prit congé du Conseil d'Etat pour des raisons d'âge et de santé, il dirigea avec compétence le Département de l'Intérieur et celui de l'Industrie et de l'Agriculture auquel incomba, pendant la guerre, la tâche délicate et très lourde du ravitaillement. Le Dr Pettavel fut l'auteur de nombreux actes législatifs destinés à maintenir à la hauteur des circonstances les questions de santé publique, ouvrières ou agricoles. Il avait acquis une autorité toute spéciale dans les questions d'assurance-chômage par la publication, en 1912, d'un magistral rapport intitulé: «La lutte contre le chômage dans l'industrie horlogère et la petite mécanique dans le canton de Neuchâtel». Il présidait au contrôle des communes et fut l'initiateur et le principal artisan du mouvement qui aboutit à la création du Sanatorium populaire neuchâtelois.

Sur la scène politique fédérale, le Dr

Pettavel joua un rôle très en vue comme député au Conseil des Etats, du 19 mai 1908 en mai 1921. L'autorité dont il jouissait lui valut l'honneur de présider le Conseil des Etats durant l'année 1920, et, encore au moment de sa mort, la seconde chambre de la Commission fédérale de recours en matière d'assistance-chômage, ce qui, dans les temps où nous vivons, n'était certes pas une sinécure et prouvait que, même dans sa retraite, le repos lui était inconnu. Ce magistrat, d'une grande distinction et d'une puissance de travail extraordinaire, laisse le souvenir d'un administrateur excellent, d'un orateur clair et élégant, d'un homme courtois, bienveillant et très cultivé, d'une belle intelligence accompagnée d'une mémoire précise, d'une forte personnalité.

Un grand vide s'est fait dans l'Eglise nationale par le décès d'**Hermann Nagel**, pasteur de Neuchâtel. Fils de Louis Nagel, il est né à Neuchâtel le 13 janvier 1870. Bien qu'attiré par les sciences et passant par des crises sérieuses que seuls ses amis ont connues, il resta fidèle à la vocation pastorale qu'il avait décidé d'embrasser et obtint, en octobre 1892, la licence en théologie. Après un stage à Berlin et à Paris, il est consacré au saint ministère le 17 mai 1894 et devient diacre au Locle. Pasteur aux Verrières de 1896 à 1904, puis à Fleurier de 1904 à 1908, on l'appelle à Neuchâtel où, d'abord auxiliaire, il devient ensuite le quatrième pasteur de la ville. Il y exerça son ministère jusqu'au moment où, atteint pas un mal qui ne pardonne pas souvent, il voulait se reposer — quelques jours seulement, — dans le paisible village de Montagny. C'est là qu'il s'est endormi, le 1^{er} octobre 1921. « Nous l'aimions tant ! » a dit un de ses biographes. Ce cri traduit bien ce que fut Hermann Nagel, — nature courageuse, droite et franche, — au sein de sa paroisse et dans la ville de Neuchâtel.

La mort, continuant à frapper le corps pastoral, emportait, neuf jours plus tard, **François de Montmollin**, frère cadet du docteur enlevé un an plus tôt. Né le 28 novembre 1870, F. de Montmollin étudia

la théologie à Neuchâtel et à Berlin, et, tout jeune, se faisait déjà remarquer par ses talents d'artiste et d'homme pratique. Consacré au saint ministère le 11 juin 1895, il passe d'abord six belles années de travail dévoué à Baigts (Basses-Pyrénées), puis vient aux Eplatures, où, prédicateur apprécié et musicien dans l'âme, il sut, dès 1901, intéresser la jeunesse aux choses de l'Eglise en la groupant en orchestre et en chœur mixte. Il présida, pendant un temps, la Commission scolaire de La Chaux-de-Fonds, et fut l'administrateur zélé et ponctuel du « Messager » de son Eglise. Atteint en plein cœur par un deuil douloureux, il quitta momentanément le canton et accepta des fonctions intérimaires dans l'Eglise de Bordeaux. Il en revint en 1920 pour reconstituer son foyer et, à la demande du département social des Unions chrétiennes et de la Croix-Bleue, diriger ces maisons du soldat, devenues pour la plupart, depuis la guerre, les foyers du travailleur. Il présida, en 1920-1921, le Synode de l'Eglise indépendante.

Le 14 novembre 1921 mourait, à Paris, une de nos compatriotes qui, avec une santé frêle et délicate, accomplit une grande tâche et parvint à un âge avancé. M^{lle} **Henriette Favarger**, née à Neuchâtel le 18 août 1838, a quitté cette ville vers sa 20^{me} année et s'est fixée à Paris où elle ne tarda pas à prendre une place en vue dans les nombreuses activités protestantes de bienfaisance. Pendant près de 60 ans, elle visita fidèlement ses coreligionnaires, soignés dans les hôpitaux de la capitale, pour leur apporter le secours de sa foi évangélique et de sa sympathie chrétienne. Elle fut l'âme et la présidente jusque dans ses dernières années d'une œuvre qui est sa création : le comité protestant du patronage des hôpitaux de Paris. M^{lle} Favarger se dévoua pendant la guerre de 1870 et les troubles qui suivirent, et publia d'émouvants souvenirs sur la Commune de Paris dans une brochure parvenue à sa deuxième édition. Reconnaisant ses services, les autorités françaises lui avaient accordé la médaille de 1870 et celle — rare et particulièrement honorifique — de l'Assistance publique.

La ville de Neuchâtel a fait d'importantes funérailles à son président, **Ferdinand Porchat**, — décédé le 19 novembre 1921, — qui les méritait bien, car on trouverait avec peine, dans notre canton, un homme plus dévoué à la chose publique. Ce citoyen, par sa belle humeur, la bonhomie de ses allures, sa très réelle bonté, a joui, pendant un demi-siècle, d'une popularité de bon aloi. Indiquer, même brièvement, les principales et diverses activités dans lesquelles Ferdinand Porchat a mis son savoir-faire, son intelligence et surtout son cœur, donnera une idée des forces qu'il a dépensées au service de son pays. Né à Neuchâtel le 8 avril 1852, Ferdinand Porchat devint instituteur à La Chaux-de-Fonds de 1869 à 1878. Tout jeune encore, il est président central de la Société pédagogique neuchâteloise, et son mérite et ses talents le font remarquer et appeler à la direction des écoles primaires du Locle en 1878. Dans ses nouvelles fonctions, il crée l'école fröbelienne, s'occupe de l'œuvre des soupes scolaires et s'intéresse de plus en plus aux affaires publiques. Il est membre du Conseil général du Locle et président du chœur mixte national de cette localité. La politique l'entraîne à être rédacteur du « National Suisse », de 1884 à 1892 ; mais il n'a pas gardé de cette phase de journalisme et de lutte des souvenirs très agréables : son esprit conciliant et son besoin de rendre service à tous indistinctement ne s'alliaient pas avec l'obligation de « manger » presque chaque jour un adversaire politique. Elu député au Grand Conseil en 1889, il dut en sortir en 1892 pour occuper les fonctions d'inspecteur des contributions, incompatibles avec celles de député. Précédemment, le Club jurassien l'avait eu comme président central, la Société neuchâteloise de géographie l'avait compté, en 1885, au nombre de ses fondateurs, et la Société cantonale des chanteurs l'avait élu président en 1892, poste qu'il n'abandonna, après seize ans, que pour devenir président de la Société fédérale de chant. En cette qualité il se faisait d'avance une fête d'aller remettre à nos confédérés lucernois la bannière que Neuchâtel détenait depuis 1912 ; cette joie lui a été

refusée. Mais c'est comme membre du Conseil communal, élu en 1900, et du Grand Conseil, réélu peu après, qu'il devait, jusqu'à sa mort, jouer un rôle prépondérant dans la politique cantonale et locale comme représentant du parti radical dans lequel il remplit toutes les hautes charges.

Ferdinand Porchat présida aux destinées de la ville de 1906 à 1912 et depuis 1915, et, ne se dérochant jamais aux astringences de sa charge, fut l'orateur désigné de toutes les grandes cérémonies publiques, improvisant avec simplicité et chaleur le sentiment général. Ce qui le caractérisa dans sa grande activité fut son patriotisme éclairé et son bel optimisme : son patriotisme, qui le fit encore s'intéresser à la Société d'histoire, siéger dans son comité et donner au « Musée neuchâtelois » plusieurs articles sur le passé de notre ville ; son optimisme, qui soutint et reconforta petits et grands, surtout les pensionnaires des orphelinats et des hôpitaux qu'il dirigeait en dernier lieu, après avoir été à la tête du dicastère des Travaux publics de la ville.

Le doyen du corps médical neuchâtelois, le **Dr Ernest de Reynier**, s'éteignit dans sa 89^{me} année, le 29 janvier 1922. Fils d'un médecin, — qui lui-même décéda à 96 ans, doyen des médecins suisses, — Ernest de Reynier naquit à Neuchâtel le 16 décembre 1833 et y mourut des suites d'une apoplexie qui l'avait obligé à abandonner sa pratique il y a quatre ans seulement. En 1852, il entra au « Friedrich Wilhelm Institut », à Berlin, où était admis, de temps à autre, un élève venant de la « principauté » de Neuchâtel. Après avoir présenté sa thèse en latin, en 1856, et complété ses études à Vienne, à Prague, à Paris et à Londres, il devint interne à l'hôpital Pourtalès. Mais, en 1858 déjà, il s'établit dans sa ville natale et fut médecin de l'entreprise du Franco-Suisse qui occupait un grand nombre d'ouvriers. Il installa un lazaret au Champ-du-Moulin et s'y rendit tous les jours, et même la nuit, en voiture ou à cheval. En 1870, il fonctionna comme médecin de place à Neuchâtel et organisa

les ambulances dans les églises et les collèges. Cela lui valut, du gouvernement français, la croix de bronze pour secours aux blessés de guerre. Plus tard, il fut fait chevalier de l'ordre de Vasa par le roi de Suède et, en 1917, officier de la Légion d'honneur. Médecin, pendant 18 ans, de l'Asile de Beausite pour convalescentes, médecin du 2^{me} régiment de dragons, premier président, jusqu'à sa maladie, de la Ligue contre la tuberculose, fondée en 1904 à Neuchâtel, président aussi pendant de longues années de la Société médicale de notre ville, il s'acquitta de toutes ses fonctions avec beaucoup d'exactitude et de dévouement. Le Dr Ernest de Reynier réalisait bien le type du médecin de famille, considérant sa profession comme un sacerdoce. Très allant, répandant autour de lui la confiance et la bonne humeur, sa rudesse de bon aloi n'effarouchait pas ses malades qui devinaient en lui un cœur chaud et compatissant.

Bien que né à Saint-Christophe (Vaud) le 12 juin 1862 et citoyen genevois, **Philippe-Auguste Guye**, un des plus grands savants qui aient honoré l'Université de Genève et la Suisse, était d'origine neuchâteloise. Ce professeur de chimie, dont les travaux divers de laboratoire, notamment ceux relatifs aux poids atomiques qui constituent la partie la plus importante de son œuvre scientifique, lui avaient valu, de bonne heure et largement, une réputation mondiale, s'est éteint le 27 mars 1922. Son œuvre, comprenant près de 200 mémoires signés de son nom et plus de 600 publications sorties du laboratoire de chimie théorique et technique et inspirées directement par lui, est caractérisée par la probité, le souci de l'exactitude, le sens aigu des causes d'erreur, alliés à des vues générales merveilleusement claires et à une intuition rare des théories fécondes. Il établit un système de poids atomiques qui représente le progrès le plus considérable accompli dans ce chapitre essentiel de la chimie depuis les recherches de Marignac et de Stas. A côté de travaux d'ordre purement scientifiques, l'activité de Ph.-A. Guye fut créatrice dans de grandes questions industrielles. Son

influence fut grande dans les sociétés savantes, aussi bien suisses qu'étrangères, qu'il présidait ou dont il était membre. Ce chef d'école, aimé et admiré, fut l'objet de distinctions nombreuses et des plus flatteuses, mais il plaçait l'affection de ses élèves au-dessus de ces marques d'estime et de ces honneurs. On était en face d'un esprit supérieur, d'un universitaire dans la plus belle acception du mot.

Vaillante parmi les vaillantes, **M^{lle} Esther Richard**, présidente honoraire du Bureau central de la Fédération des Unions nationales des Amies de la jeune fille, a porté courageusement et joyeusement, pendant de nombreuses années, le fardeau qu'elle avait chargé elle-même sur ses épaules, mais le moment vint où sa santé s'en ressentit. Elle mourut à Neuchâtel, dans sa 59^{me} année, le 4 avril 1922, après plusieurs mois de maladie. C'est en juillet 1894 que M^{lle} Esther Richard commença à mettre au service de l'Union son activité et ses capacités remarquables. De 1896 à 1920, il n'y eut pas une conférence internationale, pas une conférence des Amies suisses sans un rapport ou une allocution de M^{lle} Richard. Ses travaux, très documentés, très clairs, très exacts, furent toujours hautement appréciés. Rien de ce qu'elle faisait n'était superficiel ou approximatif. Peu à peu, elle avait pris en mains tous les fils directeurs de la vaste organisation qu'était l'Union internationale, étant, à partir de 1916, à la fois présidente et secrétaire générale du Bureau central et présidente du Comité de rédaction du « Bien Public ». Pendant bien des années et jusqu'en été 1921, elle fut encore trésorière, puis présidente du Comité de l'Asile de Cressier, maison d'éducation pour jeunes filles difficiles et mal entourées. La guerre compliqua sa tâche et lui fit envisager de nouveaux devoirs. Elle voulut aussi se rendre utile à sa patrie et travailla dans différentes œuvres créées à cette époque. Elle fut, par exemple, une des organisatrices d'un Ouvroir temporaire d'entr'aide, qu'elle dirigea jusqu'à la fin des hostilités. On appréciait sa gaieté, son entrain, les saillies de son humour, et, sous sa franchise

parfois un peu brusque, se cachaient un cœur chaud et généreux, une sensibilité toute féminine.

Ce serait une vie à écrire que celle d'**Edouard Peter-Contesse**, cet alerte vieillard en blouse d'ouvrier qui, dans son simple fauteuil d'osier, faisait figure de chef et de patriarche, et dont toute l'existence a été consacrée au bien de sa localité et du pays neuchâtelois. Mais parler de sa vie, c'est résumer ce qui s'est passé à La Sagne pendant plus d'un demi-siècle. Aussi ne pouvons-nous ici qu'esquisser l'activité de ce « génie bien-faisant et sage de sa commune », qui s'est éteint le 4 mai 1922, aimé et vénéré de tous. Né au Locle le 27 décembre 1832, où il fit un apprentissage de graveur, Edouard Peter-Contesse vint habiter La Sagne en 1852. La faiblesse de sa vue lui fit renoncer à son métier et se vouer à d'autres travaux d'horlogerie et de librairie. Aimant à se rendre utile dans les divers comités locaux, il fut de bonne heure, et pendant de longues années, membre, puis vice-président de la Commission scolaire de La Sagne. Les affaires publiques devaient l'absorber de plus en plus. Président, de 1875 à 1888, du Conseil municipal, et, de 1888 à 1910 du Conseil communal, Edouard Peter-Contesse fut, en outre, directeur des Travaux publics et de Police, et, comme tel, rendit de très grands services à La Sagne : il établit lui-même les plans des différents bâtiments communaux construits pendant ses 35 années de présidence. Il collabora aussi aux travaux du cadastre, exécutés en 1878-1879, et prit une part très active à la construction du chemin de fer Ponts-Sagne-Chaux-de-Fonds, dont il fut président du conseil d'administration de 1889 au moment de la cession à l'Etat. Ses concitoyens, ne pouvant se résoudre, en 1910, à le voir quitter le Conseil communal, — il avait pourtant près de 78 ans ! — le firent siéger encore au Conseil général jusqu'en 1921, soit une année avant sa mort. Dans le domaine cantonal, nous le voyons, de 1883 à 1910, député libéral très écouté, s'intéressant surtout aux questions scolaires, président de la Commission de surveillance de Perreux de 1894 à 1918

et membre de la Commission d'expertise des bâtiments. Chrétien dans le vrai sens du mot, il fut un des membres fondateurs de l'Eglise indépendante et remplit les charges d'ancien et de caissier de paroisse de 1873 à son décès. Edouard Peter-Contesse était l'ouvrier intelligent et habile, capable de tout travail manuel et capable aussi de saisir dans toute leur étendue les questions les plus diverses ; il était, surtout, l'homme solide et probe, une personnalité à laquelle allait la confiance de tous.

La liste de nos nécrologies n'était pas assez longue, il a fallu que nous vissions encore partir, le 29 juillet 1922, l'ancien pasteur **Pierre de Montmollin**. Né le 18 avril 1844 à Neuchâtel, il fit ses études de théologie dans cette ville, y fut consacré en 1868 et se rattacha, en 1873, à l'Eglise indépendante. Pendant sa longue carrière pastorale aux Eplatures (de 1868 à 1901), il facilita par ses libéralités la construction de la cure indépendante. Revenu dans sa ville natale, il fut chapelain de l'hôpital Pourtalès, s'occupa, avec la bienveillance qui le caractérisait, de diverses œuvres sociales, la Croix-Fleue tout particulièrement, se voua à l'aménagement et au classement du Musée ethnographique et s'intéressa à l'histoire de son pays. On lui doit quelques articles dans le « Musée neuchâtelois » et la création, en 1888, de l'armoirie communale des Eplatures. La vie de Pierre de Montmollin, toute consacrée au bien de son pays, de son Eglise et de ses concitoyens, est un bel exemple de travail, de dévouement, de bonté et de générosité.

L. T.

Quelques enfants, imitant les adultes, ont formé une société et tiennent une assemblée. Le plus âgé, très sérieusement, les initie à la vie de société et les invite à demander la parole et à faire des propositions pour le bien et l'avantage des membres.

Un petit garçon, auquel les incisives sont tombées récemment, lève la main et dit :

— Moi, je d'mande des dents, i m'en manque !

IL Y A CENT ANS

« Le Véritable Messenger boiteux de Neuchâtel pour l'an de grâce 1823 », dans sa « Relation curieuse des choses les plus remarquables », annonce que MM. les Quatre-Ministres ont décidé l'établissement d'une route reliant, par le bord du lac à l'Evole, le bas de la ville à celle qui descend de Saint-Nicolas pour gagner Serrières. Cette nouvelle voie de communication permettra aux véhicules de tout genre d'éviter la rude montée de la rue du Château. — Le temple de Fleurier a été entièrement reconstruit au moyen de dons du public. — Une lettre du pasteur Courvoisier donne des détails sur l'épouvantable inondation de Couvet le 18 mai 1822. Il y avait sept pieds d'eau dans les maisons du bas du village. L'inondation, qui paraît avoir été toute locale, fut due à une trombe effroyable sur les montagnes voisines. — Dans « Un mot sur l'état des beaux-arts dans le pays », le « Messenger » parle des frères Abram et Charles Girardet, de Lory et de Maximilien de Meuron. De ce dernier, en ces termes : « Un de nos amateurs de peinture les plus distingués, qui joint à un goût sûr et de solides études la pratique d'un artiste exercé, a fait connaître cette année, à Paris, mieux qu'elles ne l'avaient encore été, nos Alpes et les beautés pittoresques de la Suisse en envoyant au salon d'exposition quelques-uns de ses grands tableaux, représentation fidèle de nos glaciers et de nos montagnes ; malgré la difficulté de donner une juste idée des objets sublimes qu'ils retracent, ces tableaux ont obtenu l'approbation des connaisseurs par la beauté du travail, la fidélité du dessin, la vérité du coloris et le beau choix de la composition ; ils lui ont mérité une médaille qui lui a été décernée par la direction du musée, distinction d'autant plus flatteuse qu'elle n'a été donnée qu'au talent et qui prouve que l'impartialité et le bon goût ont présidé à la distribution des récompenses. (Sur plus de 1700 objets d'art qui ont paru à cette exposi-

tion, 38 médailles seulement ont été allouées.) » — Enfin, le «*Messenger*» raconte la visite du roi, le 1^{er} octobre 1822, en route pour l'Italie et accompagné de son second fils, le prince Guillaume.

AU PONT DE THIELLE

C'était à l'époque où je dirigeais Préfargier, quatre ou cinq ans après la guerre de 1870 ; je ne me souviens plus de la date précise. Par un bel après-midi de mai, je pêchais au pont de Thielle, l'ancien pont de pierre si pittoresque, démoli lors de la correction des eaux du Jura et du creusage du nouveau canal. A 4 heures, devant l'auberge, située à trente pas de là sur rive neuchâteloise, s'arrête une voiture d'où sortent deux dames, l'une jeune, l'autre entre deux âges, et un monsieur de fort grand air : officier supérieur en civil.

— Le colonel Sacc, me dis-je.

Après avoir échangé quelques mots avec l'hôtesse, accourue empressée sur sa porte, ils se dirigent de mon côté. Quand je les sens à cinq pas derrière moi, je me retourne pour saluer, car je connais personnellement le colonel... Ce n'est pas lui et je n'ai que le temps d'arrêter la main qui se portait à mon chapeau. Eux passent le pont, font une courte promenade sur terre bernoise en regardant beaucoup le paysage, puis reviennent et descendent au jardin de l'hôtel, situé en contre-bas de la route, prendre le café qu'ils ont dit de leur préparer.

Un quart d'heure plus tard arrive le bon peintre Auguste Bachelin, son valet et sa boîte à couleurs à la main. Il a peint, vu de la rive bernoise, le pont dont la démolition est prochaine.

— Connaissez-vous le duc d'Aumale ? lui demandai-je.

— Assurément ; mais pourquoi cette question ?

— Vous l'avez vu à Paris ?

— Sans doute ; bien souvent.

— Et aujourd'hui vous le reconnaîtrez ?

— Tous les coups ; mais, encore une

fois, qu'est-ce que cela peut vous faire ?

— Eh bien, venez ; je vais vous le montrer.

— Le duc d'Aumale ici ! Vous plaisantez.

— Nullement ; il est là dans le jardin à boire du café avec deux dames. Allons-y prendre un verre de bière et vous verrez.

— Allons vous convaincre que le contact de vos malades vous donne, à vous aussi, des hallucinations. Que diable voulez-vous que le duc d'Aumale fasse ici ? Et l'avez-vous jamais vu précédemment ?

— Non, jamais.

Bachelin, je le vois bien, me regarde d'un œil inquiet. Nous gagnons le jardin et, « feignant de feindre afin de mieux dissimuler », comme feu le M. Jabot de Tœpfer, prenons place à une table voisine de celle des étrangers. A peine assis, Bachelin, les yeux démesurément agrandis par l'étonnement, me dit du bout des lèvres, avec un signe de tête approbatif : — C'est bien lui !

Bientôt passe un ouvrier en bras de chemise, une scie sur l'épaule. Arrivé devant la table du duc, soudain, en un sursaut de surprise, il s'arrête net, rectifie la position en frappant les talons, descend prestement sa scie de la main gauche et de la droite fait un impeccable salut militaire.

— A qui en avez-vous, mon ami ? demande le duc d'un ton qui, malgré le mot d'ami, n'a rien d'affable ; je ne vous connais pas.

— Mais je vous connais fort bien, moi, mon général.

— Impossible ; vous vous trompez.

— Non pas, mon général... Monseigneur le duc d'Aumale que j'ai souvent vu en Afrique quand j'étais au 2^{me} régiment étranger.

— Vous vous trompez, vous dis-je, reprend le duc d'un air toujours plus ennuyé. Allons, cela suffit ; laissez-nous.

L'homme s'en va, tête basse, tout déconfit d'un accueil qu'il avait espéré meilleur. Le duc fait un signe à l'hôtesse qui venait justement voir si ses clients avaient besoin de quelque chose, règle son écot et la prie de faire atteler immédiatement. Dix minutes plus tard, la

voiture reprenait la route de Neuchâtel, nous laissant, on peut le croire, Bachelin et moi, aussi surpris qu'amusés.

La semaine suivante, l'introducteur des ambassadeurs, je veux dire la concierge, m'apporte une carte de visite : « Le colonel Burnier, de l'Etat-major fédéral ». Il attend au salon où je vais le trouver.

— Monsieur le directeur, me dit-il, je commence par vous prier de bien vouloir envisager comme strictement confidentielle la visite que j'ai l'honneur de vous faire ; vous allez comprendre pourquoi.

Je réponds qu'il peut compter sur mon silence, le médecin aliéniste étant plus que tout autre tenu de garder le secret professionnel.

— Ah ! reprend le colonel, ce n'est pas une affaire médicale qui m'amène ; c'est une mission du Conseil fédéral. Voici : le Conseil a appris que, la semaine dernière, le duc d'Aumale qui, actuellement, commande la place de Besançon, serait venu au pont de Thielle d'où il aurait examiné les environs avec beaucoup d'intérêt, et on vous indique comme l'ayant reconnu. Est-ce exact ?

— Oui, parfaitement, très exact.

— Comment l'avez-vous reconnu ? L'avez-vous déjà vu, précédemment ?

— Non, jamais, mais « L'Illustration » en a donné, il y a quelque temps, un fort beau portrait, et cette tête si caractéristique m'a frappé. Vous connaissez sans doute votre collègue, le colonel Sacc, de Colombier ; c'est si bien lui, avec dix ans de plus, que j'ai failli m'y tromper.

— En effet, la ressemblance est frappante, et maintenant je n'hésite plus ; c'était bien lui. J'ai été précepteur de son fils, le prince de Condé, et le connais donc fort bien.

Je raconte encore au colonel la surprise de Bachelin et l'incident de l'ancien légionnaire, puis il me quitte, bien convaincu, me semble-t-il, que le duc est venu reconnaître le passage de la Thielle.

Comment le Conseil fédéral l'avait-il appris ? Je ne l'ai jamais su. Et pendant combien de temps le sommeil de l'Etat-major fédéral fut-il troublé par des visions d'armées françaises forçant le passage de la Thielle ? Mystère. Or voici ce que, quelques années plus tard, j'appris tout à fait par hasard. L'année, précisé-

ment, où je vis le duc à Thielle, son amie, M^{lle} X., passa, avec une dame de compagnie, plusieurs mois à Neuchâtel, dans une des villas de l'Évole¹, où le fils de Louis-Philippe venait, de temps en temps, dans le plus strict incognito, lui présenter ses hommages. Si l'aimable colonel Burnier vit encore, il me pardonnera de rompre — après un demi-siècle — le silence que je lui avais promis.

D^r CHATELAIN.

¹ La Tour.

UNIVERSITÉ POPULAIRE

Au printemps 1920, le sénat de l'Université décidait de créer à Neuchâtel une « Université populaire », c'est-à-dire d'organiser une série de cours et de conférences, qui, donnés le soir ou le samedi après midi, seraient offerts à tous ceux qui désirent compléter leur instruction. Un comité directeur fut formé et de nombreux professeurs répondirent à son appel en lui apportant un concours absolument désintéressé. Les leçons, données à la fin de l'hiver 1920-1921, réunirent de sympathiques auditoires. Aussi de nouveaux cours purent-ils avoir lieu du 11 janvier à fin mai 1922. Bien que, sur le désir de plusieurs auditeurs eux-mêmes, une modeste finance de 5 fr. fût exigée des participants, leur nombre ne fit qu'augmenter.

Dans ces conditions, le but des promoteurs de cette utile entreprise a-t-il été atteint ? Oui, pleinement et incomplètement tout à la fois. Ceux qui ont répondu à leur appel ont été les auditeurs les plus fidèles, les plus sympathiques, les plus attentifs que pussent désirer des professeurs ; ils pourraient (et combien !) en remonter à plus d'un étudiant de nos diverses facultés. Sous ce rapport, tous les maîtres ont sujet d'être complètement satisfaits de leurs élèves.

Néanmoins, les collaborateurs de l'U. P. rêvaient mieux encore ; ils auraient aimé en particulier que les ouvriers répondissent plus nombreux à l'invitation qui leur avait été adressée. Des cartes gratuites étaient offertes à ceux que la mo-

dicité de leurs ressources aurait pu retenir loin de ces précieuses occasions de s'instruire. Nous ne pouvions taire ce vif regret, partagé par tous les professeurs, et espérons que, dans l'avenir, le progrès que nous rêvons pourra être réalisé : nous pouvons en effet parler d'avenir, puisque la prochaine campagne est déjà préparée. D'avance, nous lui souhaitons bon succès, le succès que mérite cette œuvre utile de vulgarisation scientifique.

La race des Jeanneret

On lit, dans le plus vieux registre de la paroisse de Travers, les mentions suivantes :

« Du 4^{me} janvier 1676, M. Gélieu, pasteur, a espousé (c'est-à-dire : a béni le mariage) Pierre Jenneret, juré, avec Elizabeth, fille de feu Daniel Jeanfavre, veuve de Daniel Herman.

» Du mesme jour a été épousé Jonas, fils du susdit Pierre Jenneret, avec Eva, fille du susdit Daniel Herman.

» Du mesme jour a été épousé Jean, fils du susdit Pierre Jenneret, avec Louyse, fille du susnommé Daniel Herman.

» Du mesme jour a été épousé Daniel, fils du susdit Pierre Jenneret, avec Marie, fille du susdit Daniel Herman.»

Et le pasteur Gélieu ne peut s'empêcher d'ajouter, avec raison : « Prédige de mariage. »

Le 8 octobre suivant, le même pasteur commence à baptiser les garçons nés des unions des enfants du juré Pierre Jenneret avec ceux de sa nouvelle femme, la veuve de Daniel Herman.

Mais Pierre Jeanneret lui-même, que d'autres fils mariés antérieurement avaient déjà rendu grand-père, paraît avoir renoncé à multiplier encore la race des Jeanneret !

~~~~~  
Ce qu'on fait à la hâte, on s'en repent à loisir.

Près des cours d'eau et des grands, ne place pas ta maison.

## POLITIQUE FÉDÉRALE

1921-1922

Jamais la situation intérieure de la Suisse n'a été plus compliquée, ni l'opinion publique plus incertaine. La crise sévit avec une intensité qui n'a cessé de s'accroître ; nous marchons à tâtons à travers un amas de difficultés et, par malheur, nous n'éprouvons pas une entière confiance dans le jugement de ceux qui ont mission de nous guider. La politique du Conseil fédéral est marquée au coin des meilleures intentions ; elle mérite d'être approuvée à plusieurs égards ; mais, en matière économique, elle persévère dans les errements de la période de guerre, et nous goûtons les mauvais fruits du système des restrictions d'importation, inauguré l'année passée. Il préserve du chômage quelques milliers de citoyens ; par contre, il a produit une nouvelle et abondante floraison bureaucratique ; il met des entraves multiples aux relations commerciales, il forme obstacle à l'abaissement des prix d'une quantité de marchandises. En outre, résultat funeste et inévitable de la dictature, il attire au Palais fédéral la foule des quémandeurs et provoque autour des grands mandarins du département de M. Schulthess une ruée d'intérêts où se corrompt l'esprit public.

Nos autorités ont commis une autre faute dans la manière dont elles ont fait face à la calamité nationale du chômage. Plutôt que d'accorder des allocations devenues parfois des primes à l'oisiveté ou de laisser les communes s'engager dans des dépenses d'une urgence, ou même, en bien des cas, d'une utilité contestable, il eût fallu faciliter avant tout la reprise du travail en encourageant la production industrielle. Nous reconnaissons toutefois avec satisfaction que le gouvernement cherche à réparer cette erreur. Les crédits votés par les Chambres pour aider à l'horlogerie sont un premier pas dans une voie normale que l'on paraît maintenant résolu à suivre.

La diminution du coût de l'existence sera du reste le seul remède efficace à

la détresse actuelle. L'assistance aux chômeurs, la perpétuation de quelques monopoles, les secours à l'industrie, à l'hôtellerie, aux producteurs de lait, aux producteurs de blé, les allocations de renchérissement, — tous les palliatifs que l'on imagine ne sauraient avoir d'autres effets durables que d'obérer les budgets, d'élever les impôts directs et indirects, d'habituer le peuple à l'encrassement progressif de tous les rouages de la vie sociale par l'étatisme et de maintenir les prix forts pour des denrées de première nécessité, comme le pain. Tant que subsiste le régime des pleins pouvoirs économiques, nous tournons dans un cercle vicieux.

Les circonstances exceptionnelles au milieu desquelles se débat l'Europe ne suffisent pas à excuser la dictature du Département de l'économie publique. Outre ses conséquences matérielles et morales désastreuses, celle-ci fait le jeu des ennemis de nos institutions. Depuis que le bolchévisme s'est révélé sous l'aspect du plus hideux impérialisme, les socialistes suisses abandonnant aux communistes le soin d'exalter la révolution violente et de fomenter l'émeute, ont adopté l'attitude de défenseurs ardents de la démocratie et de la liberté. Camouflage audacieux, car leurs doctrines aussi bien que leurs pratiques gouvernementales sont par essence antidémocratiques et liberticides. Mais il n'est que plus déplorable de placer nous-mêmes dans leurs mains de bonnes armes.

L'extrême-gauche a organisé une opposition acharnée à la loi Haeberlin qui vise à réprimer les menées révolutionnaires et les atteintes à la sûreté de l'Etat. Le mouvement référendaire a abouti avec un chiffre important de signatures et le peuple rendra son verdict le 24 septembre. On peut regretter la forme diffuse de cette loi et telles de ses dispositions ; on ne saurait nier qu'elle est indispensable. En présence de faits comme la grève générale de 1918, le premier devoir de la société est de sauvegarder sa propre existence. Aucune hésitation à ce sujet dans les partis nationaux. Si la loi Haeberlin était repoussée, il serait essentiel d'en préparer sans retard une autre, analogue.

L'union des groupes patriotes du Conseil national s'est faite aussi pour voter, contre le gré des socialistes, une diminution modeste des allocations de renchérissement au personnel. M. le conseiller fédéral Musy fait en ce moment un effort louable pour réformer et simplifier l'administration, pour resserrer notre train de maison et pour réduire la bureaucratie. C'est une entreprise des plus ardues. Le chef du Département des finances n'en viendra à bout que s'il joint beaucoup de doigté à une grande ténacité, car l'hydre du fonctionnarisme ne laissera pas couper sans résistance quelques-unes de ses têtes innombrables.

Après la loi Haeberlin, la mesure de conservation sociale la plus combattue est la révision, votée seulement pour trois ans, de la loi sur les fabriques, en vue de permettre, dans certains cas, pendant les périodes de crise et moyennant autorisation du Conseil fédéral, la prolongation jusqu'à 54 heures de la semaine de travail de 48 heures. Ainsi que l'a démontré M. le conseiller fédéral Schulthess, dans un discours d'une fermeté tranquille beaucoup plus impressionnante que les éclats de voix auxquels ce magistrat ne dédaigne pas de recourir lorsque sa thèse n'est pas étayée d'arguments solides, la prolongation de la journée de travail est une question de vie ou de mort pour nos industries. Tous les démocrates espèrent que cette nécessité ne sera que momentanée et que l'on reviendra bientôt, partout et intégralement, à la journée de huit heures qui fournit aux ouvriers astreints aux besognes mécaniques de l'atelier la possibilité d'une existence plus rationnelle, d'une meilleure vie de famille et d'un développement intellectuel plus complet. Force est cependant de se rendre à l'évidence. Nous n'arriverons à relever nos industries et à ramener chez nous le bien-être et la prospérité qu'en facilitant la production. A cet effet, le temps de travail doit être augmenté ; les plus belles théories du monde ne prévalent pas contre cette obligation. Tout homme de bon sens le comprend. Le jour de la consultation populaire, le referendum lancé par le parti socialiste ne rencontrera pas davantage, pensons-nous, l'as-

sentiment du souverain que l'initiative concernant l'éligibilité des fonctionnaires, rejetée le 11 juin, en même temps que d'autres projets, par le peuple et par les cantons.

Nous aimons à croire que le corps électoral fera une réponse identique à l'initiative relative au prélèvement sur les fortunes qui ferait une entaille profonde au principe de la propriété privée. Mais qu'advient-il, quand la convention des zones et le compromis du Rhin seront à leur tour présentés au peuple ? Ici se pose un gros point d'interrogation. Habiles à saisir les occasions d'affaiblir l'Etat bourgeois et d'agrandir les fissures du corps helvétique, les socialistes se sont associés avec allégresse à des esprits rétrogrades, confits dans un nationalisme étroit, ainsi qu'à ces germanophiles encore trop puissants en Suisse et pour lesquels la haine de la France est le commencement de la sagesse. Cette coalition escompte l'appui d'agriculteurs vaudois et fribourgeois, désireux d'alimenter le marché de Genève en lieu et place des Savoyards. Elle menace de faire échouer des arrangements dont l'un — la convention des zones — ne contient pas tout ce que nous eussions souhaité, mais vaut en tous cas mieux que rien. Les privilèges que nous avons procurés au XIX<sup>me</sup> siècle notre neutralité nous ont déshabitués de vivre avec autrui. Par une infatuation dangereuse, nombre de nos confédérés se figurent que, dans les transactions internationales, notre point de vue est le seul qui entre en ligne de compte, et qu'il vaut mieux risquer une rupture et toutes ses conséquences nuisibles que nous départir d'une intransigeance absolue. De l'avis des hommes responsables, de ceux qui représentent Genève au gouvernement cantonal et à l'Assemblée fédérale, la convention des zones sauvegarde dans la mesure du possible la position avantageuse de Genève vis-à-vis des contrées limitrophes. De l'avis des gouvernements des deux Bâle, l'arrangement conclu pour améliorer la navigabilité du Rhin est favorable à ces demi-cantons et à la Suisse. Le parti-pris des socialistes et des germanophiles ne s'explique que par leur désir de provoquer une tension et

de compromettre nos bons rapports avec un pays ami.

Triste manœuvre qui, heureusement, ne trouve de l'écho chez aucun des membres du Conseil fédéral. Notre politique étrangère, encline à tenir compte un peu trop des préjugés d'une partie de la Suisse allemande, n'est pas toujours exempte de mesquinerie ; on l'a vu lorsqu'elle empêcha la nomination, qui eût été si honorable pour notre patrie, de M. Ador à la présidence de l'Assemblée des nations. Mais elle est sortie des chemins obscurs où M. Hoffmann l'avait fourvoyée, et l'on peut dire, d'une manière générale, qu'elle dénote une vision claire des intérêts et des besoins de notre pays. L'accueil amical fait aux délégués suisses à la Conférence de Gênes, et la part si large qu'a prise M. Motta aux essais pour donner quelque consistance à cette curieuse macédoine, fournissent des témoignages probants de la bonne direction imprimée à nos affaires extérieures.

Saint-Blaise, 13 juillet 1922.

Otto de DARDEL.

~~~~~  
Enfantine. — Gros événement. On a conduit Ninon à l'église pour la première fois. Pendant tout le sermon, elle n'a qu'une obsession : se cacher derrière une grosse dame chaque fois que le pasteur regarde de son côté, craignant toujours qu'il sorte de sa « boîte ». Comme elle a aussi vu parfois des noces se rendant à l'église, à l'issue du culte elle demande à son père :

— Papa, t'es marié maintenant, dis ?

Nos gosses. — Un vieux monsieur, assis sur un banc, sur une de nos promenades, s'étonne, puis s'impatiente de voir un bambin planté devant lui et qui le regarde avec une insistance singulière.

— Eh ! petit, que fais-tu là ? demande-t-il. Pourquoi ne vas-tu pas jouer avec tes camarades ?

— J'attends, m'sieu.

— Quoi donc ?

— Que vous vous leviez.

— Que je me lève ?

— Oui, m'sieu. On a repeint le banc ce matin. J'veux voir l'effet.

CROQUIS DU VALLON

Le Père Verdier

C'était un petit vieux portant fièrement, sur une longue blouse bleu d'azur, une rayonnante tête de saint Paul. Il avait reçu le jour sous le soleil méridional ; c'était une de ces personnalités qui, par leur naïve bonhomie, s'imposent à l'esprit, l'accaparent et s'y gravent pour ne plus s'en effacer. Ceux qui, il y a une vingtaine d'années, connurent sa sympathique silhouette, n'auront pas oublié sa physionomie toute imbibée de soleil du midi qu'éclairaient deux yeux au regard de cristal.

Les grands l'aimaient beaucoup, non seulement parce que chacun l'aimait, mais aussi parce qu'il excellait dans l'art de remettre à neuf les paniers devenus inutilisables par suite de caducité et de « recoudre » avec une rare dextérité la porcelaine endommagée. Ainsi courait le père Verdier de maison en maison, examinant l'osier ou faisant l'expert devant les « briques » des vieux saladiers.

Si les grands l'aimaient, nous, les enfants, nous l'adorions, notre père Verdier, et lorsque sa charrette couleur vert crapaud pointait à l'angle de la rue, ce n'était qu'un seul cri de joie : « Voilà le père Verdier ! » « Voilà le père Verdier ! » Et il ne se faisait pas désirer. Oubliant osiers, pots cassés et charrette, il s'approchait, le sourire aux lèvres, et ses petits amis ne manquaient pas de lui souhaiter l'habituelle bienvenue aux acclamations de : « Monsieur Verdier, faites-nous un discours ! » « Monsieur Verdier, chantez-nous une chanson ! » Et le père Verdier tenait un discours et le père Verdier chantait une chanson. La tête découverte, sa grisonnante chevelure au vent, entouré de son petit peuple suspendu à ses lèvres, il commençait son oraison, faisant une sévère revue de notre conduite et nous exhortant à l'obéissance : « Soyez toujours bons envers vos parents », disait-il, et, s'adressant particulièrement aux petits garçons, il ajoutait : « Aimez les animaux, ne tirez

pas la queue aux chats et soyez toujours prévenants envers les petites filles. » Sa voix se cadencait, son visage rayonnait et, lorsqu'il avait su captiver ses jeunes auditeurs, il se tournait vers nos petites amies et leur disait :

« Amusez-vous, fillettes,
Profitez des beaux jours,
Le temps des amourettes
Ne durera pas toujours ! »

Puis, rajustant sa casquette, il poursuivait sa course jusqu'au prochain carrefour où l'acclamation : « Voilà le père Verdier ! » l'obligeait à reprendre ses fonctions éducatrices. Il continuait ainsi sa tournée et regagnait son foyer, heureux de la besogne récoltée et de la joie répandue sur son chemin.

Son logis, une puante mansarde faiblement éclairée par une petite lucarne, n'avait rien qui rappelât la gaieté du bonhomme. Le hasard m'y conduisit un jour. Sur un fétide grabat se remuait une masse informe, et seuls des cheveux grisonnants, épars sur l'oreiller crasseux, laissaient deviner la présence d'une femme. Sous la lucarne, sa belle tête d'apôtre baignée dans les quelques rayons de soleil que laissait pénétrer l'étroite ouverture, le père Verdier, assis au milieu de baquets où trempait l'osier, exerçait son art sur une vieille corbeille délabrée par les ans. L'air souriant, il me contait sa jeunesse : « Ma fidèle compagne est, depuis plus de dix ans, réduite à l'immobilité, la paralysie la retient au logis, mais, heureusement, le bonheur ne nous a point quittés. Dans notre modeste mansarde, le soleil nous adresse son premier bonjour, et, ajoutait-il, lorsque le grand jour viendra, nous serons plus près du ciel. Du reste, Rousseau, qui lui aussi vécut dans notre beau vallon, l'a déjà dit, reprenait-il : « C'est en vain qu'on cherche au loin son bonheur quand on néglige de le cultiver soi-même. » Et notre bonheur, à nous, c'est la marmaille qui court les rues, ce sont les petits que nous aimons tant. »

G. MONTANDON.

Le vent et les vieilles gens n'ont jamais couru pour rien.

« Farel » à Colombier

(AVEC PLANCHE)

Les Unions chrétiennes neuchâtelaises ont célébré leur fête annuelle, le jour de l'Ascension 1922, d'une façon fort originale. Au lieu de la traditionnelle réunion de l'après-midi, ils ont donné, dans la cour du Château de Colombier, « Farel », festival en 5 tableaux, composé par MM. Gustave Borel-Girard, Charles Ecklin et Marc Du Pasquier.

Comme dans le théâtre antique, un chœur traduit les sentiments de la foule, un héraut annonce et commente chaque tableau, et ceux-ci soulignent, en traits vigoureux, les grandes étapes de l'établissement de la Réformation à Neuchâtel et au pays romand, grâce au zèle infatigable de Farel.

Ecrits en un style qui rappelle le parler savoureux du XVI^{me} siècle, ces 5 actes nous transportent à l'abbaye de Fontaine-André, où un vieux moine accueille, avec tressaillement de joie sainte, l'annonce des temps nouveaux ; à la cure de Serrières, où le bouillant apôtre de l'Evangile réclame au timide curé Beynon son temple pour y prêcher. Puis c'est Farel à Morat, organisateur et défenseur de la jeune Eglise, qui reçoit les délégués des Grattes, Rochefort et Bôle, furieux d'avoir été malmenés par ceux de l'ancienne religion. C'est lui encore qui brise la résistance de Calvin et l'oblige à rester à Genève. C'est lui toujours qui, de retour en sa bonne ville de Neuchâtel, accepte des mains de Pierre de Vingle le premier exemplaire de la Bible d'Olivétan, toute la Sainte Ecriture, pierre angulaire de la nouvelle Eglise.

Mener à chef pareille entreprise représentait, pour les Unions chrétiennes neuchâtelaises, de grosses difficultés de toutes sortes. Elles furent vaincues grâce au dévouement et à la bonne volonté des acteurs et des choristes. Et les 1500 personnes, qu'avait attirées à Colombier l'originale affiche d'un de nos bons artistes, s'en retournèrent fort satisfaites

de ce qu'elles avaient vu et entendu. L'initiative des Unions chrétiennes pouvait sembler hardie. La pleine réussite de « Farel » fut la juste récompense de leurs efforts.

P. DB.

Echos de la Fête fédérale de chant

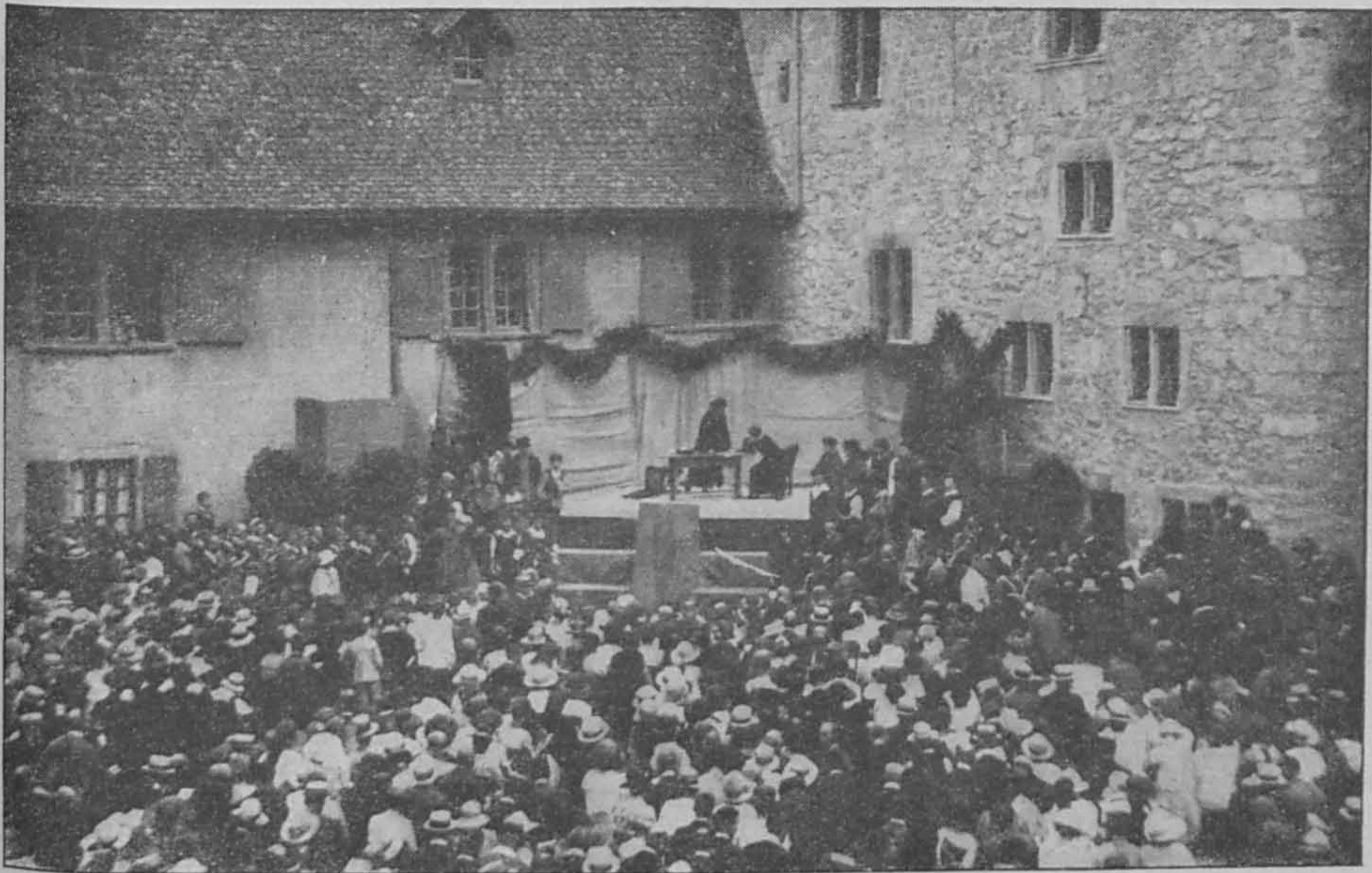
(AVEC PLANCHE)

Cette imposante manifestation nationale s'est déroulée à Lucerne, du 17 au 27 juin 1922. 130 chœurs d'hommes, groupant 11,200 chanteurs, y ont participé dans cinq catégories différentes.

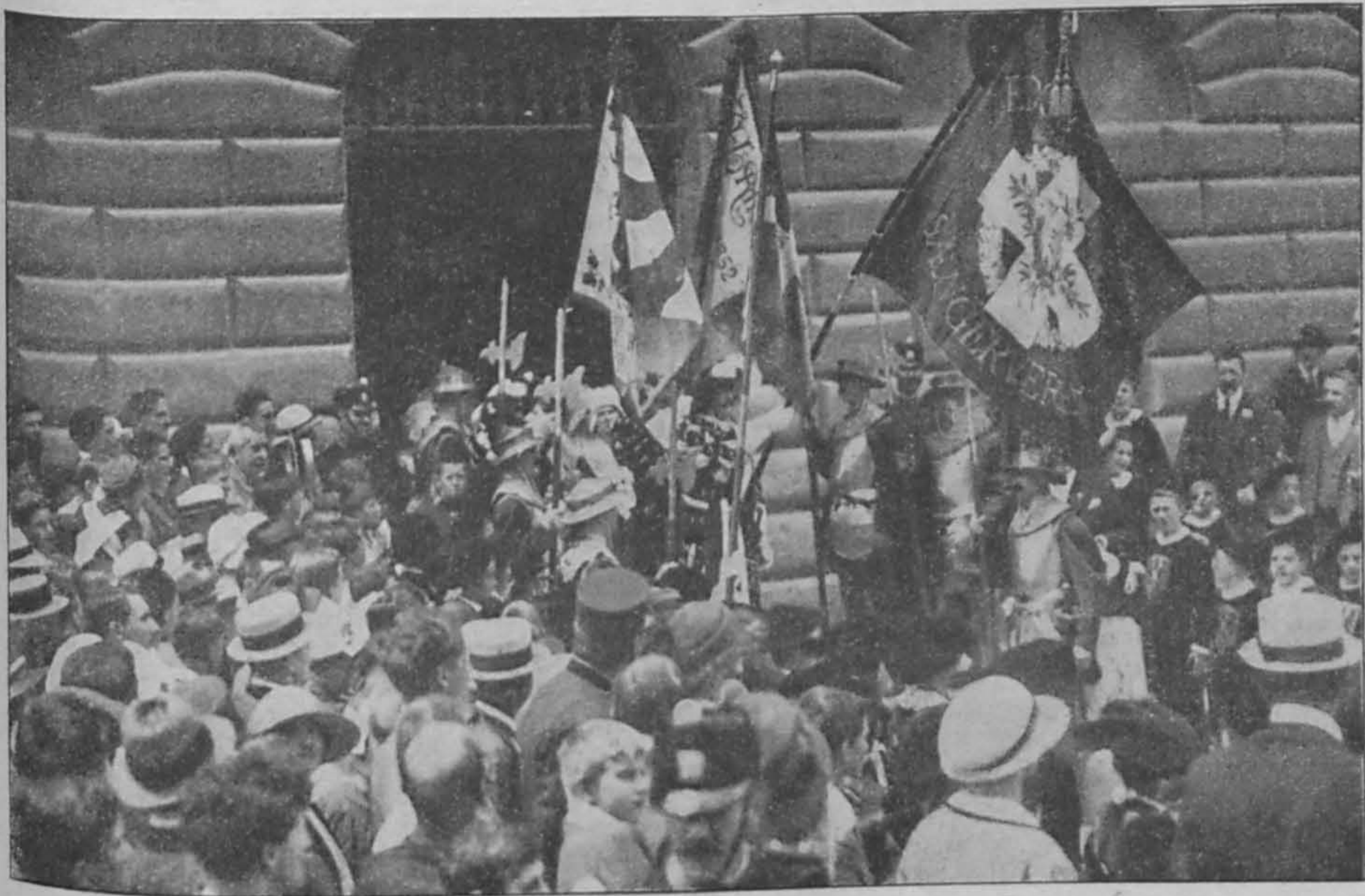
Le premier acte de cette joute pacifique intéressait tout particulièrement les Neuchâtelais du chef-lieu qui, depuis 1912, détenaient la bannière fédérale des chanteurs. Le 17 juin, à midi, la cité saluait le départ de cet emblème qu'un train spécial emporta vers le cœur de la Suisse. Des représentants du Conseil d'Etat, du Conseil communal de Neuchâtel, le Bureau du Comité central des chanteurs, les présidents des Comités de la fête de 1912, des délégations des deux sociétés organisatrices, l'« Orphéon » et le « Frohsinn », un groupe d'hommes d'armes et le corps de musique des Armourins formaient escorte au banneret costumé en vieux Suisse.

A Berne, les sociétés de chant de la capitale viennent saluer, au passage, la bannière fédérale. Un vin d'honneur est offert par les étudiants chanteurs.

A l'arrivée à Escholzmatt, le canon tonne et les cuivres résonnent. Autorités et chanteurs lucernois accueillent à bras ouverts leurs concitoyens neuchâtelais. Les enfants des écoles, décorés d'écussons neuchâtelais qui sont leur œuvre, forment la haie sur le parcours du cortège. Sur la grand'place, M. le Dr F. Bucher-Heller, président du Comité de réception, souhaite une cordiale bienvenue aux hôtes du pays romand et rappelle les points de contact qui unissent Neuchâtelais et Lucernois. Pour ne citer que les plus récents, ce sont la cérémonie identique à celle d'aujourd'hui qui s'est déroulée en 1901, à l'occasion du Tir fé-



Une scène du IV^{me} acte de « Farel »: Farel demande à Calvin de rester à Genève.
(Photographie Julien Livet, Neuchâtel.)



La bannière fédérale des chanteurs sortant de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel.
(Photographie Jean Schœpflin, Neuchâtel.)

déral, où la bannière des tireurs arrivait également de Neuchâtel, puis les représentations de la « Gloire qui chante », données en 1919 à Lucerne par le groupe de la ville de Neuchâtel.

M. le conseiller d'Etat Edgar Renaud, président du gouvernement, remercie de l'accueil chaleureux dont sont l'objet les Neuchâtelois et souligne en termes élevés l'attrait irrésistible qu'exercent les régions de la Suisse primitive sur les Confédérés de la périphérie du pays. Il est bon de pouvoir se retremper périodiquement dans cette atmosphère de liberté et d'évoquer, aux lieux mêmes où elle se déroula, l'histoire à la fois si simple et si éloquente des origines de la Confédération suisse.

D'Escholzmatt à Lucerne, le canon tonne au passage du train à chaque station ; à Lucerne, le cortège, formé à l'arrivée, est gratifié des ondées célestes qui provoquent bientôt un sauve-qui-peut général. Le banneret et son escorte, stoïques, réussissent néanmoins à gagner la cantine où le drapeau des chanteurs prend sa place au milieu des bannières des sociétés.

La remise officielle eut lieu le lundi 19 juin, sur la place de la gare, à l'issue du cortège historique et allégorique. Le président central des chanteurs, M. Hermann Haefliger, de Neuchâtel, confia ce précieux dépôt aux chanteurs lucernois, et M. Otto Kurzmeier, conseiller de ville, le reçut en rappelant les souvenirs vivants qu'a laissés aux participants la précédente fête fédérale, à Neuchâtel en 1912.

Un seul qualificatif peut caractériser les manifestations musicales ou patriotiques auxquelles assistèrent à Lucerne les chanteurs suisses : toutes furent grandioses. Le Requiem de Verdi, donné comme concert de bienvenue, le Festival national du Dr Bucher-Heller et sa mise en scène parfaite, comme aussi les quatre concerts d'ensemble avec solistes et orchestre, ont laissé aux dizaines de milliers d'auditeurs des impressions profondes et bienfaisantes. Les concours, de leur côté, ont apporté la preuve de la somme énorme de travail fournie dans les 130 sociétés pour l'étude des chœurs de choix. Ces efforts ont été récompensés.

Les cinq sociétés de notre canton prenant part aux concours ont toutes mérité une couronne de laurier. Ce sont : en 2^{me} catégorie, la « Concordia », de La Chaux-de-Fonds ; en 3^{me}, le « Frohsinn », de Neuchâtel, et la « Chorale », du Locle ; en 4^{me}, l'« Orphéon », de Neuchâtel, et, en 5^{me} catégorie, l'« Union chorale », de La Chaux-de-Fonds.

L'organisation de la fête de Lucerne fut parfaite en tous points ; les participants ont vécu au berceau de la Patrie des journées profondément réconfortantes qui donnent aux Lucernois un droit à la reconnaissance des chanteurs suisses.

A. M.

A la clinique

Le Dr Léon Revilliod, « le bon Léon », comme l'appelaient ses étudiants, professeur de clinique interne à Genève, était un homme de haute culture générale, de grand savoir professionnel et de grand cœur toujours ouvert à toutes les souffrances. Esprit très fin, plein d'humour, il était pétillant de malice, mais de cette malice aimable qui fait rire sans jamais blesser personne. Un jour, à la clinique, on introduit une pauvre vieille femme qui tremble horriblement de la tête et des quatre membres. Quand l'infirmière l'a assise dans un bon fauteuil, face à l'auditoire, le professeur commence son examen.

— Depuis quand tremblez-vous ainsi, bonne grand'mère ?

— Depuis deux jours, Monsieur le professeur.

— Seulement depuis deux jours ! Cela vous est donc venu tout à coup ?

— Oui ; avant j'étais tout à fait bien portante.

— Alors comment cela vous est-il venu ? Avez-vous eu un grand chagrin, une frayeur, une émotion quelconque ?

— Ah ! oui, une émotion que ça fait peur.

— Eh bien, racontez-nous-la ; nous avons tout le temps et cela pourra apprendre quelque chose à ces jeunes messieurs ; en médecine, le fait le plus insi-

gnifiant en apparence a parfois une grande importance.

— Voilà ; j'habite Carouge, une mauvaise maison avec des parois de simples planches, de sorte que, de mon petit logement, j'entends tout ce qui se fait de l'autre côté. Mes voisins sont de mauvais garçons qui tendent des pièges aux chats et tuent tous ceux qu'ils peuvent attraper. D'ordinaire, ils font toutes ces horreurs sans bruit, mais voilà que, l'autre jour, une de ces bêtes, qu'ils ne parvenaient, je pense, pas à tuer convenablement, se met à miauler et à crier si épouvantablement que la peur m'a prise avec ce tremblement qui ne veut pas cesser.

— Il cessera, soyez sans crainte, avec huit jours de repos à l'hôpital et quelques verres de bon vin. Mais, dites-moi, pourquoi ces mauvais garçons tuent-ils tous ces chats ? Pour la peau, je suppose ?

— Sans doute, et aussi pour la viande.

— Pour la viande ! Ils les mangent donc ?

— Non pas ; ils en font des saucisses.

— Des saucisses ! Que nous mangeons à Genève, sapristi !

— Oh ! non ; ils les vendent toutes à Neuchâtel.

Le professeur — qui, évidemment, a préparé ce petit intermède — se tourne, avec son sourire malicieux et un mouvement de tête de félicitation, vers un confrère de Neuchâtel qu'il avait invité à assister à la clinique. Tout l'auditoire part d'un immense éclat de rire, auquel se joint la bonne vieille en secouant la tête plus fort que jamais.

On ne s'ennuyait pas aux leçons du « bon Léon ».

C.

Mari d'or

Entre amis mariés.

— Viens me voir, jeudi soir, nous causerons un peu.

— Impossible, j'ai la lessive ce jour-là.

— Toi ? Tu laves ? Tu suspends ?

— Oh ! non, je dépends seulement.

— Mon cher, tu me fais l'effet d'avoir la lessive toute l'année !

Souvenirs de 1856

Bien avant de s'éteindre, en décembre 1914, dans sa 98^{me} année, M^{me} Elise Flühmann née Isely, alors doyenne du chef-lieu et veuve d'un ancien commandant de la gendarmerie, a dicté ses souvenirs à sa petite-fille qui a bien voulu nous les communiquer. C'est ainsi qu'une première partie, relative à 1848, a été publiée dans le Messenger boiteux de 1917. Aujourd'hui, nous avons le privilège de donner les pages consacrées à quelques épisodes des événements de 1856, pages vivantes que nos lecteurs parcourront avec intérêt et que l'historien de notre Révolution ne pourra négliger parce qu'elles proviennent d'un témoin oculaire digne de foi.

Le soir du 2 septembre 1856, je me couchai, vaguement inquiète, oppressée par un malaise moral dont je n'aurais su dire la raison. Nous habitions alors, à la rue de la Collégiale, l'antique maison portant actuellement le numéro 10.

Mon mari rentra assez tard, et s'endormit bientôt. Vers 2 heures du matin, un violent coup de sonnette retentit dans le silence des corridors. Cela n'avait rien d'insolite, mon mari, commandant de gendarmerie¹, étant assez souvent appelé pendant la nuit. Réveillé, il passa sa robe de chambre et monta l'escalier, tandis que les coups de sonnette se répétaient, impérieux.

— Patience donc ! faisait mon mari ; on n'attend pas derrière la porte, à ces heures ! Qui sonne ?... dit-il en s'arrêtant.

— C'est moi, capitaine, ouvrez ! fit une voix.

Pendant ce temps, je m'étais avancée à l'une des fenêtres ouvrant sur la rue du Château. J'aperçus un homme qui, aussitôt qu'il me vit, dirigea sa carabine de mon côté, en m'intimant un ordre :

— Fermez la fenêtre, ou je tire !

— Pourquoi ? demandai-je.

¹ Le major Frédéric Flühmann (1814-1881) fut commandant de la gendarmerie du 16 février 1850 au 1^{er} janvier 1868.

— Fermez ! répéta-t-il, menaçant.

Alors je m'élançai sur les pas de mon mari pour l'avertir qu'il devait se passer quelque événement grave et suspect. Mais il était trop tard : sitôt la porte ouverte, mon mari avait été saisi par une quinzaine de royalistes, qui le maintenaient et m'enjoignirent de lui apporter ses habits, afin qu'il s'habillât à la porte d'entrée.

— Que faut-il faire ? lui demandai-je en allemand suisse, croyant n'être comprise que de lui seul.

— Ecris à ton frère, me répondit-il.

Ce dernier, le major Zaugg, habitait Berne. Un Bernois, qui faisait partie de la petite troupe, intervint :

— Pas de cachotteries ! fit-il dans sa langue.

— Comment ? lui dis-je, vous êtes Bernois et vous êtes avec ceux-ci ? Ayez honte !

Furieux, cet homme me menaça de son sabre. Fabri, de La Sagne, fit de même, puis réclama péremptoirement les armes de mon mari : j'essayai de résister ; mais le sabre appartenant à l'Etat, il fallut bien le livrer.

Dans la même maison que nous demeurerait M. Jeanrenaud-Besson, conseiller d'Etat.

— Il est là ? demanda-t-on ?

— Non, répondis-je, il est au Val-de-Travers. (Il s'y rendait, en effet, souvent, ayant avec l'Italie un important commerce de dentelles au coussin.)

— Ce n'est pas vrai, fit une voix ; je l'ai vu rentrer hier au soir.

A coups de crosse, ces hommes s'apprêtaient à enfoncer la porte ; mon mari les arrêta en offrant de faire lui-même ouvrir la porte par M. Jeanrenaud. Lorsque, plus tard, je lui en demandai la raison, il m'expliqua que si la troupe avait pénétré de force, elle aurait pu se laisser aller à faire un mauvais parti au vieillard qu'était M. Jeanrenaud. Ce dernier fut donc aussi arrêté.

Pendant ce temps, mes enfants pleuraient et se désolaient de ce qu'on eût emmené leur père ; et la prise du beau sabre les impressionnait beaucoup.

Un peu plus tard, on vint nous donner l'ordre d'évacuer le logement dans les deux heures, parce qu'on voulait y

loger des troupes royalistes. Je m'y refusai absolument. Alors mes garçons, après s'être concertés doucement, vinrent à moi :

— Maman, dirent-ils, vous êtes dans vos droits, mais songez qu'ils ont papa entre leurs mains ; ne vaut-il pas mieux obéir ?

— Vous avez raison, enfants ; mais je ne sortirai d'ici que si votre père lui-même me le demande.

Deux de mes fils s'en allèrent au château et demandèrent à parler à leur père. Cet entretien leur fut accordé par M. Pury-Perrot.

— Comment ! dit mon mari en se tournant vers ce dernier, vous mettez ma famille dans la rue ?

M. Pury était bien un peu confus, mais il alléguait la nécessité de loger les troupes royalistes à proximité immédiate du Château. Mes fils me communiquèrent donc la volonté de leur père, qui était l'obéissance à l'ordre reçu.

Nous fîmes en hâte nos préparatifs de départ ; le déménagement dut s'opérer par une cave qui a issue sur la rue du Château, la porte d'entrée rue de la Collégiale étant gardée par une sentinelle, en vue de la construction immédiate de la barricade.

Nous avions alors, à la rue de l'Hôpital, maison Châtenay, des cousins, un vieux couple, royalistes tenaces, qui ne comprenaient rien aux événements ni aux idées nouvelles, et ne voulaient connaître que la fidélité au roi. Ils s'appelaient Weber. C'est là que nous nous rendîmes au point du jour, mes sept enfants et moi ; nous envahîmes le tranquille intérieur des bons vieux effarés, qui nous reçurent d'ailleurs très cordialement. Des amis complaisants nous aidèrent à déménager et nous pûmes déposer nos meubles dans un hangar de l'Hôtel du Vaisseau.

Je n'avais pas quitté mon logement sans avoir écrit, non à mon frère, le major Zaugg, mais à sa femme. A mots couverts, je lui narrais l'essentiel des événements. Le plus jeune de mes fils, Edouard, fut chargé de porter la lettre à la poste, située rue du Seyon ; une cour y appartenant donnait sur la rue de la Treille. Le jour n'ayant pas encore paru,

l'enfant se glissa dans l'ombre des maisons. Arrivé devant le bâtiment des postes, il entendit le bruit d'une discussion : au nom du roi, on venait prendre possession de l'établissement. Déjà les communications étaient coupées. L'enfant glissa sa lettre dans la boîte ; aussitôt, de l'intérieur, elle fut relevée. Le directeur des postes, M. Jeanrenaud, cherchait à gagner du temps, tandis que, dans la cour, on préparait le départ de la diligence. Tout à coup, la porte de la cour s'ouvrit à deux battants, et la diligence de Berne s'éloigna au trot des chevaux.

La lettre reçue en l'absence de son mari, M^{me} Zaugg ne comprit rien à ce qui lui était narré peu explicitement ; j'avais compté sur le concours de mon frère pour lire entre les lignes, mais il était à la chasse. M^{me} Zaugg s'en vint trouver ma sœur, la femme du colonel fédéral Karlen. A chercher ensemble, les deux dames ne comprirent pas davantage. Arrive le colonel ; au premier mot, il comprit, connaissant d'ailleurs déjà la nouvelle, télégraphiée de La Chaux-de-Fonds le matin même.

— Les royalistes ont occupé le château, dit-il, et ma belle-sœur nous écrit que son mari est leur prisonnier.

Aussitôt le colonel Karlen, en ce moment en congé pour raison de santé, alla se mettre à la disposition du gouvernement. Il prit le commandement de ses troupes et fut à Neuchâtel le 4 septembre.

La journée du 3 fut une journée d'attente, que nous passâmes à faire différentes démarches nécessaires. Je reçus un message qui m'invitait à me rassurer sur l'issue de la situation. Mes deux plus jeunes enfants allèrent porter un repas à leur père, prisonnier, avec les membres du Conseil d'Etat, dans le « salon rouge ». Ma petite fille, âgée de 7 ans, fut fortement impressionnée par le fait qu'une sentinelle, après avoir visité le panier, en retira le couteau dont son père se serait servi pour manger.

Pendant la nuit du 3 au 4, l'assaut donné au château, et dont les échos nous parvenaient, nous tint en haleine. Puis tout rentra dans le silence. Appuyée à la fenêtre, je regardais au dehors, dans la clarté grise du matin. Cinq heures frap-

pèrent à la tour de Diesse. Tout à coup, une colonne noire surgit, descendant rapidement la rue du Château. A ce moment, un pâle rayon du jour naissant frappa la tour, et, à sa faveur, je distinguai les brassards fédéraux que portaient les soldats. C'était la compagnie de carabiniers Tschanz, de Colombier, qui allait annoncer aux commissaires fédéraux, descendus à l'Hôtel des Alpes (Hôtel du Lac), que leur besogne était terminée. Mes garçons sautèrent à la fenêtre, criant : « Vive la Suisse ! », ce qui mit en émoi notre cousin.

A l'heure du déjeuner, je versais le café aux enfants, lorsque nous entendîmes un pas dans l'escalier et le bruit que fait un objet lourd posé à terre et appuyé au mur. Un homme jeune entra, alerte, vigoureux, de joyeuse humeur :

— Bonjour, papa ! Bonjour, maman ! Bonjour, cousine !

— C'est toi, Charles, dit notre cousine, mais d'où viens-tu ?

— Eh ! du Château ; nous avons repris le château, n'avez-vous pas entendu la fusillade ?

— Si, si, mais dis-moi, Charles, — et sa mère se rapprocha, et tendre, inquiète, caressant la main de ce grand fils, — dis-moi, Charles, toi, tu n'as pas tiré, n'est-ce pas ?...

— Eh ! parbleu si ! maman, j'ai tiré, moi aussi !

La main sur la bouche, mes garçons avaient grand'peine à ne pas éclater de rire.

Dans la même journée déjà, nous pûmes réintégrer notre domicile. Devant notre porte, dans la rigole, gisait le corps du Bernois de la petite troupe royaliste.

— Vois-tu, dit mon fils Adolphe à l'un de ses frères, en éloignant du pied le cadavre, voilà l'individu qui a levé son sabre sur maman.

Les soldats suisses montaient la garde devant les fenêtres de la salle du Grand Conseil, où étaient détenus les chefs royalistes. Ceux-ci eurent-ils quelques sourires ironiques à l'adresse de nos braves Confédérés ? C'est possible ; quoi qu'il en soit, ces derniers ne l'entendirent pas de cette oreille. En quittant sa faction, un Bernois dit, avec l'accent que nous connaissons, levant deux doigts

dans la direction de la fenêtre : « Fi les gornes »... à présent criez : « Fife le roi ! » La phrase fut indiquée à d'autres, écrite sur un morceau de papier pour ceux qui ne savaient pas le français, apprise par cœur, et le petit jeu recommençait chaque fois qu'un soldat était relevé de faction.

Pendant de longues semaines, mon mari eut la garde des royalistes détenus dans l'église ; avec plaisir, il octroya les petites faveurs qu'on lui demandait : ainsi on aimait à faire parvenir à ces messieurs des douceurs, de fins cigares, etc. Un jour, quelqu'un lui dit :

— Il paraît, capitaine, que vous avez une femme bien résolue !

— Ah ! oui, dit mon mari, vous en savez quelque chose, elle vous a tenu tête !

Et, riant de bon cœur, il m'annonça que je venais de me faire une « belle réputation ».

Un petit souvenir encore avant de poser la plume : lors de ces journées de troubles, le laitier qui nous servait depuis six ans, un royaliste, nous abandonna, croyant que nous allions être bannis et qu'il se compromettrait à nous servir encore. Nous manquions de lait, et mes plus jeunes enfants en réclamaient en pleurant. Au moment du départ des troupes fédérales, mon beau-frère Karlen, en belle tenue, les plumes au képi, me fit ses adieux devant la barricade ; il m'embrassa dans une accolade fraternelle et chaleureuse, vu les jours pénibles que j'avais traversés. M^{me} P., femme d'un laitier bien connu, s'approcha de moi.

— Madame Flühmann, ce monsieur, c'est un de vos parents ?

— Eh oui, c'est mon beau-frère.

— Votre beau-frère ? comment donc ! C'est Edouard Karlen, de Gwatt, je l'ai bien reconnu, j'ai été à l'école avec lui !

— Eh bien ! c'est mon beau-frère parce qu'il a épousé ma sœur.

— Est-ce possible ! A propos, M^{me} Flühmann, si vous avez besoin de lait, vous n'avez qu'à dire un mot. Il y en aura toujours à votre service, et tant que vous en voudrez.

Aussi, lorsque mon ancien laitier se présenta pour le règlement de son compte

et me demanda — j'étais forcément une bonne cliente ! — s'il pouvait encore me fournir du lait, je lui répondis qu'il pouvait l'envoyer au roi de Prusse !

† E. FLUHMANN.

CHRONIQUE VITICOLE

L'année 1921 ne peut que laisser un agréable souvenir aux propriétaires et vigneron du vignoble neuchâtelois.

Le beau temps presque continu de l'été et de l'automne fut très favorable à la vigne qui promettait, dès le printemps, une belle récolte. Pas ou très peu de maladies ; juste la pluie nécessaire en août et septembre pour faire grossir le raisin ; pas de grêle ; tout alla à souhait jusqu'aux vendanges, qui commencèrent généralement vers le 28 septembre.

La récolte, pour les vignes n'ayant pas souffert de la gelée, c'est-à-dire pour le centre du vignoble, fut de deux à trois gerles de blanc et d'une à une gerle et demie de rouge à l'ouvrier.

Après un temps si favorable, la qualité ne pouvait être qu'excellente ; aussi vit-on arriver, pendant les vendanges, de nombreux acheteurs de toutes les parties de la Suisse qui venaient s'approvisionner en moût. Il se fit des marchés importants, et le prix de la vendange, alors que certains prévoyaient une baisse à cause de la forte récolte, eut constamment une tendance à la hausse. Suivant les communes du vignoble, et selon que les marchés furent conclus avant ou pendant les vendanges, les prix varièrent de 75 fr. à 110 fr. pour la gerle de blanc et de 125 fr. à 180 fr. pour la gerle de rouge.

Les vins de 1921 tirent en général plus de 10 degrés pour les blancs et près de 12 degrés pour les rouges.

Ailleurs, au Valais, dans les cantons de Vaud et de Genève, la récolte fut beaucoup moins abondante et se vendit plus cher que chez nous ; ce qui explique l'afflux d'acheteurs dans notre vignoble.

L'hiver 1921-1922 a été froid et long, et la vigne a débouffé tardivement ; mais,

une fois en végétation, elle a poussé avec une telle vigueur qu'au moment des attaches elle avait plus que rattrapé le temps perdu.

Les attaques de mildiou ont été faibles et on ne voit pas d'oïdium ; du reste, les sulfatages et les soufrages ont été faits sérieusement et d'une manière régulière. On vit peu de papillons de la première génération de la cochyliis ; le résultat fut qu'il y eut peu de vers dans les grappes. Celles-ci sont nombreuses, bien charpentées, et il est permis d'espérer une bonne et belle récolte si le temps reste favorable jusqu'aux vendanges.

Il est un peu prématuré de faire des pronostics sur la qualité, tout dépendra des mois d'août et septembre. Cependant, la vigne étant avancée, il est probable que, même en cas de mauvais temps retardant la maturité, on pourra, cette année, laisser mûrir le raisin sans avoir à craindre la neige ou les premières gelées d'automne.

Il est également probable que les prix de la vendange baisseront, car, contrairement à l'année dernière, la vigne est belle partout en Suisse. Espérons que la grêle, le seul fléau redoutable à ce moment de l'année, épargnera notre vignoble.

31 juillet 1922.

Les tatouillards

Dans un village de nos montagnes neuchâteloises, — j'en tais le nom, lecteurs, pour vous intéresser, — on ne parle pas d'Ali sans rire. Cet Ali est un pauvre garçon d'une trentaine d'années, doux comme un mouton, et bête, bête, que c'est une pitié. Sa mère, une brave vieille à besicles bleues, qui tient dans un taudion l'épicerie courante (façon de parler, car les ventes sont rares), sa malheureuse mère en verse chaque jour quelques pleurs. Par dépit, et puis par habitude : il y a si longtemps que ça dure ! Et on ne peut, sans le connaître, s'imaginer la bêtise d'Ali. Tenez ! Une fois que de menus voyous l'avaient in-

jurié, les lâches ! sa mère lui dit pour sécher ses larmes :

— A la fin, donne-leur quelques bons savons, qu'ils te laissent tranquille !

Et savez-vous ce qu'a fait ce pauvre bêta d'Ali ? Non. Eh bien, il a distribué à ses insulteurs tout le savon du taudion de sa vieille mère.

C'est dire qu'il est d'une bêtise très considérable. Il est encore — à preuve l'histoire des savons — d'une bonté profonde et passe, l'été, des heures et des heures à délivrer les mouches prises aux pièges gluants. Il y a cent autres exemples.

Certainement, la plus grande bêtise qu'Ali ait jamais commise est d'avoir voulu se marier. Il n'y réussit pas, grâce au ciel ! Mais sa vieille mère tremble encore de tous ses petits membres racornis, quand elle pense à ce mariage, qui a failli se faire. Car, avec sa bêtise infinie, Ali s'était mis à aimer si follement, que le bon Dieu seul pouvait conjurer ce malheur. Le bon Dieu, que la vieille a prié soir et matin, l'a conjuré d'une façon très simple ; vous l'allez voir. Et, de ce jour, la mère d'Ali répète à tout venant :

— Le bon Dieu est bien bon, oui bien bon, d'avoir empêché cette affaire... Et moi qui n'y avais rien vu, mais rien !... Quand j'ai vu jour sur ce mariage, c'était trop tard... Le bon Dieu est bien bon, oui bien bon...

Ali ne contredit pas. Seulement il interrompt un instant le sauvetage des mouches engluées, écoute, un doigt dans le nez, puis reprend sa besogne candide.

Il y avait longtemps qu'elle lui plaisait (elle s'appelait Caroline) avec ses cheveux rouges et ses yeux verts. Quelle femme, mes amis ! Laide, voyez-vous, à faire se cabrer une limace. Enfin, on ne discute pas des goûts et des couleurs : Ali se sentait attiré irrésistiblement vers elle et se livrait devant Caroline à d'interminables stations, les yeux écarquillés, la bouche béante. Qui n'a subi les extases amoureuses ne comprendra rien à cela. Et la vieille mère d'Ali, qui pourtant ne manquait pas de flair, n'y comprit rien non plus, sous ses besicles bleues, jusqu'au soir où — un soir de

novembre neigeux — son grand garçon lui ouvrit son cœur. Oh ! ce fut court, ce fut très court : quelques monosyllabes, juste de quoi être compris d'une mère.

Ah ! la pauvre vieille, quel coup elle en reçut, quel coup ! Songez donc, son Ali, qu'elle aimait bien parce qu'il était d'elle, mais qui était si bête qu'elle devait le nourrir, à 30 ans, ce gaillard voulait se marier ! Faire des enfants, lui qui ne savait que manger ses ongles et décoller des mouches ! Seigneur, qu'arrivait-il ! Était-ce possible qu'il aimât une fille ? Et, surtout, qu'une fille aimât ce corps-là ?

— Bon Dieu, bon Dieu... se lamentait la vieille, des larmes plein les yeux... Ne manquait plus que ça... Et avec qui encore !... La Caroline, cette « pouette », cette « crouille » !... Une misère, quoi !... Et sale... sale comme une ordure ! Pouah ! pouah !

S'étant ainsi lamentée au fond de son taudion, elle cria, de sa petite voix remplie de toux :

— Tu es donc fou, Ali ! Tu es donc fou !...

.....
— Ma'ame, z'avez t'un paquet d'chico-rée, si'ou plaît...

Alors la pauvre femme se tut, par fierté maternelle, et ne souffla plus mot de longtemps.

Toutes les amours se ressemblent, et pourtant toutes les histoires d'amour ont une originalité. Dans celle d'Ali et de Caroline aux yeux verts, la note originale est ici : ils convinrent, malgré les cris de la vieille, de s'épouser quand tomberaient les « tatouillards ». On donne ce nom, dans nos montagnes neuchâtoises, aux derniers flocons de neige, larges et mous, qui annoncent le printemps ; les tatouillards sont les hirondelles du haut Jura... Et nos fiancés choisirent cette époque-là — manière de s'en remettre au ciel... Je vous demande un peu ! Mais les amoureux sont ainsi ; ils se croient le sujet de la terre et l'objet des cieux — Ali et Caroline comme les autres, comme vous qui me lisez, comme moi qui vous parle... Et c'est parce que, passant outre aux supplications de la vieille, ils décidèrent de se marier « aux

tatouillards », que le bon Dieu seul pouvait conjurer ce malheur, comme il est dit plus haut.

La vieille le savait très bien et priait tant qu'elle pût.

Les jours passèrent, et les mois. Décembre, janvier, février, mars, avril... Plus l'époque des tatouillards approchait, plus la mère d'Ali tremblait et priait le bon Dieu d'empêcher « cette affaire ». Mais le pourrait-il, lui-même?... Ce grand bêta d'Ali s'entêtait si bien que la foi de la vieille se prenait à faiblir. Il n'était plus présent qu'aux repas, passant toutes ses journées près de Caroline, que la mère ne voulait pas voir :

— Cette ordure chez moi, jamais !... Tu entends bien, Ali, « jamais » !

Tout doux. Après les tatouillards, quand « cette ordure » serait sa belle-fille (pouah ! pouah !) elle devrait bien en rabattre !

Ah ! les tristes jours qu'elle vécut, la malheureuse, c'est à fendre le cœur. Elle, si brave en son taudion, avec ses besicles bleues et ses mitaines en ouvrage !

Avec mai, le printemps, la verdure, la joie.

Puis juin, juillet, août : l'été...

Voyez comme le bon Dieu est bon : cette année-là, il n'y a pas eu de tatouillards, et Caroline, ai-je besoin de le dire ? en a pris un autre. C'est pourquoi la vieille mère d'Ali répète à tout venant :

— Le bon Dieu est bien bon, oui bien bon, d'avoir empêché cette affaire... Et moi qui n'y avais rien vu, mais rien !... Quand j'ai vu jour sur ce mariage, c'était trop tard... Le bon Dieu est bien bon, oui bien bon...

Ali ne contredit pas. Seulement il interrompt un instant le sauvetage des mouches engluées, écoute, un doigt dans le nez, puis reprend sa besogne candide.

Henri CHENEVARD.

~~~~~  
*Quatrain du XVI<sup>me</sup> siècle*  
~~~~~

L'homme vivant selon raison,
Considérant le temps qui court,
Est plus aise en sa maison
Que les grands seigneurs en cour.



— Il vous faut tirer encore une fois, il n'a peut-être pas entendu !!

CHRONIQUE AGRICOLE

Les conditions climatiques, dont l'influence joue un rôle essentiel dans le domaine de l'agriculture, ont été, en 1921, extrêmement spéciales. Les météorologistes ont fait l'observation que rarement on vit année plus sèche et plus chaude.

Dès le mois de février, ce fut une suite presque ininterrompue de jours ensoleillés, si bien qu'à fin avril la terre commençait à souffrir de la sécheresse comme au beau milieu de l'été ; aussi, à ce moment, craignait-on que les récoltes ne fussent irrémédiablement compromises.

Heureusement qu'en mai, des pluies bienfaisantes, véritable manne tombée du ciel, vinrent donner à la végétation herbacée, flétrie par le hâle du soleil, une vigueur tout à fait extraordinaire. En quelques jours, prairies et pâturages furent comme par enchantement recouverts d'une herbe aussi abondante que luxuriante, en sorte que la production fourragère donna complète satisfaction tant pour la qualité que pour la quantité.

Sous cette même action bienfaisante, les céréales, dont les tiges étaient restées courtes, prirent rapidement un développement tout à fait remarquable. A l'exception des blés, dont le tallage s'était fait par trop dru et qui ont dès lors été plus exposés à la verse, les céréales ont

généralement donné de belles et bonnes récoltes ; le rendement en grain et en paille surtout fut bien supérieur à celui de 1920. Il est certain que les garanties de prix données par la Confédération ont favorisé la culture des céréales panifiables, et ceux qui se sont livrés à cette culture n'ont pas eu à le regretter, si nous en jugeons du moins par les belles recettes qui sont entrées dans la bourse des agriculteurs qui ont vendu leurs blés à l'office fédéral de l'alimentation.

Comme rien n'est plus éloquent que les chiffres, disons que l'agriculture suisse a livré à la Confédération 9326 wagons de blé, payés 52,012,698 fr. La Suisse romande, à elle seule, en a fourni 3356 wagons, pour une somme de 19,800,000 fr., chiffres ronds. Les livraisons faites par les agriculteurs neuchâtelois ont été de 84 wagons, pour une somme de 494,419 fr.

Le rendement des cultures sarclées est resté au-dessous de la moyenne, les pommes de terre en particulier, qui ne se sont pas accommodées aussi facilement que les Yankees du régime sec auquel elles ont été soumises pendant l'été.

La récolte des fruits, dans toutes les régions du pays, a été maigre : un peu de poires, presque pas de pommes et encore moins de fruits à noyau.

La fièvre aphteuse, qui s'était déclarée dans quelques étables du canton en 1920, a fait inopinément une réapparition, après les concours de bétail de 1921, dans deux ou trois fermes des environs du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Mais, grâce aux mesures énergiques prises par le Département de l'agriculture, de concert avec le service sanitaire cantonal, l'épizootie ne s'est pas irradiée et le reste du canton fut encore une fois préservé du terrible fléau.

La reconnaissance des agriculteurs neuchâtelois est acquise aux autorités cantonales pour les mesures ordonnées aux fins de combattre et de terrasser cette grave affection, qui a causé dans la plupart des cantons suisses des dommages énormes parmi nos troupeaux bovins et porté la désolation dans nos campagnes.

Vers la fin de l'année, une stupéfiante nouvelle se répandit dans le pays : la fabrique de lait condensé Nestlé annon-

çait qu'en raison de l'impossibilité où elle se trouvait d'exporter son lait, elle ne pourrait renouveler le contrat, arrivant à échéance le 30 avril 1922, pour l'achat des laits de plus de cent trente laiteries des cantons de Vaud et de Fribourg. C'était le prélude d'un fléchissement très accentué du prix du lait, et, en effet, dès le 1^{er} février, les producteurs durent consentir une première baisse de 4,5 centimes, puis, le 1^{er} avril, une seconde baisse de 6 c., et enfin, le 1^{er} mai, une troisième de 5 c.; autrement dit, le lait qui leur était payé au commencement de novembre 1921 35,5 c. tomba à 20 c. à partir de mai 1922.

Cet abaissement du prix du lait eut pour corollaire un fléchissement tout aussi accentué des prix du bétail. Les bonnes vaches, qui se vendaient facilement 2500 à 3000 fr. au courant de l'été, eurent peine à trouver preneur pour 1000 à 1200 fr. quelques mois plus tard. L'effondrement se fit également sentir sur le bétail de boucherie, dont la baisse atteignit le 40, voire le 50 %. Tel propriétaire, qui, au mois d'avril 1921, avait payé 5000 fr. une paire de bœufs, ne put que difficilement la revendre pour la moitié de ce prix l'hiver suivant.

Cette situation très alarmante n'a fait qu'empirer au printemps de cette année, en raison des mauvaises récoltes en perspective. Les blés, qui avaient gravement souffert de l'excès d'humidité de l'hiver, se trouvèrent très dégarnis, et de nombreux champs durent être retournés et ensemencés de céréales de printemps. A l'exception de la région des Montagnes, qui a été mieux partagée, la récolte des fourrages dans le reste du canton se trouve être d'un tiers ou même près de la moitié inférieure à celle de l'année 1921, et, pour comble de malheur, le ver blanc cause de grands dégâts dans les cultures de la région du Vignoble.

Il n'est pas possible de se faire illusion : si l'année 1921 peut être considérée comme relativement bonne, l'année 1922, par contre, s'annonce comme franchement médiocre, pour ne pas dire mauvaise. Ce n'est rien moins qu'une crise agricole intense, une des plus graves qui aient atteint l'agriculture suisse et qui fait ressortir d'une manière impérieuse la

nécessité pour les travailleurs de la terre de faire preuve d'union, de volonté et d'énergie et de se souvenir du vieil adage : « Aide-toi, le ciel t'aidera ». Indépendamment de l'appui qu'ils ne manqueront pas de trouver auprès des autorités cantonales et fédérales, ils devront mettre en commun les résultats de leur expérience, de leur savoir pratique et théorique, leur résolution d'efforts nouveaux pour diriger notre agriculture dans une voie d'améliorations et de progrès.

P. F.

Le șâdhou Sundar Singh

Dans le courant de mars 1922, nos villes romandes eurent la visite d'un prédicateur hindou, le Șâdhou Sundar Singh. Ce fut un événement. Des foules accoururent de toutes parts. A Neuchâtel, le Temple du Bas dut être abandonné et, hâtivement, dans l'après-midi du 12 mars, on organisa pour le soir une réunion en plein air, sur la place Numa Droz. Dès 7 heures, le public commençait à affluer, déversé sur le chef-lieu par les trams, les trains, les camions-automobiles et les bateaux. A 8 heures, la place était couverte de monde; les auditeurs, debout, pressés les uns contre les autres, chantaient des cantiques en attendant l'orateur annoncé. Soudain, la porte du Collège latin s'ouvrit; à grand'peine un étroit passage fut frayé à travers la foule qui occupait le grand escalier, et le Șâdhou vint prendre place sur la plate-forme de droite.

Grand, d'allure noble et simple dans sa robe safran et son turban de même couleur, Sundar Singh dominait, par le calme et la paix de son regard, les 6000 à 7000 personnes venues pour l'entendre. Le silence et l'attention étaient si parfaits que la voix du Șâdhou, ainsi que celle de son traducteur, portaient jusqu'aux derniers rangs de la foule et que, des balcons d'en face, on ne perdait pas un mot.

Sundar Singh a 33 ans. Converti au christianisme par une apparition du

Christ lui-même, — au moment où, désespérant de trouver jamais la paix, il allait s'ôter la vie, — il vit, depuis seize années, la vie d'un prédicateur itinérant.

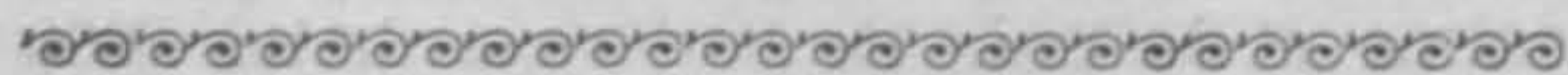
Les foules qu'il attire aux Indes, le courage avec lequel il affronte les persécutions et les souffrances de tout genre pour annoncer l'Évangile au Thibet, les récits des extraordinaires délivrances dont il a été l'objet, plus encore, l'intensité de sa vie religieuse, ont apporté sa renommée jusqu'en Europe.

Le Sâdhou vient en Occident pour trois raisons : 1) parce qu'il se sent intérieurement poussé à rendre témoignage au Christ qui lui a donné la paix parfaite après laquelle il avait si longtemps soupiré en vain ; 2) pour remercier les chrétiens d'Europe d'avoir envoyé en Inde des missionnaires ; 3) pour voir de ses yeux le christianisme occidental, et pouvoir répondre à ses compatriotes qui, ayant visité l'Europe et l'Amérique, déclarent n'y avoir pas rencontré de chrétiens.

Après Neuchâtel, le Sâdhou parla à La Chaux-de-Fonds, le 13 mars, à 8 heures du soir, du haut d'un balcon à la Place Neuve. Le 14, enfin, au Locle, également sur la place. C'était un spectacle remarquable que ces foules attentives et recueillies, debout sur la place — d'où la neige venait seulement de disparaître — pour entendre le message chrétien, de la bouche d'un Hindou : les pays païens envoyant des missionnaires évangéliser l'Europe !

Les discours du Sâdhou ont paru en brochures, édités par la Mission Canaraise à Lausanne¹.

¹ Le livre *Un apôtre hindou* (biographie de Sundar Singh), traduit de l'anglais et édité par la Mission Canaraise à Lausanne, a été vendu en Suisse romande à des milliers d'exemplaires.



Un rustaud comparait devant un juge atteint d'une déformation de la colonne vertébrale et se permet cette réflexion :

— Tiens ! je ne croyais pas qu'un juge pût être bossu.

— Je ne suis pas bossu, observe le juge, je fais seulement le gros dos quand j'ai une bête devant moi !

Les destinées d'une vieille demeure

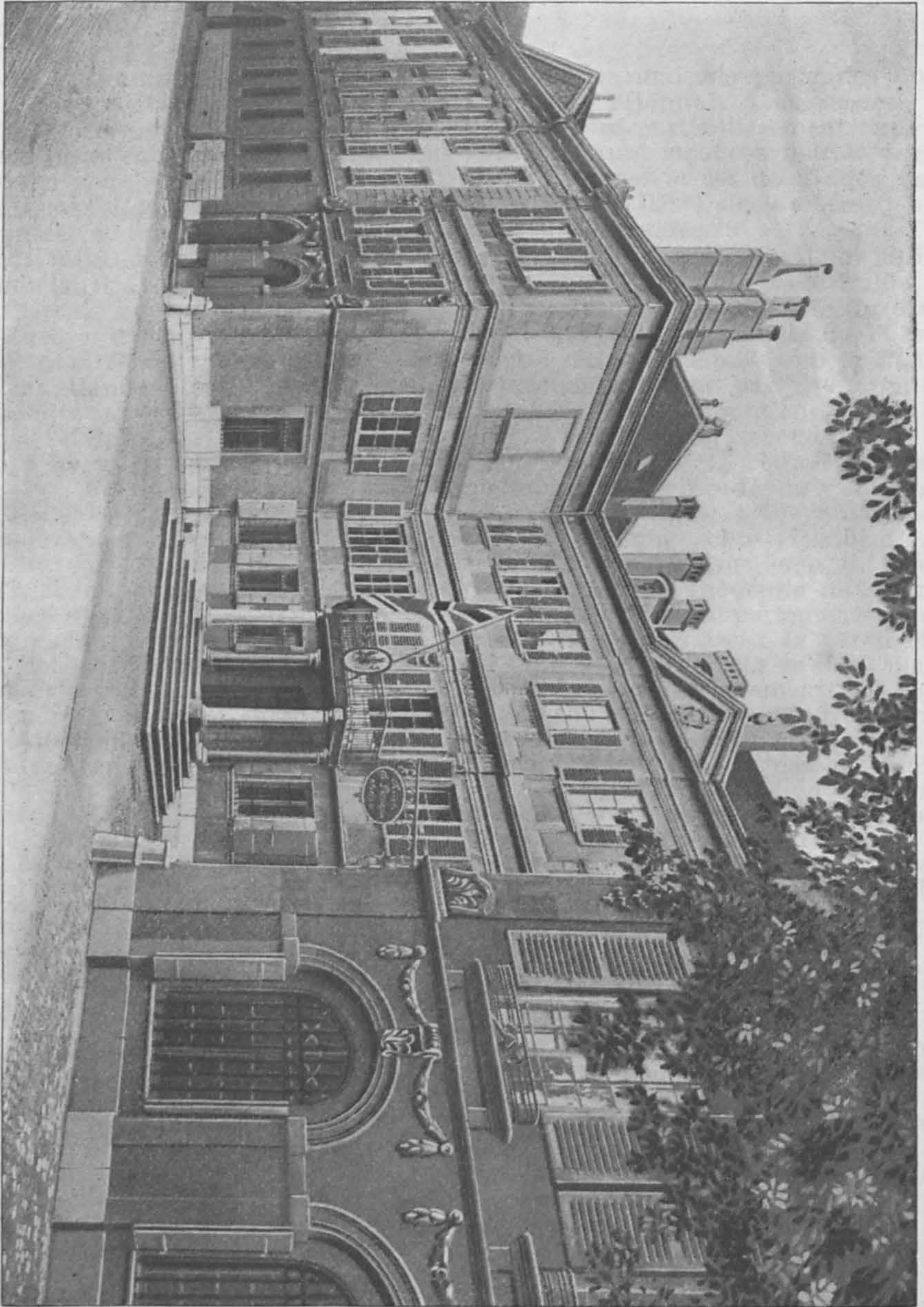
(AVEC PLANCHE)

Parmi les maisons anciennes du faubourg de l'Hôpital, à Neuchâtel, l'une d'elles attire particulièrement l'attention, avec sa haute façade armoriée, son porron à colonnes et ses deux ailes, dans le style du XVIII^{me} siècle : c'est l'ancien hôtel de Pourtalès.

Une maison, entourée d'un jardin et appartenant à la famille de Bulloz, existait à cet emplacement ; elle fut acquise, en 1765, par Jacques-Louis de Pourtalès, le « roi des négociants », qui la fit transformer entièrement par des architectes français ; ils y ajoutèrent, avec beaucoup d'habileté, un second étage, ainsi que les ailes, qui la complètent harmonieusement ; la façade du côté du jardin, précédée d'une grille ouvragée, est également d'une sobre élégance. L'intérieur fut décoré avec goût, le premier étage contenant une suite de salons, le second étage, les appartements particuliers des propriétaires ; le rez-de-chaussée était occupé par des salles à manger, offices, cuisines et logements du personnel. Jacques-Louis de Pourtalès possédait, de l'autre côté de la rue, une série d'immeubles, allant du passage Maximilien de Meuron actuel à la maison Erhard Borel ; ils renfermaient ses magasins de dépôt et ses bureaux ; l'un d'eux a porté, longtemps encore après la disparition du grand financier et de ses entreprises, le nom de « maison des commis » ; l'aspect de ces divers bâtiments a été entièrement changé, dans le courant du XIX^{me} siècle.

C'est une figure intéressante que celle de Jacques-Louis de Pourtalès, l'un des promoteurs de l'industrie des indiennes, qui amena une si grande prospérité dans notre pays ; son activité était proverbiale et multiple ; il passait la plus grande partie de l'année à parcourir l'Europe, dans sa chaise de poste, concluant les affaires avantageuses les plus diverses ; le siège de sa maison de com-

Les destinées d'une vieille demeure



L'Hotel de la Société de Banque Suisse, à Neuchâtel.

merce était à Neuchâtel, mais il avait des comptoirs sur toutes les places importantes, et sa réputation était mondiale.

Pendant les absences de Pourtalès, sa jeune femme, Rose-Augustine de Luze, issue comme lui d'une famille de réfugiés huguenots, habitait la maison du Faubourg ; elle aimait la vie de société et ses fêtes sont restées célèbres. Neuchâtel était alors un centre mondain et aucun grand personnage ne venait en Suisse sans s'y arrêter ; le « Musée neuchâtelois » a publié, entre autres, le récit des réceptions données, en 1780, par M^{me} de Pourtalès, au prince de Hesse-Cassel. Jacques-Louis de Pourtalès mourut à Neuchâtel en 1814, nonagénaire, et laissant à ses enfants une des fortunes les plus considérables de son temps ; son plus beau titre de gloire demeure cependant : l'hôpital qu'il fonda en 1811 et qui rend encore tant de services à ses concitoyens.

Portalès avait donné, de son vivant, sa maison du Faubourg à son second fils, James-Alexandre, plus tard baron de Gorgier et grand collectionneur d'objets d'art ; celui-ci, qui vivait généralement à Paris, céda, en 1808, cet immeuble à son frère aîné, Louis de Pourtalès ; le nouveau propriétaire, aidé par sa femme, Sophie de Guy d'Audanger, reprit les traditions d'hospitalité de sa mère, morte prématurément en 1791 : en septembre 1810, l'impératrice Joséphine, accompagnée de la reine Hortense, habita chez eux et désira être la marraine de leur fils, Alexandre-Joseph ; son parrain fut Alexandre Berthier, prince de Neuchâtel.

Le 12 juillet 1814, le roi Frédéric-Guillaume III de Prusse, qui avait repris possession de sa principauté, arriva à Neuchâtel, accompagné du prince Guillaume ; le Conseil d'Etat l'attendait dans la maison de Pourtalès, où il logea pendant son séjour, qui fut rempli par des fêtes, réceptions et excursions. Le 15 juillet au matin, le roi partit incognito par la petite porte du jardin, pour se dérober aux ovations de la foule ; il se rendait dans l'Oberland bernois. Bien des années plus tard, son fils, devenu l'empereur Guillaume I^{er}, aimait à rappeler ce séjour à Neuchâtel et son excursion dans

nos montagnes ; il conservait précieusement la montre qui lui avait été offerte à cette occasion.

Louis de Pourtalès reçut, ainsi que ses frères, le titre de comte prussien ; il fut colonel fédéral, député à la Diète, président du Conseil d'Etat ; ses relations étaient très étendues, et tout ce que la Suisse comptait d'hommes politiques, de magistrats, de militaires, défilaient dans sa maison hospitalière.

Après sa mort, survenue en 1848, l'immeuble du Faubourg passa à l'un de ses fils, Charles-Frédéric de Pourtalès-Steiger, qui vivait dans sa belle propriété de la Mettlen, près de Berne, et habita rarement Neuchâtel ; il loua longtemps sa maison à des membres de sa famille, puis la vendit, en 1882, à MM. Pury et Cie, qui y installèrent les bureaux de leur banque et transformèrent l'immeuble à cet usage ; les salons disparurent, mais le plus beau d'entre eux a pu être reconstitué récemment, au Musée historique de Berne, grâce à la munificence d'Auguste de Pourtalès, l'artiste et le Mécène regretté.

La banque Pury et Cie avait été fondée en 1846 par Louis de Pury ; elle fut amenée par lui et ses collaborateurs à un haut degré de prospérité et joua longtemps un rôle important dans la vie économique du pays ; grâce à ses succursales de La Chaux-de-Fonds et du Locle, elle contribua, entre autres, au développement de l'industrie horlogère dans nos montagnes. Cette ancienne maison particulière fut reprise, en 1920, par la Société de Banque Suisse, dont elle devint l'un des sièges. Ce dernier établissement, fondé à Bâle, en 1872, s'est développé considérablement au cours des années, grâce à une direction intelligente et prudente à la fois. C'est un Neuchâtelois qui a contribué particulièrement à son essor et qui renoue la tradition de nos financiers de jadis, les David de Pury, banquier du roi de Portugal, Jean-Frédéric Perregaux, régent-fondateur de la Banque de France, Jacques-Louis de Pourtalès... La carrière de cet éminent compatriote, M. Léopold Dubois, est trop connue pour la rappeler ici, et chacun sait qu'il est, à côté de son activité dans le monde financier, un auxiliaire précieux de nos autorités

fédérales, dans maintes négociations importantes, en Suisse et à l'étranger.

Pour adapter l'ancien hôtel de Pourtalès à son usage actuel, de grandes transformations intérieures ont été nécessaires, des bureaux nouveaux, des ca-veaux spacieux ont été établis, mais l'on a pu respecter l'architecture de ce beau bâtiment; il a conservé extérieurement son caractère de jadis et constitue l'un des monuments intéressants du vieux Neuchâtel; il abrite également, depuis 1906, le vice-consulat de Grande-Bretagne, et l'on voit parfois flotter, sur sa façade, le drapeau de cette nation amie de la Suisse.

L'HORLOGERIE SUISSE EN 1921

Cette année fut pire que la précédente. Les commandes se faisant de plus en plus rares, le chômage ne fit que s'accroître. Le change allemand descendit à un niveau catastrophique (1 fr. 70 pour 100 marks en novembre), causant ainsi, dans les pays industriels à change normal, l'Angleterre, par exemple, un tort énorme. Aussi le commerce allemand d'exportation se développa-t-il d'une façon extraordinaire de tous côtés, semant la ruine et la misère dans bien des pays. Afin de venir en aide à l'industrie horlogère, notre Conseil fédéral mit à exécution son projet de subside de change. Ce moyen permet de vendre encore, dans une certaine mesure, dans les pays à changes bas. La Confédération consacre ainsi un certain nombre de millions en prenant à sa charge une partie de la perte provenant de notre change élevé par rapport à celui, déprécié, de pays comme l'Allemagne, l'Italie, la France, la Tchécoslovaquie, etc. Les résultats ont été, en général, satisfaisants, malgré les difficultés inhérentes au marasme actuel. Une reprise des affaires ne peut se faire sentir qu'une fois l'état des finances à peu près rétabli dans tous les pays. Or, ce moment peut encore tarder.

La loi de chômage, votée par les Chambres fédérales en 1919 et appliquée dès 1920, permet aux ouvriers de recevoir des subsides plus ou moins élevés, suivant

les cas. L'argent nécessaire se monte à des sommes considérables. A côté de la Confédération, les communes et les industriels participent à cet impôt d'un genre spécial, résultat de cette période de dépression extraordinaire. Personne, au moment du vote de cette loi, ne pouvait prévoir une crise aussi aiguë et aussi longue, qui, si elle doit se prolonger encore longtemps, finira par ruiner presque toutes nos industries d'exportation. Dans une période de stagnation intense, comme celle que nous traversons, il semblerait logique que tous les pays s'entr'aidassent de façon à favoriser les échanges internationaux. Malheureusement, tel n'est pas le cas. Les Etats-Unis et l'Espagne, sans parler d'autres, s'ingénient à augmenter les droits sur l'horlogerie, dans une mesure quasi-prohibitrice.

La statistique officielle de l'année 1921 donne les chiffres suivants comme exportation: 8,403,366 pièces diverses pour une valeur totale de 169,131,000 fr. La diminution, très sensible par rapport au résultat de 1920, se traduit par 6,213,273 pièces et 156,451,000 fr., soit près de la moitié comme différence. A ce propos, qu'on nous permette une digression sur les statistiques en général. Certes, il est très intéressant de savoir le nombre de montres expédiées et la somme totale d'une année d'affaires pour notre pays. Cependant, ces chiffres ne représentent pas l'exacte vérité au point de vue de la vente «réelle» de notre horlogerie. Nous ne prendrons qu'un exemple pour nous faire mieux comprendre. Il se trouve actuellement, à la douane américaine de New-York, des centaines de mille montres et mouvements expédiés de Suisse, dont une bonne partie a été refusée par la clientèle américaine. Cette marchandise a été incluse dans les dernières statistiques d'exportation de Suisse en 1920 et 1921. Or, cette horlogerie, dont une partie servira à payer les droits de 30 % actuels et pénétrera ainsi définitivement aux Etats-Unis, ne représentera à ce moment nullement le chiffre déclaré à la sortie de Suisse; la valeur en sera diminuée de 30 à 40 %. Puis, il est probable aussi que beaucoup de caisses d'horlogerie reviendront en Suisse, si les propriétaires ne peuvent trouver des acheteurs

pour en acquitter les droits. Ceci fausse naturellement la statistique. Ce cas, par ces temps de crise industrielle aiguë, se présente, nous le savons, dans beaucoup d'autres pays, comme Cuba, la République Argentine, etc. Il faudrait pouvoir, ce qui est impossible, connaître le montant des chiffres de vente « réels » des exportateurs. On arriverait ainsi à des différences fantastiques, comparées aux chiffres indiqués dans la statistique officielle.

L'horlogerie subit, depuis la guerre, les fluctuations de la mode d'une façon curieuse. Jusqu'ici et depuis des siècles, la forme ronde du mouvement était demandée par tous les pays. Sans doute, il y eut toujours une demande pour des montres de fantaisie, dans les genres chers principalement, mais jamais sur une grande échelle. Dans le courant de 1920 et de 1921, les Etats-Unis mirent à la mode, pour les petites montres-bracelets de dames, les formes rectangulaires, ovales et tonneaux. C'est actuellement dans ce grand pays une véritable fureur. L'Angleterre se montre en général réfractaire, mais qui nous dit qu'à la longue, ces formes baroques, sous lesquelles on ne voit pas l'heure convenablement, ne se répandront pas dans le monde entier ? Cette mode nouvelle donnera, il est vrai, de l'ouvrage aux fabricants, mais les stocks considérables existant encore dans le genre de la forme ronde, pratique, seront alors sacrifiés.

Nos fabricants de boîtes or passent aussi par une rude phase. L'Angleterre, les Etats-Unis, l'Allemagne, le Japon même, se sont mis à faire des boîtes or sur une large échelle. Protégés par des droits en général élevés, ces pays profitent aussi du manque de travail des ouvriers boîtiers suisses. Un assez grand nombre de ces derniers s'est rendu en Angleterre et y a introduit la fabrication de la boîte or, « dite légère », selon les procédés de notre pays. Jusqu'ici, les ateliers anglais étaient incapables de concurrencer les Suisses dans les genres bon marché ; il a fallu le manque de travail pour permettre aux Anglais d'adapter nos procédés à leur avantage. De plus, les Américains ont mis à la mode « l'or blanc », imitant le platine. La ma-

tière première, produite aux Etats-Unis par alliages, peut être obtenue en Suisse ; mais en malins concurrents, les producteurs ne la vendent qu'à des prix élevés, ne nous permettant pas de lutter avantageusement avec eux.

Notre chronique n'est pas gaie et fait toucher du doigt les difficultés énormes que notre industrie horlogère rencontre pour ne pas sombrer dans cette crise épouvantable. Ne désespérons cependant pas. La grande industrie aux Etats-Unis et dans d'autres grands pays voit ses carnets de commandes se couvrir d'ordres de plus en plus nombreux ; peu à peu, ce mouvement s'étendra aux industries secondaires, et notre tour viendra. Le coût de la vie commence à diminuer en Suisse et le mouvement de baisse ira en s'accroissant, du moins nous l'espérons. Actuellement déjà, beaucoup de genres, dits « bon marché », peuvent être obtenus à des prix se rapprochant de ceux d'avant guerre. Nous pourrons ainsi fabriquer à meilleur compte et reprendre alors notre place sur le marché mondial.

G.

Une audience au Département fédéral des Finances

Juin, mois des fleurs,... des courses scolaires et des sessions des Chambres fédérales.

Chaque année, à pareille époque, nos grands quotidiens annoncent le départ de cohortes d'élèves, heureux d'user, pour une fois, leur fond de culotte ailleurs que sur les bancs de l'école. Or, en l'an de grâce 1922, année des tarifs ferroviaires prohibitifs, les organisateurs des courses scolaires de Neuchâtel eurent fort à compter pour promener tout leur petit monde sans trop de frais. Le rayon kilométrique se trouvait donc, de ce fait, forcément réduit. Une classe du collège classique fut, sous l'égide de son professeur et d'un membre de la commission scolaire, dirigée sur la capitale : Berne, avec, comme attractions principales, les ours et le Palais fédéral.

Après avoir jeté moult paquets de carottes aux quadrupèdes velus, la petite

troupe quitte la fosse aux ours et, sous les arcades, après un arrêt obligatoire à la célèbre Tour de l'Horloge, cingle du côté du Palais fédéral. A la porte principale, elle se heurte aux huissiers fédéraux. Les ordres — en temps de session — sont sévères : nulle visite au palais n'est admise. Professeur et membre de la commission scolaire ont beau sortir cartes de visite et pièces justificatives, le « sésame ouvre-toi » ne joue décidément pas. On désespère, et la mine déconfite de nos collégiens fait peine à voir.

Cependant qu'on parlementait à la porte principale — avec quelle science et quelle peine ! — l'un des plus éveillés de la petite troupe se souvint d'un séjour qu'il fit, avec sa famille, dans un hôtel de la Gruyère, où se trouvait M. le conseiller fédéral Musy. Lors d'une seconde villégiature au Lac Noir, n'avait-il pas aidé à conduire la barque, qui, à l'issue du dîner offert chaque année par le Conseil fédéral au corps diplomatique de Berne, transportait deux de nos conseillers fédéraux. Un signe à l'un de ses amis, et le voilà se faufilant par une porte latérale. Là aussi un huissier, aux couleurs fédérales, barre la route et, sévère, interroge. Notre petit Neuchâtelois ne manque pas d'aplomb.

— Mon ami et moi, de passage à Berne, désirerions serrer la main à M. le conseiller fédéral Musy. Vous savez, je le connais, c'est un ami de mon papa, et, au Lac Noir, c'est moi qui ramais, dans notre bateau, quand on les a tous promenés sur le lac après le dîner diplomatique !

L'huissier, fort perplexe, se gratte la tête.

— Amenons-le toujours au secrétariat, se dit-il, là on saura mieux débrouiller cette situation. Avec ces diables de welches, qui à tout propos font gémir la presse, faut se méfier !

— Entrez ! dit le secrétaire de notre grand argentier en se levant pour recevoir les nouveaux venus. A la vue de ces deux bouts d'hommes, sacs de touriste au dos, tête nue, manches retroussées, un geste d'impatience lui échappe, il voudrait illico remettre à l'huissier ces deux colis encombrants, mais, trop

tard ! ce dernier a déjà rejoint son poste, tout aise d'être débarrassé de ces intrus en herbe.

— Que voulez-vous ? interroge froidement le secrétaire.

— Voir M. Musy, répond notre collégien.

— Impossible, le Parlement est en session et M. le conseiller fédéral Musy a autre chose à faire que de perdre son temps avec vous. Ce n'est du reste pas jour d'audience. Et un sourire ironique se dessine sous sa moustache.

Notre collégien répète l'histoire contée à l'huissier, et la mine sévère du secrétaire se dissipe peu à peu.

A cet instant, M. Musy en personne apparaît. Un bon sourire illumine sa face à la vue de nos jeunes touristes.

— Bonjour, M'sieu Musy, vous me reconnaissez ? mon papa vous fait bien saluer.

— Comment, c'est toi, Keubi ! Que me veux-tu ? Voyons, qu'y a-t-il à ton service ?

— Eh bien, voilà, M'sieu Musy, nous sommes en course scolaire et nous sommes arrêtés à la porte par deux huissiers ; on refuse aux Neuchâtelois l'entrée du Palais fédéral. On vient depuis Neuchâtel pour le visiter, on nous en empêche. C'est embêtant ! Ça serait quand même rudement chic, si on pouvait visiter le Palais fédéral ; on fera pas de bruit ! vous pourriez bien nous permettre d'entrer !

Devant une si belle confiance, le conseiller fédéral fribourgeois introduit dans son bureau, avec son amabilité habituelle, nos deux futurs citoyens âgés de 11 ans chacun. Il le leur fait visiter dans tous ses détails et, agréant leur demande, lève la consigne, à titre exceptionnel.

Les huissiers ayant reçu de nouvelles instructions ouvrent la grande porte à nos collégiens, et toute la petite troupe, à pas feutrés, s'engouffre dans le hall.

Au retour, les stations de la Directe Berne-Neuchâtel retentissaient de chants. Sur un air connu, rythmées par toutes les voix, on distinguait ces paroles :

Vive Musy ! Vive Musy !
Conseiller fédéral.



CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Dans notre chronique de l'an dernier, nous relations la triste situation économique où se trouvait notre pays. Cette situation ne s'est pas améliorée ; loin de là, elle s'est plutôt aggravée.

On connaît trop les causes qui ont amené cet état de choses pour que nous ayons besoin de les rappeler dans cette courte notice. L'espace dont nous disposons ne nous permet pas d'ailleurs de nous livrer à de longues considérations sur ce sujet.

Notons seulement que la reconstruction économique de l'Europe — si profondément ébranlée par la guerre — a fait, depuis l'an dernier, l'objet de plusieurs conférences internationales où des suggestions intéressantes ont été faites pour remédier à la lamentable situation dans laquelle nous nous débattons vainement depuis l'armistice. Mais, jusqu'à maintenant, sur le terrain pratique, rien d'efficace n'a encore été réalisé ; les questions politiques ont continué à dominer toutes les autres et les compétitions des diverses puissances semblent être le grand obstacle à l'application des mesures dont on pourrait espérer un meilleur avenir pour les peuples ruinés.

Pour être juste, il convient de mentionner un certain nombre de résolutions votées par la conférence de Gênes, sur le rapport d'une commission d'experts chargée d'étudier les questions monétaires et celles relatives au change.

D'une manière générale, on peut dire que ces résolutions se sont inspirées, pour une grande part, du projet élaboré par M. Léopold Dubois, notre concitoyen, expert désigné par le Conseil fédéral.

Nous ne pouvons malheureusement entrer dans les détails de ce projet. Evidemment, c'est la solution du problème des changes qui importe le plus à la Suisse. En effet, la dépréciation des monnaies étrangères constitue un obstacle insurmontable pour nos industries d'exportation en détruisant le pouvoir d'a-

chat de nos clients à l'étranger ; d'autre part, elle permet aux pays dont la monnaie est dépréciée de fabriquer à bas prix et de nous inonder de marchandises qui font à nos industries indigènes une concurrence dangereuse sur leur propre marché.

Aucun indice ne permet encore d'entrevoir la fin de la crise qui affecte principalement les industries dites de luxe, les broderies, les soieries, l'horlogerie. Le nombre des chômeurs ne diminue pas d'une manière sensible, et les dépenses faites pour leur venir en aide par la Confédération, les cantons et les communes épuisent rapidement les ressources disponibles¹.

On tente naturellement de remédier au mal par des remèdes artificiels dont l'efficacité est au moins douteuse et qui ne peuvent être que de courte durée. Pour ne parler que de ce qui nous touche de près, la Confédération a voté en faveur de l'horlogerie un crédit de cinq millions, à l'effet de compenser, dans une certaine mesure, la dépréciation affectant la monnaie des pays qui achètent les produits de nos fabriques.

Quant à nos industries qui ont pour objet de satisfaire aux besoins de la population suisse, on connaît les mesures décrétées par les autorités fédérales pour les protéger contre la concurrence étrangère : tarifs douaniers, restrictions d'importation. L'opinion publique devient de jour en jour plus hostile à cette politique ; de tous les points de la Suisse s'élèvent des protestations réclamant le retour à la liberté du commerce et l'abolition des restrictions.

Malgré la résistance opposée par la bureaucratie fédérale, on espère voir bientôt la fin d'un régime qui n'a plus de raison d'être. La liquidation de l'Office

¹ D'après les statistiques officielles, le nombre des personnes atteintes par le chômage en Suisse s'élevait à fin juin dernier à 90.085, chiffre inférieur de 15.300 unités sur le total de fin mai et de 40.000 sur celui de fin juin 1921. Mais cette diminution est due beaucoup moins à une amélioration réelle de la situation économique qu'aux mesures prises par les pouvoirs publics pour créer des occasions de travail généralement improductif. Sans ces mesures artificielles, on peut croire que le nombre des chômeurs n'aurait guère diminué.

d'alimentation est prévue pour la fin de cette année. Des divers monopoles fédéraux, il ne subsiste plus que celui du sucre dont la suppression est fixée au 31 décembre prochain, et celui du sulfate de fer qui va disparaître très prochainement. On a grande envie, paraît-il, de conserver le monopole des céréales qu'on déclare nécessaire pour procurer aux agriculteurs une rémunération équitable.

Dans la session de juin 1922, les Chambres fédérales ont maintenu les restrictions d'importation jusqu'au 30 juin 1923. Elles ont fixé le prix à payer pour le blé indigène à 47 fr. le quintal pour l'année 1923, et à 43 fr. pour l'année 1924. La différence entre ces prix et les prix des blés étrangers sera supportée par la Confédération.

Une initiative, lancée par le parti socialiste contre les tarifs douaniers, a recueilli environ 124,000 signatures; ces tarifs seront donc soumis au vote du peuple suisse.

Les Chambres ont voté un arrêté autorisant, dans certains cas, le Conseil fédéral à permettre la prolongation des heures de travail dans les fabriques jusqu'à 54 heures par semaine.

Nos finances publiques, autant celles de la Confédération que celles du canton et des communes, sont en mauvaise posture.

Les comptes de la Confédération pour l'exercice 1921 accusent les chiffres suivants: Recettes totales, 380,859,356 fr.; dépenses, 508,431,226 fr. L'excédent des dépenses est donc de 127,571,870 fr.

C'est le plus fort déficit constaté jusqu'ici; celui de l'exercice 1920 était de 99,536,730 fr. Depuis le début de la guerre, le total des déficits s'est élevé à 496 millions 136,917 fr.

On comprend que nous ne puissions nous livrer ici à une étude approfondie de la situation financière de la Confédération. Nous ferons seulement deux remarques:

La première, c'est que les relèvements successifs des taxes postales, télégraphiques et téléphoniques n'ont pas encore suffi à éliminer le déficit d'exploitation; les taxes ont cependant atteint un niveau exorbitant qui entravé visiblement

le développement du commerce et de l'industrie suisses.

La seconde, c'est que les dépenses faites pour le personnel fédéral continuent à être beaucoup trop élevées. C'est là que réside la principale cause de l'aggravation du déficit et du relèvement continu des charges fiscales et autres.

Les comptes des chemins de fer fédéraux pour 1921 donnent encore un résultat beaucoup moins favorable que celui de l'année précédente, puisque le dernier exercice a bouclé par un déficit de 72 millions et demi contre 31 millions trois quarts en 1920.

Le déficit total était, à la fin de 1921, de 165 millions et quart. L'amortissement s'impose d'une manière urgente, mais on doit craindre que cette opération n'empêche l'abaissement de nos tarifs beaucoup plus élevés actuellement que ceux des autres pays.

Le Conseil national a déjà adopté un projet de réorganisation des chemins de fer fédéraux; mais les simplifications apportées ne sont guère que des palliatifs; une réforme autrement profonde s'imposerait si on voulait réaliser des économies suffisantes.

Nos finances cantonales ne présentent pas, elles non plus, un tableau bien réjouissant. L'ère des déficits, inaugurée en 1920, s'est prolongée en 1921. L'excédent des dépenses a été, pour ce dernier exercice, de plus de 3 millions. Aussi bien, dans les programmes électoraux de tous les partis de l'ordre, a-t-on mis en première ligne la nécessité d'une politique d'économies, car il ne peut être question d'imposer de nouvelles charges aux contribuables.

La Banque cantonale avait consenti, à quelques-unes des communes neuchâtelaises, d'importantes avances pour leur permettre de faire face à leurs obligations. Cette immobilisation de capitaux ne pouvant se prolonger sans inconvénients pour l'activité normale de la banque, l'Etat a émis, dans les derniers jours de 1921, un emprunt de 15 millions à 5 ½ %, destiné à consolider les dettes des communes.

Le taux de 5 ½ % pour les emprunts à

long terme témoigne d'une certaine détente sur le marché monétaire ; cette détente s'est encore accentuée, puisque la Confédération a émis tout récemment un emprunt de 150 millions à 4 ½ % pour l'électrification et les autres besoins des chemins de fer fédéraux. C'est là une conséquence du marasme des affaires qui laisse sans emploi d'importants capitaux. Cette même cause avait d'ailleurs déjà influé depuis quelque temps sur le taux de l'argent à court terme. La Banque nationale, qui avait abaissé le taux officiel d'escompte de 5 % à 4 ½ % en avril 1921, a procédé en août à une nouvelle réduction de 4 ½ % à 4 % ; enfin, en mars dernier, le taux a encore été abaissé à 3 ½ %¹.

Les capitalistes de notre canton, comme d'ailleurs ceux de la Suisse en général, ont été singulièrement éprouvés dans le cours de l'année dernière. Sans parler des pertes au change sur nombre de valeurs étrangères qui se trouvent en quantité dans les portefeuilles du pays, beaucoup de titres suisses, cotés autrefois parmi les meilleurs, ont subi de grosses dépréciations ; la débâcle de certaines actions a causé de véritables ruines ; des établissements financiers ont dû conclure avec leurs créanciers des arrangements fort préjudiciables à ces derniers, et les actionnaires ont dû consentir quelquefois à de douloureuses amputations.

Comme on devait s'y attendre, le résultat financier de notre Banque cantonale pour 1921 a subi le contre-coup de la crise intense qui a frappé nos industries et tout particulièrement l'industrie horlogère.

L'absorption des banques privées de notre pays par les grands instituts financiers suisses continue ; dès le commencement de cette année, la Banque

¹ La note suivante a paru dans les journaux :

Le 17 août, le Conseil de la Banque Nationale a décidé d'abaisser de 3 ½ % à 3 % le taux d'escompte et de 4 ½ % à 4 % le taux pour avances.

En prenant cette mesure justifiée par la situation de la banque et l'inconstance persistante du marché de l'argent et des capitaux, la Banque Nationale espère continuer à favoriser la baisse des taux d'intérêt et contribuer indirectement à la reprise des affaires.

Berthoud et Co, de Neuchâtel, est devenue la propriété du Comptoir d'escompte de Genève.

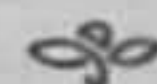
L'espace nous manque pour passer en revue les diverses industries de notre canton et les résultats de leur activité au cours de l'année dernière. Ces industries qui, en 1920, s'étaient, d'une manière générale, assez bien comportées, ont payé dès lors un lourd tribut à la crise ; toutefois, pour quelques-unes d'entre elles, une certaine amélioration commence à se faire sentir.



Les chevrons



(AVEC PLANCHE EN COULEURS)



La question du rétablissement de l'ancienne armoirie neuchâteloise — des chevrons, comme on dit tout simplement — a fait un grand pas en avant le 21 décembre 1921. Ce jour-là, M. le député Pierre Favarger développa une motion signée de soixante et un de ses collègues, et, s'appuyant sur des raisons esthétiques, héraldiques et historiques, revendiqua, pour le drapeau chevronné, le droit de symboliser notre pays. Le Grand Conseil prit en considération cette motion, malgré l'opposition du Conseil d'Etat, qui se basait, pour en demander le rejet, sur l'absence d'un courant populaire puissant en faveur des chevrons. Le vote du Grand Conseil, dont les membres représentent les différents milieux et les tendances diverses du peuple neuchâtelois, est une première preuve de l'existence de ce courant que le Conseil d'Etat ne peut ou ne veut pas discerner.

En attendant que notre Société cantonale d'histoire déclenche l'initiative populaire qui fera agir l'autorité exécutive, le « Messenger boiteux », qui vécut sous l'égide des chevrons jusqu'en 1848 et espère s'y remettre dès l'an prochain, a tenu à donner à ses lecteurs un dessin de l'armoire neuchâteloise telle qu'elle sera, sans doute, le jour de son rétablis-

sement officiel. Ce dessin est dû à un maître héraldiste du pays.

Depuis plus de 50 ans, notre almanach s'intéresse au sort de notre vieux dra-



Armoiries lithographiées
sur les reçus de poste
1847-1848

peau. Tout récemment, en 1918, il lui a consacré, sous la signature d'un montagnard, un article très complet et documenté, qui nous dispense d'entrer dans le détail de la question. Nous nous bornerons à rappeler quelques vers publiés ici-même en 1869 déjà.

En ce temps-là, que faisait notre vieux drapeau ? Le poète nous l'apprend :

Il pend obscurément aux parois d'un musée ;
La poussière et l'oubli sur son étoffe usée
Aux outrages du fer unissent leurs affronts...

L'oubli ? non. On y pensait, aux chevrons, sans en parler beaucoup, car on était au lendemain de la contre-révolution et les passions politiques étaient violentes. Aussi ce reproche était-il justifié :

Ah ! pourquoi, citoyens, dans un repos stérile,
Ce glorieux drapeau, comme un glaive inutile,
Ce drapeau des aïeux est-il enseveli ?...

Mais quel contraste avec notre époque où tout le monde l'aime, le porte à sa boutonnière ou en broche, ou l'arbore et le répand même en cocarde sur la casquette des agents du régional du Val-de-Travers !

Quelques hommes, ignorants du passé de notre pays, réfuteront peut-être : « Drapeau prussien ! » Il est facile de leur répondre :

Mais oubliez-vous donc que ces lambeaux antiques
Ont déployé leurs plis dans des mains héroïques ?

Jamais les trois chevrons n'ont guidé des esclaves ;
Ce n'est pas un parti, c'est le sang de nos braves
Qui vous crie aujourd'hui : Qu'on les rende à nos fils !

Six siècles d'histoire ne suffiraient-ils pas, vieux drapeau, pour te redonner

droit de cité chez nous ? As-tu démérité ? Non.

... Tu dois être fier de tes saintes ruines ;
On t'a porté cent fois au feu des couleuvrines,
Ton ombre a protégé les tentes du bivac,
Et ta hampe de fer frémissait comme un thyrses
Quand le Neuchâtelois sur les bords de la Birse,
« Baillait son âme à Dieu, son corps à l'Armagnac ».

O monts de Saint-Sulpice, ô plaines de Corcelles,
Grandson, créneaux noircis, vénérables tourelles,
Collines de Dornach, rivages de Morat,
Souvenez-vous des jours où, sous cette bannière,
L'ardent patriotisme et la valeur guerrière
Passaient du cœur des chefs dans les bras du soldat !

Pourtant, si quelque jour tu revois la lumière,
Je te veux pour la paix, et non plus pour la guerre...

Mais que deviendra le drapeau actuel rouge, blanc et vert ? Il restera toujours l'emblème de la Révolution de 48, le symbole d'un mouvement politique généreux et régénérateur, qui, ainsi que le XIX^{me} siècle dont il est un des reflets, a trop négligé le passé pour préparer l'avenir. Le passé ne se venge pas, mais, à un moment donné, il reprend, dans la vie d'un peuple, la place qu'on avait tenté de lui enlever.

Nous sommes précisément dans ce moment de réparation, et les partisans du rétablissement de l'ancienne armoirie du pays n'ont pas, comme on l'a dit parfois, un futile désir de changement, ils sont dominés par quelque chose de puissant et de supérieur qui demeure et subsiste toujours malgré toutes les modifications apportées par les différents régimes : le besoin d'équilibre qui entraîne, par-dessus les siècles, la Justice et l'Équité.

Aussi, vieil et unique emblème du sol neuchâtelois, antique drapeau chevronné,

Nous voulons te montrer à nos plus belles fêtes,
Et quand on te verra déployé sur nos têtes,
Le passé tout entier saluera l'avenir !

Bien assortis. — Il est question d'une vieille fille qui est sur le point de se marier :

— Elle épouse un célèbre archéologue.

— Un archéologue ! à la bonne heure : il apprécie ses charmes en connaissance de cause.



Les deux voisins.

— Je te dis, Justine, que Gustave a son cheval malade ! Voici deux jours que je ne l'ai pas vu le conduire à l'abreuvoir !

— C'est bien fait, cela lui apprendra à ménager sa bête, répondit aigrement la paysanne.

— Sans compter que sa femme est ali-tée depuis sa dernière lessive !

— Cela lui apprendra à vouloir se passer d'une lessiveuse, à cette mijaurée...

— Plus avare que mijaurée, renchérit Joseph Lemaître d'un ton rogue. Fallait-il que nous ayons cette engeance pour voisins ?

— Nous ne vivons plus depuis qu'ils sont ici, gémit Justine en levant les bras au ciel... Tantôt c'est leur chien qui fait irruption dans notre cuisine pour flairer notre fricot, tantôt c'est leur coq qui fait visite à nos poules, tantôt c'est un de leurs mioches qui fait bombance avec nos fruits !... Tu devrais barrer notre enclos afin que nous soyons réellement chez nous !

— Bah ! autant vaudrait jeter notre argent au lac ! Depuis la guerre, perches et treillis ont tellement renchéri. Enfin, on verra, on verra !

Voilà les termes que l'on échangeait chaque jour chez les Lemaître, dont la colère allait grandissant, depuis que Gustave Gérant avait pris possession de l'héritage d'un oncle.

Avec ce dernier, vieil original, très négligent, l'on s'entendait assez bien. Joseph pouvait empiéter sur son terrain sans encourir le moindre blâme. Il employait ses outils, cueillait une partie de ses fruits, lui empruntait son cheval à tout propos.

Les deux maisons n'étaient séparées que par un immense fumier appartenant à Gustave. Ce dernier, ayant fréquenté une école d'agriculture, n'en perdait pas un atome, et cherchait à faire valoir les terres très négligées de l'oncle défunt.

Un matin, les deux paysans se rencontrèrent nez à nez, un trident sur l'épaule.

Gustave, bon enfant, ne comprenant

pas la mauvaise humeur de Joseph, montra un visage serein, et dit après avoir salué :

— Il faudra nous hâter d'étendre notre fumier avant la nuit, nous aurons de la pluie tantôt.

— Le conseil est bon pour vous ; mêlez-vous de vos affaires ! répondit Joseph d'un ton sec.

— Bon, bon, je m'y attendais, fit Gustave, sans se laisser déconcerter par cette bourrade. Mais, de grâce, qu'avez-vous donc contre moi ? Depuis que nous sommes voisins, je n'ai pas encore entendu un bon mot de votre bouche à mon égard ?

— Vous me faites la « scie » avec vos airs de bonhomie ! Mieux vaut être de francs ennemis... Avez-vous compris ?

— Ennemis ?... Pourquoi, je vous prie, il faut des motifs pour cela !

— Des motifs, j'en ai plein mes poches !

— Dites-les moi alors ; ne vous gênez pas !

— Cela ne vous regarde pas !

— Mais, je ne pourrai guère me corriger, si je ne connais pas les fautes que vous m'imputez si facilement !

— Corrigé ou non... mêlez-vous de vos affaires !

Et sans plus de façon, Joseph tourna le dos à Gustave.

— Quel homme, murmura ce dernier un peu dépité. Je me demande de quel bois il se chauffe. Impossible de le vaincre !

Mais, reprenant sa sérénité, il se rendit à son travail en sifflant gaîment.

Justine, qui, de sa fenêtre ouverte, avait entendu ce dialogue, vit, dans la phrase de Gustave, une menace contre son mari. Vindicative autant que rusée, elle résolut de jouer un mauvais tour à son voisin.

Les deux paysans avaient chacun trois enfants, de beaux bambins frais et roses, qui ne se souciaient nullement des griefs de leurs parents. Ils jouaient et se chamaillaient tour à tour sans être pour cela plus malheureux. L'aîné des Lemaître avait 5 ans et se nommait René, tandis que Rose était l'aînée des Gérant. Inutile de dire que ces deux enfants étaient inséparables. Rien au monde n'aurait pu les diviser. Ensemble, ils couraient dans le verger, jouaient à la di-

nette et, la main dans la main, faisaient les commissions de leurs parents.

Justine avait beau gronder, menacer, rien n'y faisait. René ne pouvait se passer de sa petite Rose.

On était à la saison des fruits. Tout près du fumier, un immense prunier étalait ses branches surchargées et semblait inviter les enfants à se délecter de ses fruits appétissants. Cet arbre appartenait aux Gérant, et chaque jour les bambins des deux familles s'en donnaient à cœur joie, sans que Gustave levât un doigt pour les en empêcher.

— Maintenant que les prunes sont mûres, le moment est venu de jouer un tour à Gustave Gérant, murmura Justine, l'œil plein de rancune. Qu'il attende, il va faire un beau plongeon !

Avant d'aller se coucher, elle sortit en tapinois, et, à la clarté de la lune, se dirigea vers le fumier. Puis, s'inclinant sur le sol, elle souleva une lourde planche qui recouvrait la fosse à purin et la retira du bord juste assez pour la faire rester à sa place. Au moindre attouchement, la planche devait s'effondrer dans la fosse puante avec l'imprudent qui marcherait dessus. C'était inévitable.

— Je vois déjà Gustave se débattre dans ce trou parfumé, ricana-t-elle en rentrant dans sa demeure. Je sais par nos mioches qu'il veut cueillir ses prunes demain. Nous allons rire !

Et la vindicative paysanne alla se coucher, toute fière d'avoir machiné cette stupide vengeance.

Le lendemain, en donnant le déjeuner à ses enfants, elle eut soin de leur dire avec une menace dans la voix :

— Aujourd'hui, vous vous tiendrez au jardin, sous mes yeux. Puisque notre voisin veut cueillir ses prunes, je n'entends pas que vous ayez l'air de petits mendiants ; avez-vous compris ?

— Rose m'a dit que je devais lui aider à les ramasser, riposta le petit René d'un ton boudeur.

— C'est à ta mère que tu dois obéir, autrement tu seras fouetté !

Et sans autres explications, la mère conduisit ses enfants dans le jardin, puis, de sa fenêtre de cuisine, les surveilla du coin de l'œil.

Chez Gustave Gérant, le four était al-

lumé, et l'alerte jeune paysanne, son rouleau à la main, préparait des gâteaux pour le dîner avant de cuire son pain.

— Il est temps que tu ailles cueillir des prunes, Gustave, dit-elle à son mari. Dans une demi-heure, le four sera bon. Tu n'as qu'à secouer la branche qui penche près du fumier en ayant soin de mettre un peu de paille au-dessous pour recevoir les fruits. Ce sont les prunes les plus mûres, parce que bien exposées au soleil.

— J'ai fait la même remarque, mamie ! Donne-moi la petite corbeille ; la gerbe de paille est déjà sous l'arbre.

Toujours sifflant gaîment, Gustave alla secouer la branche dont les beaux fruits tombaient comme grêle sur la paille.

Le petit René, l'œil au guet, avait déjà oublié les recommandations de sa mère. En entendant Gustave, il se précipita comme un daim hors du jardin et se hâta d'aller ramasser les fruits vermeils qui jonchaient le sol, mais...

Le petit malheureux sentit le sol s'effondrer sous lui, et, avec un cri de détresse, tomba dans la fosse à purin avec la planche qui la recouvrait.

Avec une rare présence d'esprit, Gustave réussit, non sans peine, à retirer l'enfant, à moitié noyé dans cette vase infecte, et s'achemina vers la fontaine, en lui disant pour le calmer :

— Un second plongeon, mon petit, pour te débarrasser de tes ordures, puis tu iras te coucher pour oublier ton aventure. Ne crie pas si fort, tu n'es pas mort, sois tranquille !

Pâle comme un suaire, mais muette comme une carpe, Justine regardait ce sauvetage de sa fenêtre... Ses genoux chancelaient et ses mains tremblaient. Involontairement, ses lèvres murmurèrent enfin ce quatrain, appris sur les bancs de l'école :

Le méchant, ci-bas, creuse en vain,
Une fosse pour son prochain ;
Recueillant alors ce qu'il sème,
Dans la fosse, il tombe lui-même.

Inutile de dire que cet incident amena la paix entre les deux voisins.

Louise CHATELAIN.

CONCOURS DE NOUVELLES NEUCHATELOISES

La nouvelle neuchâteloise — ce récit de chez nous, dont le genre a fleuri surtout à la fin du siècle passé avec Auguste Bachelin, Louis Favre, Oscar Huguenin, pour ne citer que des disparus, — paraît un peu délaissée de nos jours.

Va-t-elle disparaître tout à fait, quoique encore fort recherchée du public neuchâtelois ? Ceux qui savent tenir une plume ont-ils perdu le goût du savoureux terroir et le contact des choses du pays ? Le Comité de rédaction du « *Messenger boiteux* » ne le croit pas, et songe à donner un regain de vie à ces contes — souvent authentiques — qui fleurent le bon vieux temps. Pour stimuler les auteurs et faire courir les plumes, il a pensé à organiser un **concours de nouvelles neuchâteloises**.

Cette joute littéraire est ouverte à tous les Neuchâtelois, au pays et à l'étranger, et aux habitants du canton ; les élèves de nos classes supérieures même sont invités à y participer. Les meilleurs morceaux présentés seront primés et publiés.

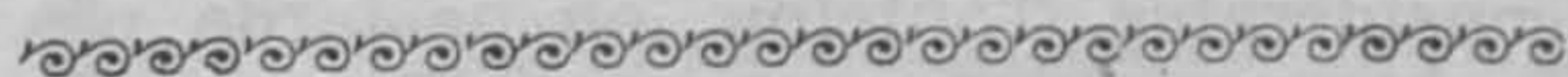
Les conditions de ce concours sont les suivantes :

La nouvelle ne peut pas dépasser, en longueur, six colonnes du « *Messenger boiteux* », et doit être remise, avant le 1^{er} mars 1923, à l'Imprimerie Centrale et de la « *Feuille d'Avis* », à Neuchâtel, signée d'un pseudonyme et accompagnée d'une enveloppe fermée contenant le nom et l'adresse de l'auteur.

Le jury, chargé d'examiner les travaux, sera formé du Comité de rédaction du « *Messenger boiteux* » et décernera quatre prix : le premier de 100 fr., le deuxième de 75 fr., le troisième de 50 fr. et le quatrième de 25 fr.

Les nouvelles primées deviendront la propriété du « *Messenger boiteux* » et pourront y être publiées. D'autres nouvelles, ayant retenu l'attention du jury, pourront aussi être publiées aux conditions habituelles de collaboration à l'almanach.

Pour la résurrection de la nouvelle neuchâteloise, que tous ceux qui ont quelque chose d'intéressant à conter se mettent à l'ouvrage pendant les veillées de cet hiver !



M^{me} R., indignée, à son époux :

— Léopold a eu de la salle d'arrêt. Je vais te l'envoyer pour que tu le reprennes sérieusement.

Au bout d'un moment, Léopold entre dans le cabinet de son père.

— Alors, tu ne fais pas ton devoir à l'école ? J'apprends par ta mère que tu as eu de la salle d'arrêt, autrement dit du cachot.

Et le père fait une longue remontrance à son fils, l'exhorte à se mieux conduire en classe, et termine par cette question :

— Comment as-tu passé ton temps, à la salle d'arrêt ?

— J'avais une pierre à feu, répond Léopold ; alors je me suis amusé à graver mon nom sur la vitre... au-dessous du tien, papa !

Table des matières

Chronique des principaux événements (p. 37). — Nécrologie neuchâteloise, avec portraits (p. 41). — Il y a cent ans (p. 49). — Au pont de Thielle, par le Dr Châtelain (p. 50). — Université populaire (p. 51). — La race des Jeanneret (p. 52). — Politique fédérale, par Otto de Dardel (p. 52). — Croquis du Vallon : Le père Verdier, par G. Montandon (p. 55). — « Farel » à Colombier, avec planche, par P. DB. (p. 56). — Echos de la Fête fédérale de chant, avec planche, par A. M. (p. 56). — A la clinique, par C. (p. 59). — Souvenirs de 1856, par † E. Fluhmann (p. 60). — Chronique viticole (p. 63). — Les tatouillards, par Henri Chenevard (p. 64). — Chronique agricole, par P. F. (p. 66). — Le sâdhou Sundar Singh (p. 67). — Les destinées d'une vieille demeure, avec planche (p. 68). — L'horlogerie suisse en 1921, par G. (p. 70). — Une audience au département fédéral des finances (p. 71). — Chronique économique (p. 73). — Les chevrons, avec planche en couleurs (p. 75). — Les deux voisins, par Louise Châtelain (p. 77). — Concours de nouvelles neuchâteloises (p. 79).

De l'alimentation en cas de maladie

Résultats des dernières recherches scientifiques, communiqués par le Dr A. Wander S. A., Berne

Les points de vue relatifs à l'alimentation ont subi ces dernières années une transformation considérable. Pendant longtemps, on a pris ce qu'on appelait la valeur calorifique de la nourriture comme base de l'évaluation de sa valeur nutritive; autrement dit, on estimait la nourriture d'après la même manière que le charbon, et on admettait qu'elle avait une valeur d'autant plus grande que la chaleur développée par elle était plus considérable. Toutefois, on ne tarda pas à observer qu'on nourrissait l'homme insuffisamment en ne lui donnant que des calories, sans tenir compte du fait que l'organisme a besoin non seulement de combustible, mais aussi des substances plastiques nécessaires à son développement et à la réparation de ses tissus.

Cette révolution coïncida avec la découverte que la nourriture peut contenir tous les éléments jusqu'ici exigés de la science et toutefois demeurer insuffisante. Cette découverte fut suivie d'une autre plus importante encore. On constata qu'une nourriture insuffisante, qui conduisait rapidement à la mort les animaux soumis à l'expérience, se transformait en nourriture tout à fait adéquate aussitôt qu'elle contenait, fût-ce simple trace de combinaisons particulières que l'on dénomma, par suite de leur importance, « Vitamines », — substances vitales.

On se mit aussitôt avec ardeur à la recherche de substances riches en vitamines. Parmi elles se rangèrent en première ligne le lait, les légumes frais et les fruits, le malt, la levure, les œufs, etc. Cette énumération seule suffit à montrer qu'il n'est pas difficile de se composer une alimentation riche en vitamines. Malheureusement, ces vitamines se trouvent la plupart du temps détruites par une manipulation contre-indiquée, par une cuisson trop prolongée, etc.

Or, les préparations au malt du Dr Wander se sont révélées comme appartenant aux substances les plus riches

en vitamines. Une nouvelle explication se trouvait par là donnée de leur influence étonnante sur l'accroissement et le développement des jeunes organismes, comme de leur importance dans les cas de faiblesse et de maladie. Leurs inventeurs ont pour ainsi dire trouvé d'instinct la bonne voie, savoir conserver aux vitamines leur optimum d'action par un traitement précautionneux des matières premières.

A cela s'ajoutent les autres propriétés de ces produits: leur valeur nutritive, leur action bienfaisante sur la digestion et l'état général. Cela explique aussi pourquoi l'Ovomaltine, le fortifiant fait d'extrait de malt, de lait, d'œufs et de cacao, est devenue la nourriture préférée non seulement des malades et des personnes affaiblies ou délicates, mais encore de tous ceux dont la profession épuisante exige une nourriture particulièrement soignée. Nos lecteurs feront bien de découper les courtes indications qui suivent et de les conserver à portée de leurs mains:

Ovomaltine, stimulant, fortifiant, reconstituant.

Extrait de malt Wander pur, contre la toux, la faiblesse, les mauvaises digestions.

Extrait de malt Wander au bromure, contre la coqueluche.

Extrait de malt Wander à la chaux, pour les femmes et les enfants faibles des os.

Extrait de malt Wander ferrugineux, contre l'anémie, la chlorose.

Extrait de malt Wander à l'iodure de fer, contre les éruptions, la scrofule.

Extrait de malt Wander aux glycérophosphates, contre les maladies nerveuses.

Extrait de malt Wander à l'huile de foie de morue, remplace l'huile de foie de morue.

Maltosan, nourriture spéciale pour nourrissons souffrant de troubles gastro-intestinaux.

Nutromalt, sucre nutritif pour nourrissons.

Les Extraits de malt Wander se trouvent dans toutes les pharmacies; l'Ovomaltine, en outre, dans toutes les épiceries. Les prix en sont modérés.



*L'ignorance
favorise le vice*

LIVRES DE STALL

Traduits en 20 langues. — Les meilleurs livres d'hygiène des sexes. — Vendus à près de deux millions d'exemplaires. — Recommandés par l'élite du monde moral et scientifique.

3 LIVRES POUR HOMMES

Ce que tout jeune homme devrait savoir 32^e mille
Ce que tout homme marié devrait savoir 20^e »
Ce que tout homme de 45 ans devrait savoir 8^e »

3 LIVRES POUR FEMMES

Ce que toute jeune fille devrait savoir 29^e mille
Ce que toute jeune femme devrait savoir 23^e »
Ce que toute femme de 45 ans devrait savoir 10^e »

Chaque volume se vend séparément fr. 4.50. - Table des matières gratis sur demande

LIVRES DE MARDEN *Imprimés jusqu'à ce jour à plus d'un million d'exemplaires*

Les Miracles de la Pensée br. fr. 5.— rel. fr. 8.—
Les Miracles de l'Amour » 5.— » 8.—
La Joie de vivre » 5.— » 8.—

Le Corps et l'Esprit br. fr. 3.50 rel. fr. 5.—
L'Influence de l'Optimisme » 2.50 » 4.—

Franco contre Chèque poste 1.66

Librairie J.-H. JEHEBER, 20, rue du Marché, GENÈVE - En vente dans les librairies et gares

Plus de pieds humides

en imprégnant les chaussures (dessus et semelles) avec le produit universellement réputé :



Huile-Mars de Breuer

qui est la seule conserve anti-septique rendant tout cuir *absolument imperméable*. D'où les

pieds secs et chauds même en marchant dans l'eau de pluie ou de neige. Succès garanti! Au détail: dans les magasins de chaussures ou de sports, etc., ou à l'entrepôt général: JH 7279 J

Rob. URSCHER, Bâle 9, Allschwilerstr. 31

Magasin Savoie - Petitpierre

NEUCHÂTEL

Toujours très bien assorti

en

Articles de Toilette

pour dames, messieurs et enfants

Bonnes marchandises



Marque déposée

VIN KATZ

Pepto-quinoferrugineux

VIN TONIQUE

Le meilleur fortifiant et reconstituant dans les cas d'anémie, chlorose, faiblesse générale et pendant la convalescence. Les forces reviennent rapidement.

Recommandé et prescrit par les médecins.

Seul

véritable avec la marque ci-dessus. Prière de refuser les contrefaçons. Se vend dans les pharmacies et drogueries. JH 7278 J

Machines à coudre américaines



„DAVIS“

à navette ronde et vibrante

POTAGERS, RÉGULATEURS
CHARS :: POUSETTES

Vente à terme. 10% au comptant

Edmond DONZÉ LANDERON



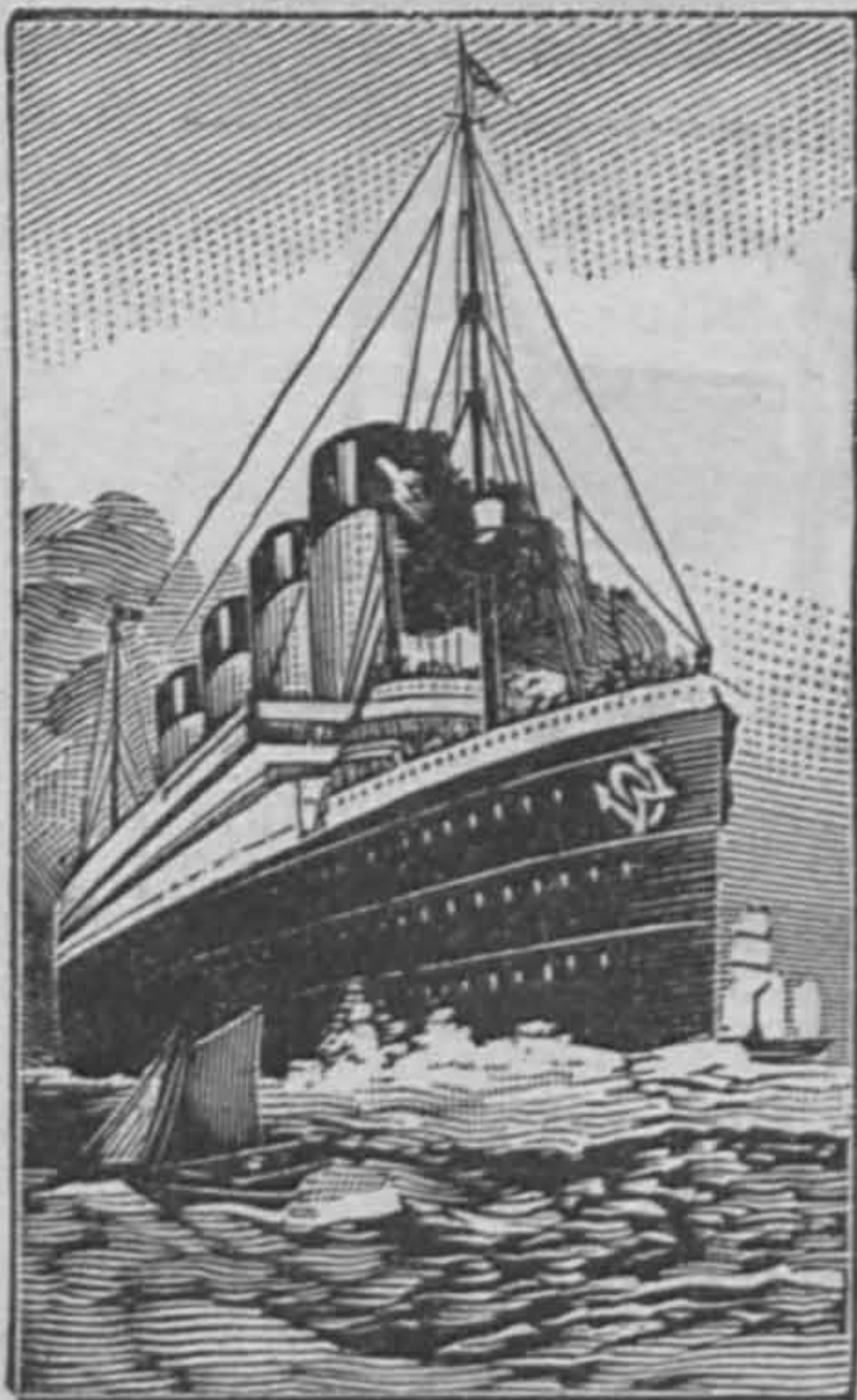
Je suis un petit lutin
De bonne figure
Qui aime les diablottins
Et les confitures.

Mais grande je suis assez
Pour aider maman... liré!
Aussi, voyez ma fierté
De porter un grand panier
De Produits Maggi... dondé!

JH 7368J

Kaiser & Co, Bâle

50 et 60, Elisabethenstrasse



Agence de
voyages

Billets de
passage
pour
toutes
destina-
tions aux
meilleures
conditions

Ren-
seignements
gratuits

REUTTER & DUBOIS

COMBUSTIBLES

GROS ET DÉTAIL

Règle de la maison:
Toujours livrer la
meilleure qualité pos-
sible.

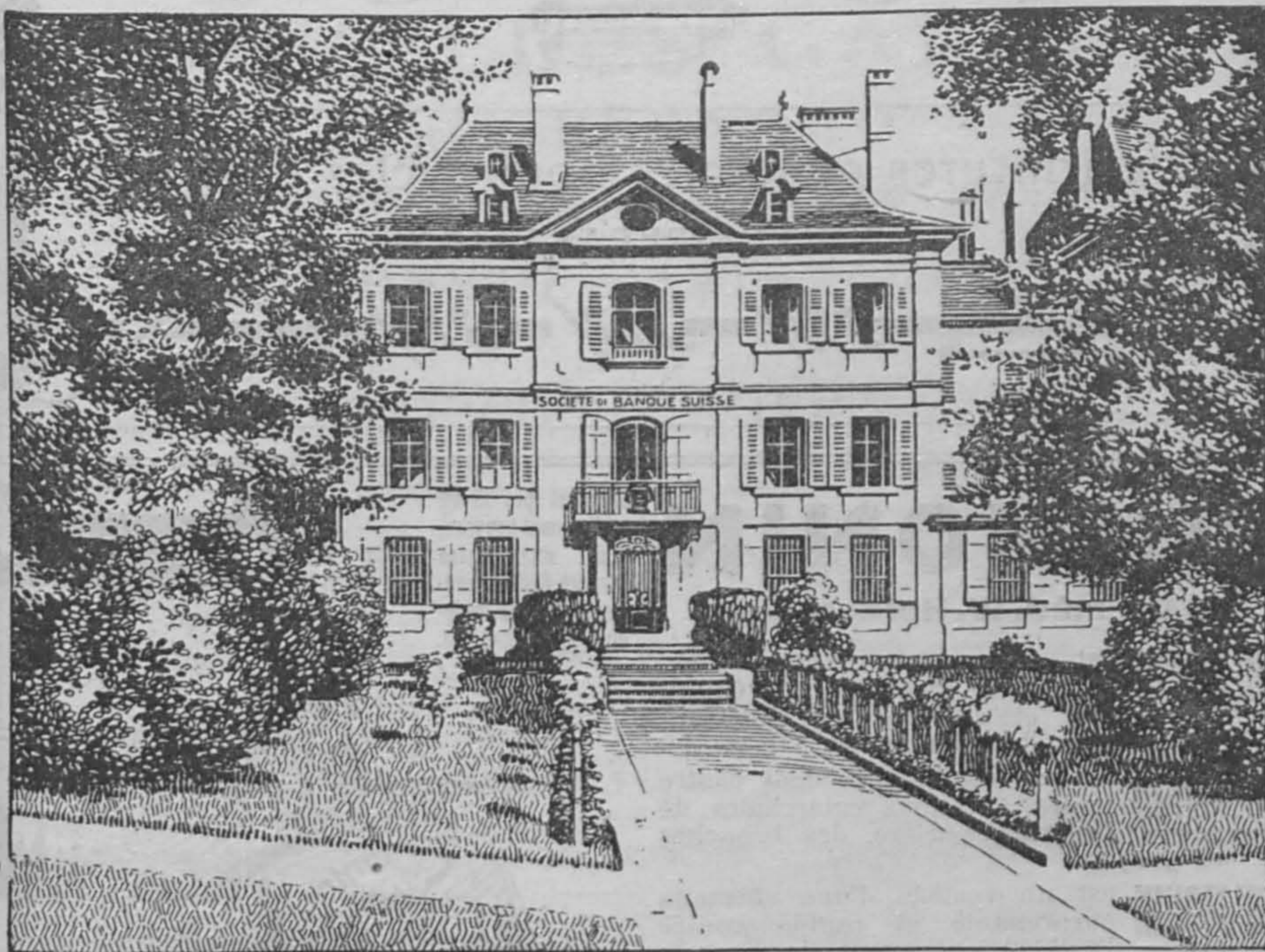
NEUCHÂTEL & LE LOCLE

TÉLÉPHONE 170

TÉLÉPHONE 3

SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE
NEUCHÂTEL

CAPITAL ET RÉSERVES : Fr. 153.000.000



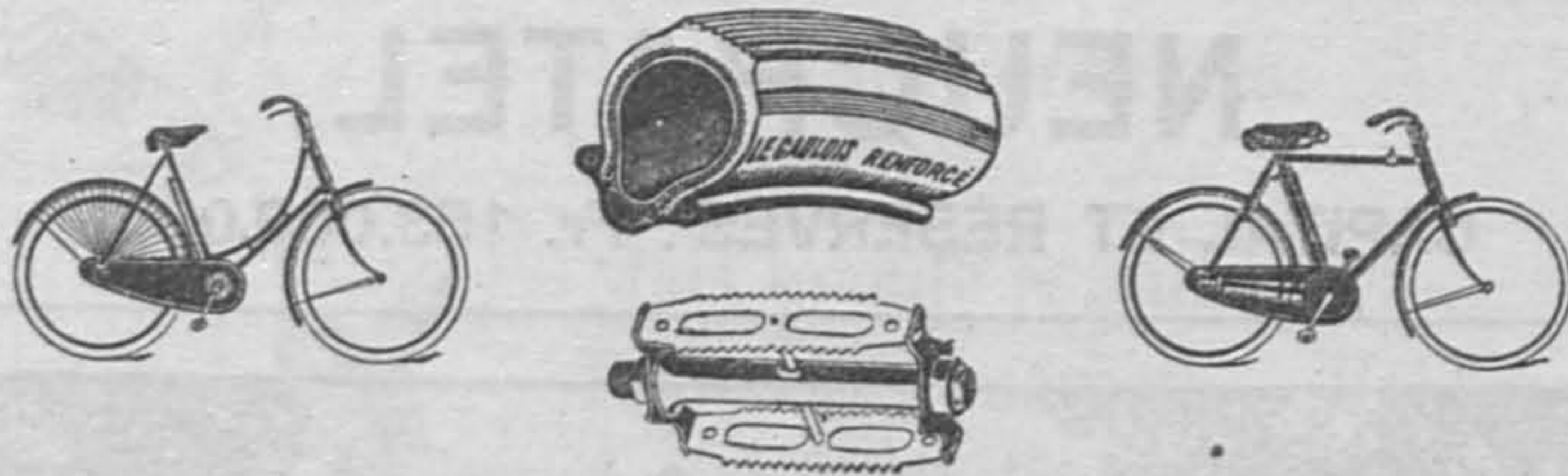
OBLIGATIONS DE CAISSE

LIVRETS DE DÉPOT :: GARDE ET GÉRANCE DE TITRES

LOCATION DE COFFRES - FORTS

TOUTES AUTRES AFFAIRES DE BANQUE

Arnold Grandjean, Neuchâtel



Fournitures générales pour cycles et motos
TOUTES RÉPARATIONS

PULMONIN

du Dr. méd. W. Holderegger

PULMONIN est un produit naturel, pur, exempt de toute addition chimique et composé de plusieurs substances tirées des plantes des Alpes.

PULMONIN est un remède excellent contre toutes affections catarrhales de la trachée-artère, des bronches et du larynx.

PULMONIN est un remède d'une efficacité surprenante et rapide contre l'asthme provenant de l'engorgement des voies respiratoires.

PULMONIN est indiqué spécialement contre la coqueluche; non seulement il diminue le nombre des accès, mais encore il abrège le cours de la maladie. En cas de coqueluche, demandez expressément « Pulmonin pour la coqueluche ».

Il n'existe aucun succédané de „PULMONIN“.

En vente dans toutes les pharmacies.

Prix du Pulmonin, Fr. 5.50 Pulmonin pour la coqueluche, Fr. 3.50

SEULS FABRICANTS :

LES FILS DE MAX ZELLER, pharmaciens, ROMANSHORN

Ce n'est pas là un médicament nouveau, mais un remède éprouvé depuis longtemps par les médecins et les malades.



C'est vraiment tout à fait impardonnable quelles énormes quantités d'alcool, de café et de thé sont consommées en Suisse et les sommes énormes qui disparaissent chaque année pour ces articles à l'étranger.

Comme l'alcool, le café et le thé occasionnent une action nuisible sur l'organisme humain, surtout sur le corps qui se développe encore. La ménagère avisée emploie en compensation un produit excellent, éprouvé depuis des années: le café de malt Kathreiner-Kneipp. Sain pour jeunes et vieux, convenable à tous les estomacs.

JH 7265 J

NOUVELLES GALERIES

Téléphone 10.63 **G. BERNARD** Fondée en 1879

RUE ST-MAURICE ❖ NEUCHÂTEL ❖ RUE DU BASSIN

MAROQUINERIE et ARTICLES de VOYAGE

Malles, Paniers-Malles, Coutellerie, Ciseaux, Rasoirs de sûreté

ORFÈVRENERIE CHRISTOFLE

*Couverts, Cuillères, Services à thé et à café
Articles fantaisies en nickel, cuivre et métal argenté*

ARTICLES DE MÉNAGE TOUS LES GENRES

Spécialités: Porcelaines, Faïences, Majoliques, Terres cuites, Verrerie, Cristallerie, Lustrerie, Eclairage et Appareils de cuisson électrique, Abat-jour

JOUETS ET JEUX :: ARTICLES DE SPORT

ESCOMPTE 5% AU COMPTANT

✦ Ameublements ✦ Literie ✦

C. STROELE, Tapissier

Quai du Mont-Blanc 4 — Téléphone 10.69

NEUCHÂTEL

Meubles en tous genres. Ameublements complets. Réparation de meubles. Literie. Stores. Etoffe pour meubles. Rideaux et tentures. Fouritures de rideaux. Passementerie.

Pharmacie W. BECH, Chaux-de-Fonds
Droguerie — Place Neuve, 8 — Spécialités

SPÉCIALITÉS RECOMMANDÉES :

Poudre antinévralgique Alma, en cachets, d'une efficacité instantanée contre migraines, névralgies, maux de tête, douleurs, insomnies. Boîte : 2 fr.

Pommade balsamique, très appréciée pour la guérison des crevasses, plaies, brûlures, varices, etc. 50 cent.

Pastilles suédoises. Les plus efficaces pour guérir la toux et affections des voies respiratoires chez les adultes. Boîte : 1 fr. 50.

William's Elixir, à base de kola, coca, quinquina et glycéro-phosphates. Le meilleur reconstituant. 4 fr. le flacon.

Sirope pectoral balsamique. Le meilleur pour les enfants et adultes. 1 fr. 50.

Extrait de Quinquina, titré et préparé avec les plus grands soins, pour faire soi-même le vin de Quinquina. Flacon 1.50.
Expéditions au dehors par retour du courrier

Guérison prompte et sûre des maux de jambes, maladies rhumatismales et arthrites

Les jambes ouvertes (même les plus grands ulcères purulents), dartres, rhumatismes, goutte, courbature, sciatiques, phlébites et obturation des veines (jambes rouges, lourdes et enflées, tiraillements et douleurs aussi pendant la nuit, fortes douleurs en étant debout), tous ces maux vous pouvez les guérir facilement chez vous et sans dérangement professionnel, uniquement à l'aide de mon pansement durable spécial! Pendant plus de vingt ans de pratique, j'ai pu me convaincre de son efficacité absolue. Avec ce pansement, que vous pouvez facilement poser vous-même chez vous, vous serez capable de vaquer à vos occupations sans douleurs, même si les ulcères, phlébites, etc., ont été très douloureux. Les douleurs de la sciatique disparaissent après 1 à 3 jours. Puisque le plus souvent un ou deux pansements suffisent — en cas de sciatique, goutte au genou, etc., il n'en faut qu'un — mon traitement est non seulement le plus commode, mais encore le moins coûteux! — Un pansement, Fr. 15.—; deux pansements commandés en même temps, Fr. 25.—. Grand pansement pour sciatique, arthrite au genou ou inflammation dépassant le genou, Fr. 20.—.

Prière, en cas d'ulcères, d'en indiquer les places et leur grandeur. En cas de sciatique, goutte, phlébite, prière d'en indiquer les places douloureuses également. (Ces pansements sont brevetés et ne sont en vente que chez moi.)

Ecrivez-moi pour ma brochure :

« Empêchement et guérison des maux de jambes, goutte, rhumatismes, etc. »

Consultations seulement le lundi
de 9 à 12 h. et de 2 à 4 h.
Téléphone 27, seulement le matin

Dr. C. SCHAUB, médecin
Spécialiste pour les maladies des jambes, rhumatismes et arthrites
ETTINGEN près Bâle (précédemment à Zurich)

Des Bonnes Semences

naissent les Belles Plantes



GRAINES DE CHOIX ✦ CATALOGUE GRATUIT

Les commandes les plus petites comme les plus importantes sont exécutées promptement et avec soin.

Quarratz Cie
Rues St-Maurice
St-Mononé

MAISON SPÉCIALE

DE

Tissus et Confections

TOILERIE :: LITERIE :: LINGERIE



Banque Cantonale Neuchâteloise

GARANTIE DE L'ÉTAT

Capital de dotation : 40 millions de francs

Siège central : à NEUCHATEL.
Succursales : à LA CHAUX-DE-FONDS
et au LOCLE.
Agences : aux Brenets, à Cernier, Co-
lombier, Couvet, Fleurier,
aux Ponts-de-Martel, à
St-Aubin, Travers et aux
Verrières.
Correspondants : dans toutes les communes
du Canton.

Traite
toutes opérations de Banque
aux meilleures conditions

Nous veillons avec zèle aux intérêts de notre clientèle; ses ordres sont exécutés sous le sceau de la discrétion la plus absolue.

LA DIRECTION.

JH 7371 J



Il est facile
à comprendre que tous les prin-
cipes délétères qui agissent
sur l'estomac exercent une
grande influence sur le bien-
être et la santé de l'homme.

Employez le

BAUME

merveilleux

ANGLAIS

de

MAX ZELLER

pharmacien, **ROMANSHORN**

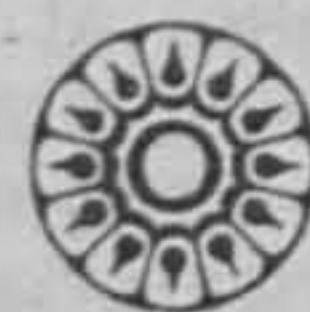
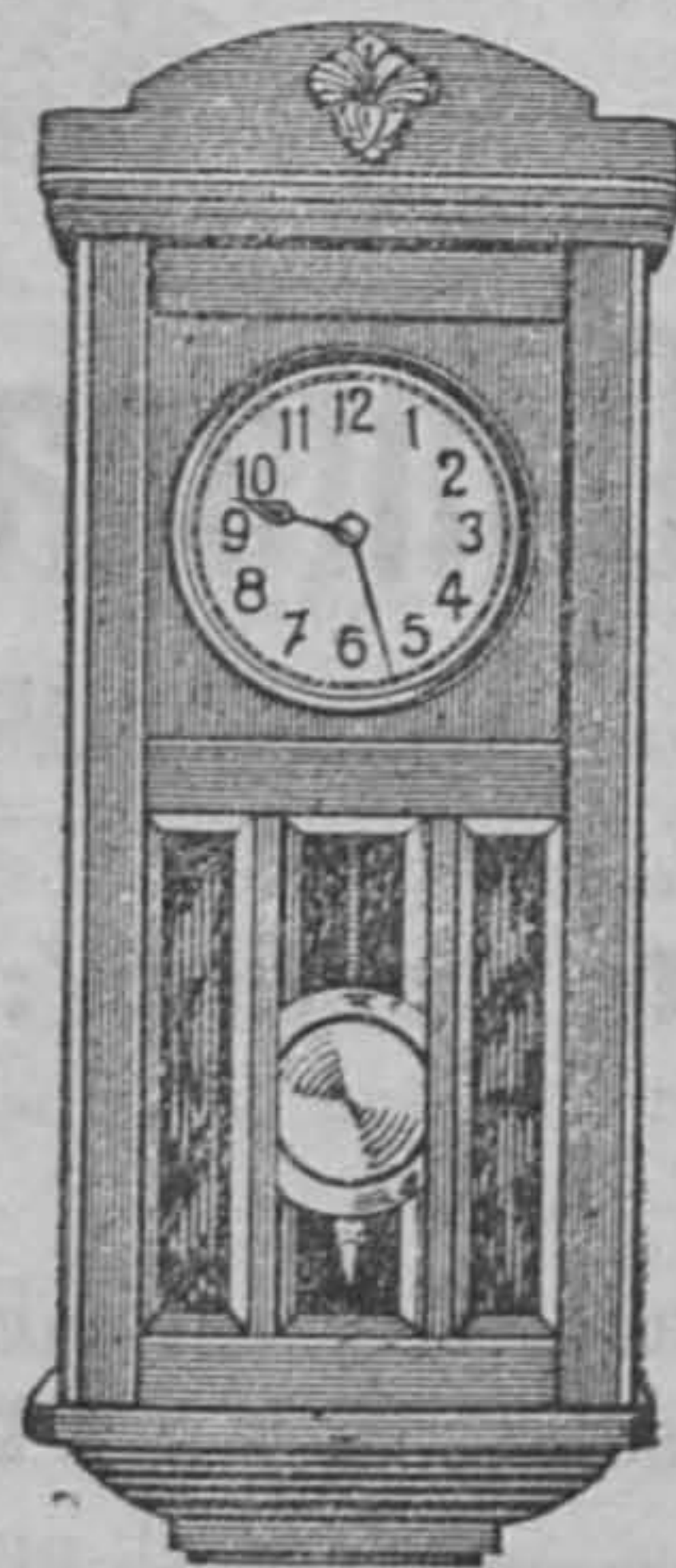
Vous serez sûrement soulagé!

POMMADE KÆLBERER

pour guérir les ma-
ladies de la peau,
d'une efficacité sur-
prenante dans les

cas d'Eczémas, Dartres, Boutons, Herpès, Rougeurs, Déman-
geaisons, Eruptions diverses, Plaies variqueuses et Hémor-
roïdes. Pot Fr. 2.— dans toutes les pharmacies. JH 7270 J

Dépôt général: Pharmacie Kælberer, Genève
Envoi franco contre remboursement dans toute la Suisse.

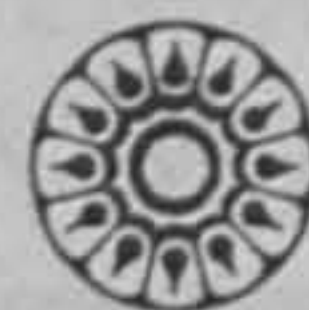


Fr. 59.—

payable Fr. 5.— par mois.
Escompte au comptant. Se
fait en trois grandeurs,
Fr. 79.— et 105.—. Sonne-
rie heures et demi-heures.
Joli cabinet façon moderne.
Coins arrondis. Sonnerie $\frac{3}{4}$
Sonnerie Westminster.

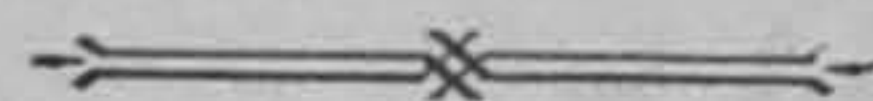
D. ISOZ

Sablons 29, Neuchâtel

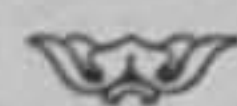


A LA MÉNAGÈRE

Place Purry 2 NEUCHÂTEL Téléphone 7.14



GRAND ASSORTIMENT
D'ARTICLES DE MÉNAGE



Vannerie
Boissellerie
Aluminium
Email
Fer battu

etc., etc.

Timbre escompte neuchâtelois

5 %



Graines potagères, fourragères et de fleurs

OIGNONS A FLEURS

Graminées pour gazons et prairies

GRAINES POUR OISEAUX

Ferdinand HOCH

GROS — NEUCHÂTEL — DÉTAIL

Maison fondée en 1870

Prix-courants gratuits sur demande



JH 7269 J

MAGASIN

A la Tricoteuse

F. MINDER-SEILER

Maison spéciale de lainages
Bonneterie et Ganterie
Jaquettes et Sweaters-sport

Propre fabrication
de
Bas, Chaussettes
Sous-vêtements
Entages

Dépôt des
Machines à coudre
"PFAFF,"



NEUCHÂTEL - Rue du Seyon

7275 J



A celui qui désire conserver sa chevelure, comme à celui qui regrette de l'avoir perdue, le même conseil peut être donné: Employez

MEXANA

Après quelques jours d'emploi, l'effet est surprenant. Le flacon fr. 4.50 et 8.50.
Franco contre remboursement.

Beauté ravissante

teint frais d'une pureté incomparable, obtenu en 5 à 6 jours
en utilisant: „Serena“ effet surprenant après quelques jours d'emploi. Rend le teint éblouissant, la peau veloutée et douce, élimine rapidement impuretés de la peau, rousses, rides, cicatrices, feux, taches, éruptions, points noirs. Innocuité parfaite, efficacité sans égale.

Envoi en remboursement à fr. 4.50 et 6.75.

Belle poitrine

Effet surprenant par la crème „PIARA“. Raffermit les chairs, rend au buste fermeté et lignes harmonieuses, en le développant. Convenant aux jeunes filles, aussi bien qu'aux dames adultes n'ayant jamais eu de poitrine.

Envoi discret en remboursement à fr. 6.25.

Plus de poils superflus

Tout nouveau dépilatoire, détruisant totalement, sans laisser aucune trace, poils follets, duvets, etc., sur visage et bras. Succès garanti en 2 à 3 minutes, inoffensif.

Envoi discret en remboursement à fr. 5.50.

Eau de Cologne

(à la violette, triple force), quelques gouttes suffisent pour donner à l'eau un arôme délicieux et un rafraîchissant sans pareil. Par sa finesse, elle s'emploie de même comme parfum pour mouchoir. En vente à fr. 1.90, 3.60 et 6.70.

Grande Parfumerie EICHENBERGER
Rue de Bourg 21, LAUSANNE

Assurez-vous à la
Caisse Cantonale d'Assurance Populaire

vous ne le regretterez jamais!

Conditions des plus avantageuses pour:

Assurances au décès sur une ou deux têtes. — Assurances mixtes à 50, 55 ou 60 ans. — Rentes viagères à partir de 50 ans à capital abandonné ou à capital réservé. — Rentes d'enfants et Rentes d'orphelins.

Demandez prospectus et tarifs

à la **DIRECTION**: rue du Môle 3, **NEUCHÂTEL**
ou à ses **CORRESPONDANTS** dans toutes les localités du canton.

Polices en cours au 1^{er} janvier 1922: 13,363 pour fr. 18,942,788 de capitaux assurés et fr. 349,016 de rentes viagères annuelles.

Sommes déjà versées aux assurés: fr. 8,123,715.

Réserves et fonds de garantie: » 10,305,520.

AMEUBLEMENTS

PAUL KUCHLÉ

1, Faubourg du Lac, 1

NEUCHÂTEL

Salons - Chambres à coucher

Salles à manger - Bureaux

TAPIS D'ORIENT - LINOLÉUMS - TAPIS - LITERIE - LITS EN FER

— **ÉBÉNISTERIE SOIGNÉE** —



Aujourd'hui
plus que
jamais il faut
voir clair.

Si votre vue laisse à désirer, pour le travail ou la distance, n'attendez pas qu'il soit trop tard, adressez-vous tout de suite à l'**OFFICE D'OPTIQUE PERRET - PÉTER**, qui vous procurera après examen de vue compétent et gratuit, la vue normale dans la mesure du possible.

Très grand choix de pince-nez et lunettes. Spécialité de pince-nez «Fitz-U» à la fois le plus stable, le plus élégant et le plus léger. Faces à main, Loupes, Jumelles prismatiques et ordinaires, Baromètres, Thermomètres, etc.

Atelier de réparations. Prix les plus justes

VOULEZ-VOUS POSSÉDER UNE BELLE MOUSTACHE



même depuis l'âge de 16 ans, ainsi qu'une forte chevelure et une forte barbe?

Demandez «NIVLA»

préparation de renommée universelle et seule véritable; stimulant immédiatement la croissance. Résultat étonnant, prompt et sûr. Envoi discret contre remboursement:

1^{re} force fr. 3.75, 2^{me} force fr. 5.60, extra fort fr. 8.50.

GRANDE MAISON D'EXPORTATION «TUNISA»

LAUSANNE

32791 D

Salon de Coiffure pour Dames

MAISON

HÉDIGER & BERTRAM

Place du Port NEUCHÂTEL Téléphone 690



Spécialité en Parfumerie

Savonnerie et Brosserie fines

Postiches soignés

PIANOS - HARMONIUMS

Accords - Réparations - Echanges - Location

FŒTISCH FRÈRES S.A.

Maison fondée en 1804 - NEUCHÂTEL - Maison fondée en 1804

Gramophones



Disques

simple et double face

NOUVEAUTÉS

chez

Fœtisch Frères S.A.

NEUCHÂTEL



MAISON DE
L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

Musique et Littérature

Tous les instruments
et accessoires

PHONOLA-PIANOS
PIANOLAS

chez

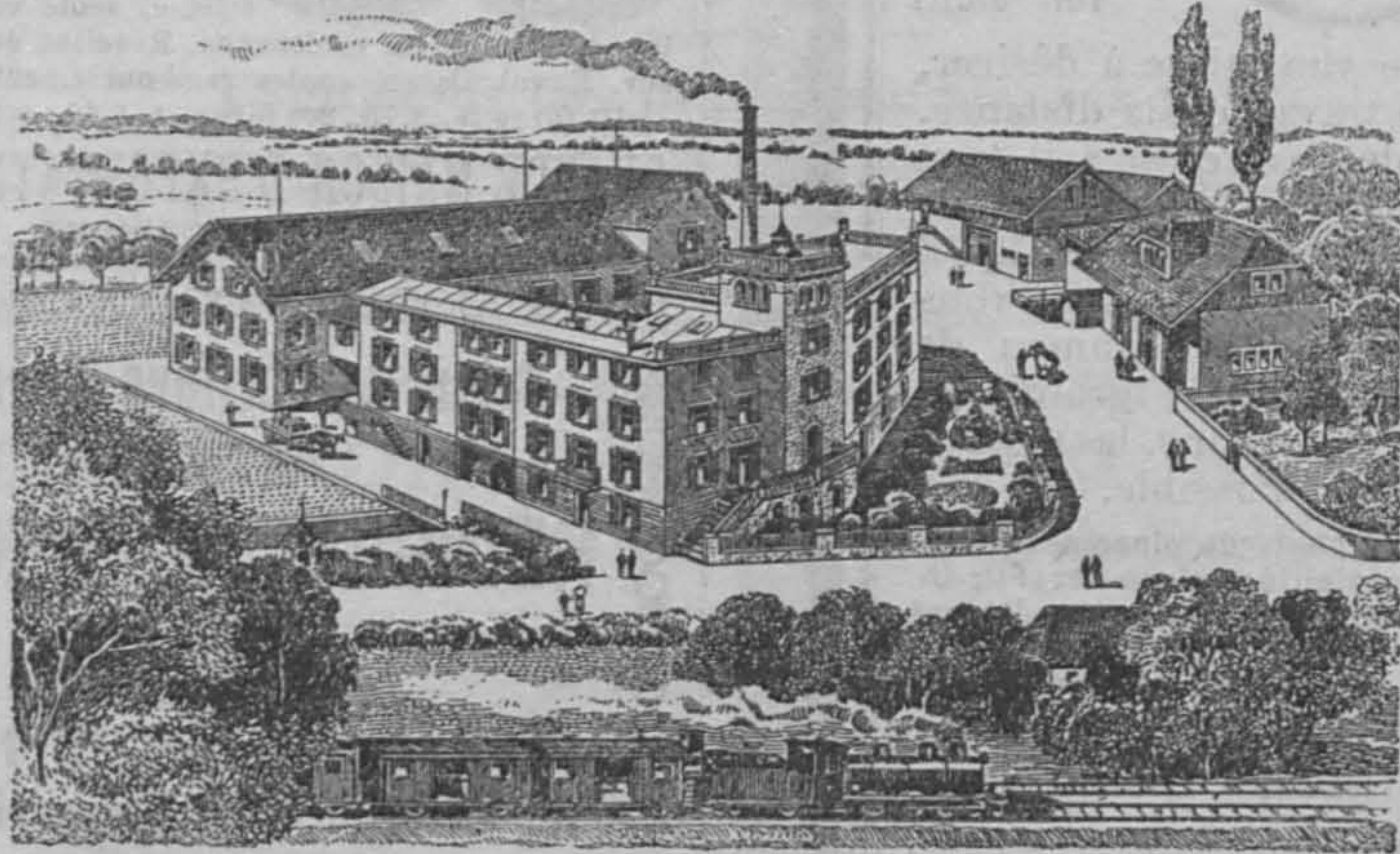
Fœtisch Frères S.A.

NEUCHÂTEL

FABRIQUE DE DRAPS & FILATURE DE LAINE

J. & H. BERGER FRÈRES, Eclépens (Vaud)

Spécialité de draps nouveaux. Cheviots et peignés fins. Velours de laine prima, robes satin toutes teintes. Milaines unies et mi-draps façonnés. Draps sport. JH 7271 J



:: Draps militaires et administration ::
:: **Fabrication de draps et milaines** ::
:: à façon. Echantillons et renseignements ::
:: à disposition. ::

PAPETERIE-LIBRAIRIE
LA CENTRALE

CÉCILE CALAME

LA CHAUX-DE-FONDS

24a, LÉOPOLD-ROBERT - MARCHÉ, 20

:: REGISTRES ::

FOURNITURES DE BUREAUX

ET D'ÉCOLES

MAROQUINERIE

JEUX DE SOCIÉTÉ - JEUX FRÖBEL

ARTICLES FANTAISIE

PRIX MODÉRÉS

TÉLÉPHONE 10.24

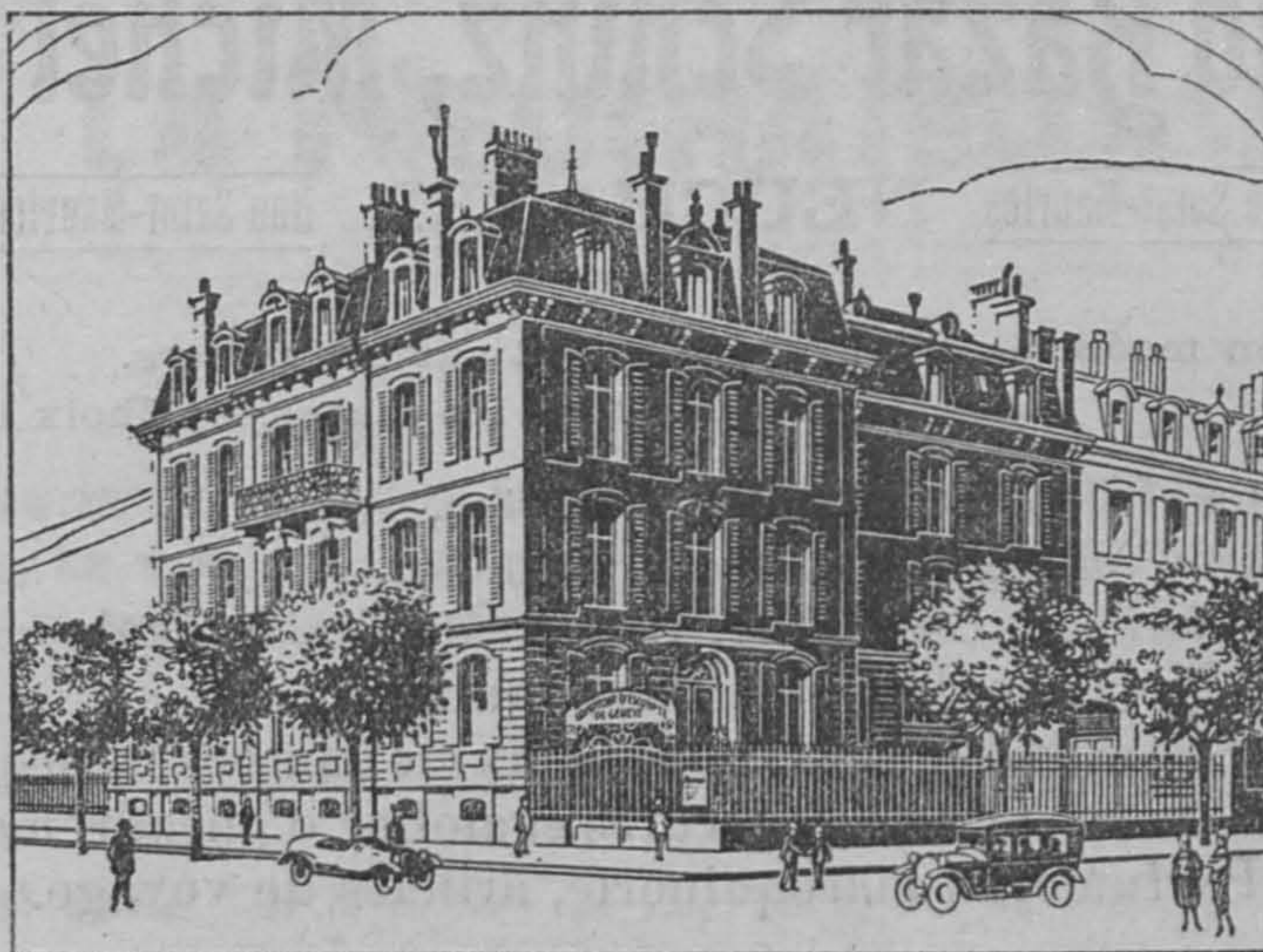
EXPOSITIONS DE GENÈVE ET BERNE

Médaille d'argent

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE

**Encres
Richard**

Chez tous les Papetiers

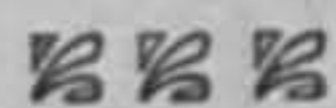


COMPTOIR D'ESCOMPTE DE GENÈVE

GENÈVE . ZURICH . BALE . LAUSANNE
FRIBOURG . VEVEY . LEYSIN

Neuchâtel

**Agences à Colombier . St-Aubin . Cortailod
Boudry . Bevaix . Peseux**



Placement de capitaux

Ouvertures de crédits

... Change ...

Grand Bazar Schinz, Michel & C^{ie}

10 rue Saint-Maurice

NEUCHÂTEL

Rue Saint-Maurice 10

Installation moderne. — La vente se fait sur six paliers.

Ascenseur pour tous les étages. — Choix immense.

Porcelaines, faïences, cristaux, verrerie,

Objets de ménage en bois ou en métal,

Coutellerie, Christofle, Ruolz, Socdor, Nickel,

Métal anglais, meubles, vannerie,

Electricité: Grand choix de lampes et suspensions

Glaces, gravures et atelier d'encadrement.

Parfumerie, maroquinerie, articles de voyage.

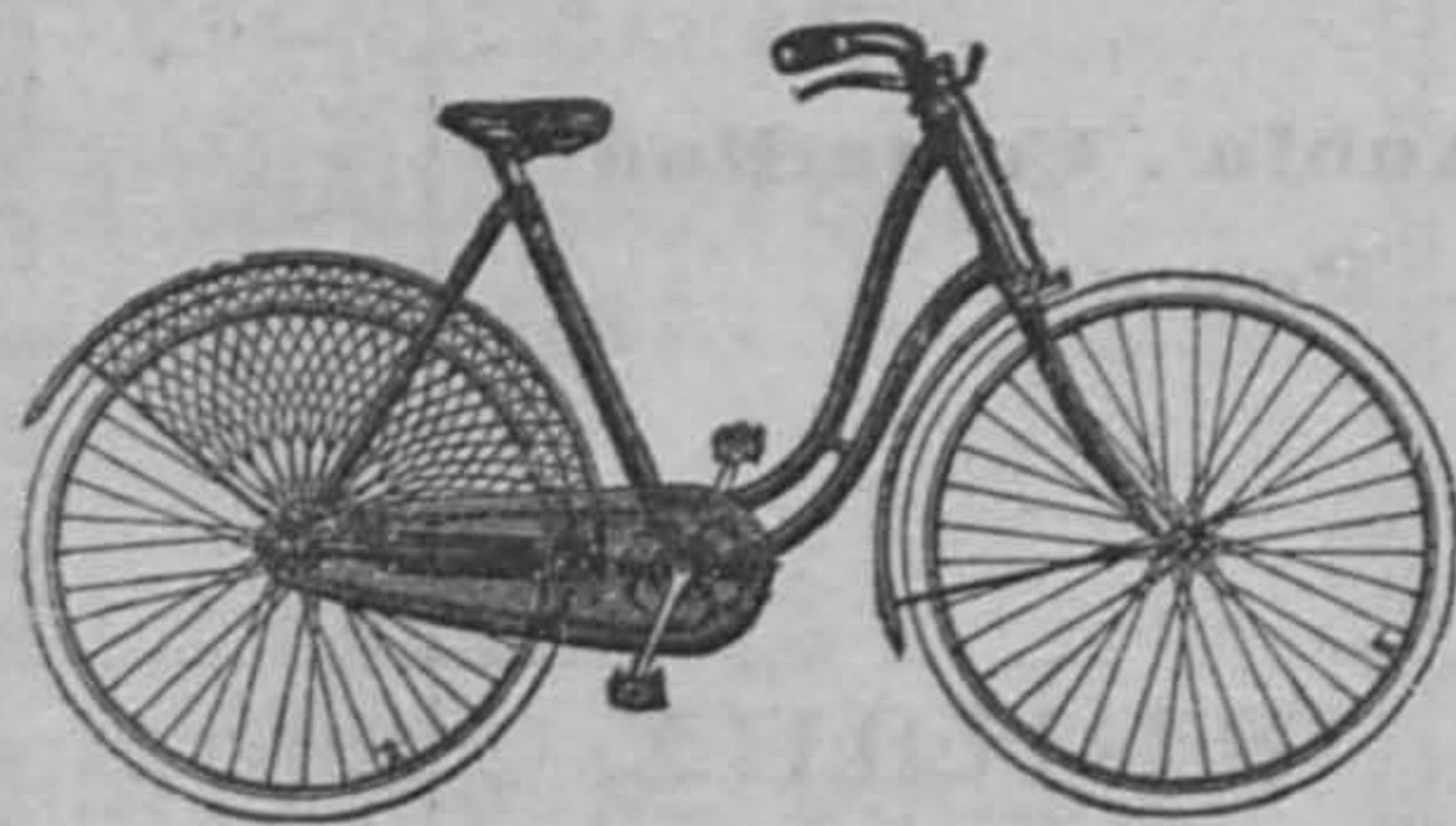
JEUX ET JOUETS

Prix très modérés

Tickets d'escompte 5%

CYCLES & MOTOCYCLES MARGOT & BORNAND

Temple-Neuf, 6 Neuchâtel Téléphone 6.17



LES GRANDES MARQUES

des connaisseurs:

PEUGEOT - COSMOS MOTOSACOCHEs

Pneus Soly, Michelin, Bergougnan

Réparations soignées. Location. Echange.
Tous les accessoires pour vélos et motocyclettes

Faites vos achats

chez l'horloger praticien! Et pour cela
adressez-vous en toute confiance au

Magasin Emile Glück

Rue du Seyon, 6 - Neuchâtel

où vous trouverez un beau choix de mon-
tres or, argent, acier et métal, des pre-
mières marques (Marques Paul Ditisheim
et Zénith) et à des prix très avantageux;
montres-bracelets, grand choix. Facilités
de paiement aux personnes solvables.

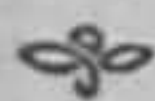
Compte de chèque postal IV. 713

Réparations de montres et pendules en
tous genres. Réparations et transformation
de bijouterie. — Optique pour toutes les
vues, lunettes et pince-nez. Réparations.
— Orfèvrerie argent et métal extra-blanc.
— Alliances. — Achat et échange de vieille
bijouterie or et argent.

LA NEUCHATELOISE

COMPAGNIE SUISSE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

FONDÉE EN 1869



ASSURANCE AUX MEILLEURES CONDITIONS CONTRE L'INCENDIE, LE VOL AVEC EFFRACTION, LES DÉGATS D'EAU, LE BRIS DE GLACES, LES RISQUES DE TRANSPORT DE TOUTE NATURE

SIÈGE SOCIAL : RUE DE LA SERRE, A NEUCHATEL

Agent général pour le canton : M. Th. PERRIN, Rue du Seyon 9, NEUCHATEL

:: :: :: AGENTS DANS TOUTES LES LOCALITÉS DU CANTON :: :: ::

„AU TIGRE ROYAL“
MORITZ-PIGUET



Fourrure - Chapellerie

MAISON DE 1^{er} ORDRE ... PRIX AVANTAGEUX

TÉLÉPHONE 850

Achat de sauvagines

aux prix les plus élevés

CHAMPAGNE

BOUVIER

La plus ancienne Maison suisse

ATELIER DE PHOTOGRAPHIE MODERNE
..... SOUS LA CASERNE 3

L. BOURQUIN Téléphone 11 **COLOMBIER**
Maison suisse

Ouvert le dimanche de 10 à 16 h.

— La semaine de 9 à 19 h. —

GROUPES FAMILLES, NOCES, SOCIÉTÉS
Se rend à domicile sur demande
**PORTRAITS - AGRANDISSEMENTS - ÉDITIONS DE
CARTES POSTALES VUES EN PHOTOTYPIC
PHOTOGRAPHIES INDUSTRIELLES :: PRIX MODÉRÉS**

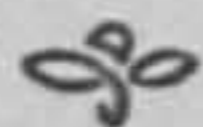
Vente de tous les articles et appareils „**KODAK**“
pour amateurs ; copies, développements, etc.



S. A.

H. BAILLOD

NEUCHATEL



Bascules romaines - -

Chars à ridelles - - -

Articles de laiteries -



Buanderies - - - - -

Outils aratoires - - -

Liens de gerbes - - -

Chaînes - - - Haches

Articles de ménage -



PARAPLUIES

tous genres, tous prix

Recouvreages :: Réparations

CANNES

MAROQUINERIE ARTISTIQUE

Travail fait à la main

FABRIQUE *entièrement* SUISSE

Lanfranchi & C^{ie}

SEYON, 5

NEUCHATEL

5% au comptant, service timbres escompte



MAGASIN

BESSON & SOLLBERGER

NEUCHATEL

PLACE DES HALLES, 8



Maison spéciale pour les articles

Cristaux :: Verrerie :: Porcelaine

== Articles de ménage ==

Téléphone 3.68



UNION DE BANQUES SUISSES

Capital et Réserves: Fr. 86,000,000.—

SUCCURSALES

DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL:

LA CHAUX-DE-FONDS et FLEURIER

AGENCE A COUVET

**Correspondants : Ponts-de-Martel, Brévine, Côte-aux-Fées
et Verrières**

28 SIÈGES, SUCCURSALES ET AGENCES EN SUISSE

L'Union de Banques Suisses traite aux meilleures conditions toutes opérations de banque :

Comptes-courants - Comptes-chèques - Comptes de dépôt

Achat et vente de titres, encaissement de coupons

Garde et gérance de fortunes

Lettres de Crédit sur tous pays - Chèques sur toutes places importantes

CHANGE de monnaies et de billets de banque étrangers

Escompte et encaissement d'effets sur la Suisse et l'Etranger

CERTIFICATS DE DÉPÔT

nominatifs ou au porteur, avec coupons semestriels

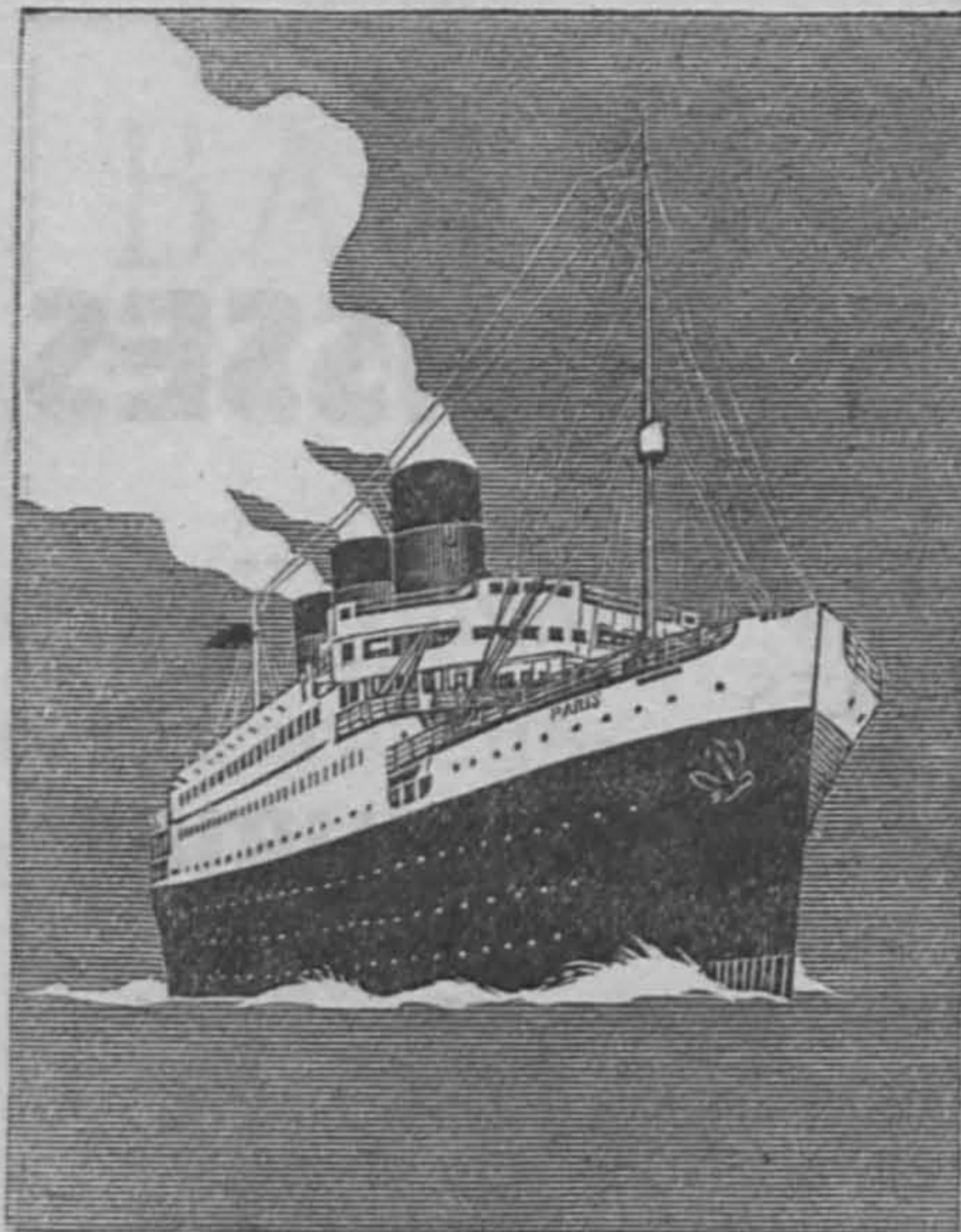
aux meilleures conditions

CARNETS DE DÉPÔT

aux conditions du jour

L'intérêt est bonifié dès le jour du versement jusqu'au jour du prélèvement.

La Succursale de FLEURIER, correspondant officiel de la Banque Nationale Suisse, s'occupe du commerce de matières précieuses.



ROMMEL & CO BALE

AGENCE GÉNÉRALE D'ÉMIGRATION
PASSAGE ET CHANGE
Heumattstr. 8-10 :: Fondée en 1865

Transports de passagers de toutes classes pour tous les pays d'outre-mer par les meilleurs paquebots à grande vitesse. Service soigné assuré. Renseignements prompts et gratuits par la succursale

ROMMEL & C^{ie}, Seyon 9, à NEUCHÂTEL
Repr. : TH. PERRIN

CHAUSSURES

G. BERNARD

RUE DU BASSIN, PRÈS DU PASSAGE DU TRAM
MAISON FONDÉE EN 1879

Toujours un grand assortiment en magasin dans les meilleurs genres et formes, pour hommes, dames, fillettes et enfants. Spécialité de genres élégants et solides des maisons

BALLY S. A.; STRUB, GLUTZ & C^{ie}, S. A.

— Grand choix de socques —
CAOUTCHOUCS ANGLAIS ET FRANÇAIS

Réparations promptes et bien faites. Au comptant escompte 5%

FABRIQUE DE
PRODUITS ALIMENTAIRES

„PROFIT“ S.A.

CORCELLES :: NEUCHÂTEL

La marque PROFIT avec le nègre
garantit une QUALITÉ SPÉCIALE



SPÉCIALITÉS:

Napoli-Macaroni

extra fin, en rouleau parchemin,
de 500 grammes.

Napoli-Spaghetti

spécialité fine.

Cocorico

excellent macaroni aux œufs.

Pastini

macaroni court et recourbé. *Nou-
veauté.*

Milk-Macaroni

de meilleure semoule de blé dur
et de lait des Alpes.

Nouilles

à la Ménagère, qualité supérieure
et aux œufs.

PRODUITS D'AVOINE

EXTRAIT DE VIANDE

FIVE O'CLOCK TEA (CEYLAN)

:: *Marques préférées* ::

EN VENTE :
A
L'IMPRIMERIE CENTRALE

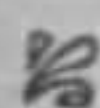
1, rue du Temple-Neuf, 1

NEUCHÂTEL

et chez tous les libraires



L'Imprimerie Centrale
fournit tout genre d'imprimés
pour le commerce, l'industrie
et les particuliers. Travaux
simples et de luxe. Journaux,
volumes, rapports, revues,
brochures, catalogues, prix-
courants, circulaires, factures,
papier à lettres, affiches,
programmes, lettres de mariage,
cartes de visite, menus,
etc., etc.

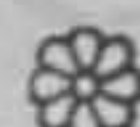


ABONNEZ-VOUS

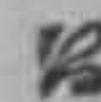
A LA

**FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL**

Rue du Temple-Neuf, 1



Le journal le plus répandu
au chef-lieu, dans le reste
du canton et les contrées
avoisantes. Grâce à son
fort tirage, la *Feuille
d'Avis de Neuchâtel* est
un organe de publicité de
1^{er} ordre. Publie les
nouvelles du jour. Service
télégraphique. Correspondants
particuliers, feuilletons
et variétés de toute
sorte, etc., etc.



1	1
2	2 2 4
3	2 3 6 9
4	2 3 4 8 12 16
5	2 3 4 5 10 15 20 25
6	2 3 4 5 6 12 18 24 30 36
7	2 3 4 5 6 7 14 21 28 35 42 49
8	2 3 4 5 6 7 8 16 24 32 40 48 56 64
9	2 3 4 5 6 7 8 9 18 27 36 45 54 63 72 81
10	2 3 4 5 6 7 8 9 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100
11	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 22 33 44 55 66 77 88 99 110 121
12	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 24 36 48 60 72 84 96 108 120 132 144
13	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 26 39 52 65 78 91 104 117 130 143 156 169
14	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 28 42 56 70 84 98 112 126 140 154 168 182 196
15	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 30 45 60 75 90 105 120 135 150 165 180 195 210 225
16	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 32 48 64 80 96 112 128 144 160 176 192 208 224 240 256
17	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 34 51 68 85 102 119 136 153 170 187 204 221 238 255 272 289
18	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 36 54 72 90 108 126 144 162 180 198 216 234 252 270 288 306 324
19	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 38 57 76 95 114 133 152 171 190 209 228 247 266 285 304 323 342 361
20	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 40 60 80 100 120 140 160 180 200 220 240 260 280 300 320 340 360 380 400

Pour la publicité en dehors du canton de Neuchâtel, s'adresser aux Annonces-Suisses S. A., Bienne et succursales.